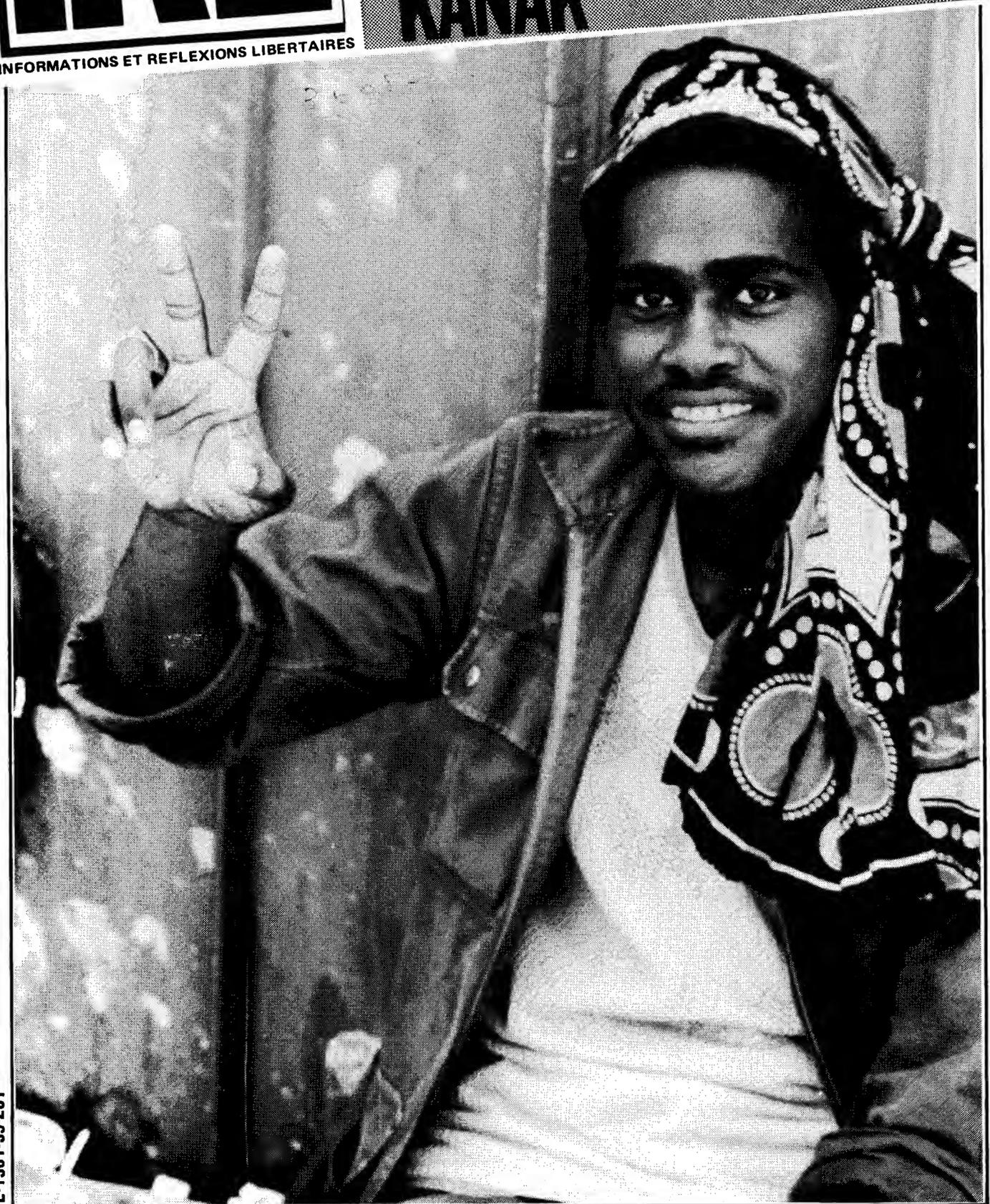


NUMERO SPECIAL - FEVRIER 85 - 20 F

IRL ⁵⁹

INFORMATIONS ET REFLEXIONS LIBERTAIRES

**SOLIDARITE
AVEC LA LUTTE
DU PEUPLE
KANAK**



L-1501-59-20 F

S O M M A I R E

I.R.L.: INFORMATIONS ET
REFLEXIONS LIBERTAIRES
Journal d'expressions libertaires

Directeur de publication:
Alain Thévenet

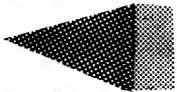
Commission paritaire: 55270

ISSN: 0398-5725

Imprimé par
BOSC Frères - Lyon

Dépôt légal n. 7867 - janvier 85

Rédaction et administration:
IRL c/o ACLR 13 rue Pierre Blanc
69001 LYON
IRL - Rédaction Parisienne:
c/o Max Nettleau 15 rue Gracieuse
75005 PARIS



Conception graphique et réalisation:
IRL - Atelier de Création Libertaire

ABONNEMENT

5 numéros (1 an): 70 F
10 numéros (2 ans): 140 F
De soutien (2 ans): 200 F
Diffusion militante (5 exemplaires
pendant 1 an): 300 F
(ajouter 10 F pour l'étranger)

Pour vos versements:
IRL CCP 4 150 95 N LYON

NOTE: Le numéro qui figure en
haut et à droite de votre adresse
sur l'enveloppe d'expédition est le
numéro du dernier IRL que vous
devriez recevoir. Nous vous deman-
dons de bien vouloir vous réabonner
dès que votre abonnement arrive à
échéance.

QUELQUES DONNEES GENERALES	pages 4 et 5
LA SITUATION POLITIQUE DEPUIS LE 18 NOVEMBRE	pages 6 à 9
LE FLNKS ET SES COMPOSANTES	pages 10 et 11
L'USTKE, UN SYNDICALISME DE CLASSE	pages 12 à 15
LA SITUATION ECONOMIQUE ACTUELLE	page 16
LA SOCIETE TRADITIONNELLE CANAQUE	pages 18 à 20
SOCIALISME ET SOCIETE FUTURE	pages 21 à 25
CONFERENCE DE PRESSE ASSOCIATION FLNKS	pages 27 et 28
SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE CANAQUE	pages 29 à 32

ENCADRES :

- Quelques chiffres	pages 4 et 9
- L'apolitisme	page 15
- La terre	page 20
- Civilisation Kanake: une chance pour le socialisme	page 26
- Les Caldoches	page 32
- Eléments bibliographiques	page 33

Les photos que nous publions dans ce numéro sont de l'U.S.T.K.E.

LES pages qui suivent sont le résultat de discussions que nous avons eues à Paris avec plusieurs personnes engagées dans la lutte du peuple canaque, ou soutenant cette lutte :

- *Hnalaine*, permanent syndical bénévole en Nouvelle-Calédonie, membre du bureau exécutif de l'Union des syndicats des travailleurs kanaks et exploités (la principale confédération syndicale indépendantiste engagée dans le Front de libération nationale kanake socialiste), représentant du FLNKS pour une tournée d'information internationale pendant quelques semaines, en Australie puis en Europe ;
- *Jimmy*, documentaliste en France, journaliste pendant quatre ans au *Réveil kanak*, puis président de l'Association des Kanaks en France ;
- *Isabelle*, ethnologue, travaillant sur les problèmes de développement de la pêche en Nouvelle-Calédonie ;
- *Daniel*, navigateur pendant une dizaine d'années dans la marine marchande, ayant fait régulièrement la ligne de Nouvelle-Calédonie et ayant séjourné un certain temps dans ce pays, animateur des éditions Spartacus et des Rencontres antiautoritaires.

Les questions posées (et regroupées ensuite par thèmes, pour en faciliter la lecture) proviennent :

- des animateurs et des auditeurs de l'émission « Peuples en lutte » (1) ;
- d'un correspondant du journal espagnol *Liberacion*, le même jour ;
- des participants à une réunion-débat organisée le 17 janvier à l'AGECA par le Collectif d'organisation des journées de réflexion antiautoritaires.

1) Radio-Libertaire, 89.4 FM, le deuxième et quatrième dimanche de chaque mois, de 14 heures à 15 heures 30.

EN novembre, la France a brusquement découvert un de ses territoires d'outre-mer, la Nouvelle-Calédonie, et une de ses communautés, le peuple canaque. Pendant des semaines, une vaste campagne de désinformation a été menée tambour battant par les médias. Les informations les plus fantaisistes ont été déversées à grands flots dans la tête des Français, concernant les événements qui se déroulaient tout là-bas dans le Pacifique, à 20 000 kilomètres de leur capitale. Variations sur un thème plus ou moins orchestrées par le gouvernement, selon l'organe qui s'en faisait l'écho. Variations permettant à la droite d'attaquer la gauche, en exaltant la fibre nationaliste française dans un constant souci électoraliste démagogique ; et à la gauche de ne pas tenir ses promesses de 1979, dans le même constant souci électoraliste démagogique de ne pas prendre à rebrousse-poil « l'opinion publique ». Variations permettant surtout, en fait, à la classe politique toutes étiquettes confondues de défendre les intérêts économiques et stratégiques français en territoire calédonien, en éliminant le principal obstacle à leur satisfaction : la communauté mélanésienne.



AL'HEURE où le GIGN assassine, où les paras rejoignent les mercenaires et les milices fascistes en Nouvelle-Calédonie, ne pas prendre position aux côtés des Canaques, ne pas leur manifester — le plus concrètement possible — notre solidarité dans la lutte qu'ils ont engagée contre le colonialisme français serait criminel. Et notre soutien à un peuple colonisé contre un Etat colonisateur ne saurait se « monnayer ». Il ne saurait être accordé à certaines conditions, contre certaines garanties préalablement données par rapport à la future société canaque. Pour autant, ce soutien ne signifie pas une adhésion inconditionnelle aux objectifs poursuivis, ou aux moyens engagés pour y parvenir. Loin d'annihiler tout esprit critique, il en requiert le plein exercice, aujourd'hui comme demain. Mais nous ne vivons pas en Nouvelle-Calédonie, et le mouvement indépendantiste canaque se cherche encore politiquement. Il a conscience que les décolonisations passées ont échoué. Il veut puiser dans son héritage culturel pour élaborer une « société socialiste en pays canaque », sans recopier un modèle étranger... Peut-être est-ce sa chance. Alors, simplement, à un peuple qui désire construire une société multiraciale égalitaire, une société dans laquelle les barrières dressées par le colonialisme entre les travailleurs des différentes ethnies auront été abattues, nous souhaitons bonne chance.

Dossier réalisé par Vanina

Quelques données générales



Isabelle : La Nouvelle-Calédonie est un territoire d'outre-mer français qui se situe dans le sud-ouest du Pacifique à 20 000 kilomètres de la France, à 1 500 kilomètres de l'Australie et à 7 000 kilomètres du Japon. Elle se compose d'une île principale, appelée la Grande-Terre (île de 400 kilomètres de long dont la côte est et la côte ouest sont séparées par un massif montagneux, la Chaîne), et par un ensemble d'îles dénommées les îles Loyauté.

La population de la Nouvelle-Calédonie était composée au recensement d'avril 1983 de : 61 870 Canaques (42,6 p. 100), 53 974 Européens (37,1 p. 100), 12 174 Wallisiens et Futuniens (8,4 p. 100), 5 570 Tahitiens (3,8 p. 100), 5 319 Indonésiens (3,7 p. 100), 2 381 Vietnamiens (1,6 p. 100), 1 212 Vanuatu (0,8 p. 100) et 2 868 membres (1,9 p. 100) d'autres communautés.

L'archipel de la Nouvelle-Calédonie a été découvert par Cook en 1774 et la France en a pris possession en 1853. Les spécialistes de l'Océanie ne parviennent pas à s'entendre sur l'évaluation de la population canaque à l'arrivée des colons. D'après les estimations des Canaques, transmises par la tradition orale et confirmées par les derniers travaux des chercheurs anglosaxons (notamment australiens et néozélandais), les Canaques devaient être plus de 120 000, et non 50 000 comme il est couramment affirmé...

Les missionnaires ont été les premiers à s'installer en Nouvelle-Calédonie dans les années 1840. Puis, comme pour d'autres occupations coloniales, l'occupation du pays a été faite par des colons qui ont chassé les autochtones de leurs terres. Les Canaques ont été placés de 1917 jusqu'en 1946 sous le régime de l'Indigénat, c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas citoyens français, qu'ils étaient parqués dans des réserves et qu'ils n'avaient aucun droit civique. Ils ne pouvaient quitter les réserves que pour s'acquitter de l'impôt de capitation -

travail obligatoire non rémunéré, effectué au bénéfice des colons et du gouvernement (arrêtés du 6 mai 1871 et du 6 mars 1876). A cette époque, les colons font également venir des travailleurs javanais et tonkinois pour développer les cultures nouvellement introduites (riz, hévéa, café), tandis que la Nouvelle-Calédonie se spécialise dans la monoproduction de nickel.

A partir de 1946 seulement, le régime de l'Indigénat est remplacé par celui de l'Assimilation ; la libre-circulation des Canaques est alors autorisée. En 1944, un décret élargit le collège électoral à une élite mélanésienne de 1 144 personnes. Mais les Canaques n'obtiennent le droit de vote qu'en 1956. L'accès à l'école secondaire date quant à lui de 1952.

Daniel : La Nouvelle-Calédonie a d'abord été essentiellement un lieu de déportation. Le bagne créé en 1864 recevait des prisonniers de droit commun, puis, à partir de 1872, des prisonniers politiques. Il a été supprimé en 1896. Au bout d'un certain temps de leur peine, certains bagnards avaient le droit de s'installer sur le territoire, d'apprendre un métier, d'ouvrir un commerce ou d'avoir une concession sur des terres.

Isabelle : Au niveau de la structure foncière, les colons (les Caldoches, comme on les appelle là-bas) ont occupé la plus grande partie du territoire. 1 000 d'entre eux détiennent les deux tiers des terres cultivables et tous les terrains miniers, laissant aux Canaques - c'est-à-dire à 42,6 p. 100 de la population totale en Nouvelle-Calédonie (1) - à peine 10 p. 100 de la superficie du territoire.

Hnalaine : Pour nous rassurer, Pisani nous promet qu'en 1990, en tenant compte du taux de natalité actuel, les Canaques redeviendront majoritaires... Mais à la minorisation des Canaques dans leur propre pays, surtout depuis 1972-1973, s'ajoutent des disparités sociales considérables liées à leur appartenance ethnique. Pour avoir une idée de la place laissée aux Canaques dans le système économique capitaliste qui régit le pays, il faut savoir que l'économie calédonienne pourrait fonctionner normalement sans qu'un seul Canaque soit salarié dans les secteurs privé et public. Ils sont totalement marginalisés, à l'écart du circuit économique. 70 p. 100 des Canaques vivent en dehors des centres urbains, dans les réserves, en économie d'autosubsistance complète (30 p. 100 seulement habitent donc à Nouméa ou dans les villages miniers, où sont surtout concentrés les Caldoches).

Daniel : Une lettre du premier ministre Messmer au secrétaire d'Etat aux DOM-TOM Deniau, le 19 juillet 1972, permet de comprendre par quel processus le peuple canaque est devenu minoritaire, et pourquoi une importation massive de population blanche a été réalisée en Nouvelle-Calédonie, principalement dans les années 1960-1970. Cette lettre dit : « La Nouvelle-Calédonie, colonie de peuplement, bien que vouée à la bigarrure multiraciale, est probablement le dernier territoire tropical non indépendant au monde où un pays développé puisse faire émigrer ses ressortissants. Il faut donc saisir cette chance ultime de créer un pays francophone supplémentaire. La présence française en Calédonie ne peut être menacée, sauf guerre mondiale, que par une revendication nationaliste de populations autochtones appuyées par quelques alliés éventuels dans d'autres communautés ethniques venant du Pacifique. A court et à moyen terme, l'immigration massive de citoyens français métropolitains ou originaires des Départements d'outre-mer (Réunion) devrait permettre d'éviter ce danger, en maintenant et en améliorant le rapport numérique des communautés. A long terme, la revendication nationaliste autochtone ne sera évitée que si les communautés non originaires du Pacifique représentent une masse démographique majoritaire. Il va de soi qu'on n'obtiendra aucun effet démographique à long terme sans immigration systématique de femmes et d'enfants. Afin de corriger le déséquilibre des sexes dans la population non autochtone, il conviendrait sans doute de faire réserver des emplois aux immigrants dans les entreprises privées. Le principe idéal serait que tout emploi pouvant être occupé par une femme soit réservé aux femmes (secrétariat, commerce, mécanographie). Sans qu'il soit besoin de textes, l'Administration peut y veiller. Les conditions sont réunies pour que la Calédonie soit dans vingt ans un petit territoire français prospère comparable au Luxembourg et représentant évidemment, dans le vide du Pacifique, bien plus que le Luxembourg en Europe. Le succès de cette entreprise indispensable au maintien de positions françaises à l'est de Suez dépend, entre autres conditions, de notre aptitude à réussir enfin, après tant d'échecs dans notre histoire, une opération de peuplement outre-mer. »

A la même époque, le gouverneur de Nouvelle-Calédonie déclarait : Il faut faire du Blanc. En fait, ces Blancs n'étaient pas toujours blancs : beaucoup d'Antillais et de Réunionnais sont

venus en Nouvelle-Calédonie parce qu'on leur avait fait miroiter un statut social « meilleur ». En l'espace de trois ans, en tout cas, suite à la lettre de Messmer, les Canaques sont devenus minoritaires. C'est pourquoi il faut bien comprendre que si, aujourd'hui, les camarades canaques revendiquent l'organisation d'un vote uniquement pour la population mélanésienne, c'est pour ne pas tomber dans le piège qui leur a été tendu il y a vingt ans par le gouvernement français.

Au sujet du vote, n'est-il pas déjà arrivé, notamment lorsque la population du territoire des Afars et des Issas s'est prononcée sur son avenir, en 1976 je crois, que les fonctionnaires ne votent pas ?

Hnalaine : Si. Et de toute façon, pour nous, le débat n'est pas juridique, mais politique, et la solution retenue sera politique. Parce que la Constitution française dit tout et le contraire de tout à ce sujet. Son article 75 reconnaît au peuple canaque — comme aux autres peuples colonisés — le droit à l'autodétermination. Aussi, nous référant à cet article, exprimons-nous le vœu que participe au vote le peuple canaque seul. Mais on nous oppose alors un autre article constitutionnel, selon lequel le droit électoral, le suffrage universel est indivisible, et on nous dit que tous les Français doivent y participer, qu'il est anticonstitutionnel d'envisager un vote séparé des Canaques pour déterminer l'avenir d'un territoire français, même si le scrutin doit déboucher sur l'indépendance.

Nous disons que le fait précède la loi et que, en l'occurrence, le juriste interviendra seulement pour formaliser une situation de fait. Le débat autour de la Constitution ne nous intéresse pas. Pour nous, « la » question est de parvenir à garantir au peuple canaque ses droits souverains, et l'indépendance seule peut le permettre.

En 1971 a été avancé par le gouvernement français un Schéma d'aménagement concernant la Corse, schéma qui défendait l'idée d'implanter une population étrangère à l'île pour la développer...

Daniel : Oui, et en Guyane aussi on a vu se manifester la volonté d'importer massivement des réfugiés du Sud-Est asiatique. Mais les Guyanais se sont opposés tout à fait vigoureusement à cette implantation de main-d'œuvre qui visait à changer le rapport de forces dans le pays.

Hnalaine : C'est une constante dans la politique de colonisation de l'Etat français, effectivement. Les gouvernements qui se sont succédés ont essayé de noyer dans une immigration massive les revendications indépendantistes. Les Antillais ont également vu ce phénomène, et peut-être demain la Polynésie...

En 1983 (chiffres arrondis),

■ **Population canaque :**

- . 62 000 habitants, dont 15 000 à Nouméa - Mont-Dore et 24 000 en tribus ;
- . 33 000 jeunes (0-20 ans), 26 000 adultes (20-26 ans), 3 000 personnes âgées (60 ans et plus).

La Nouvelle-Calédonie est un pays jeune, et sa jeunesse est surtout canaque : un Canaque sur deux a moins de 20 ans ; un Calédonien sur deux de moins de 20 ans est canaque ; un Canaque sur vingt a plus de 60 ans ; un Calédonien sur trois de plus de 60 ans est canaque.

■ **Logement, confort, santé :**

- . sur 12 000 ménages ou logements canaques, 60 p. 100 n'ont ni l'eau ni l'électricité (en 1981) ; les deux tiers des ménages calédoniens ont un frigo, mais seulement un tiers des ménages canaques ;
- . alors que le logement calédonien vaut en moyenne 3 millions CFP, le logement canaque vaut cinq fois moins ;
- . les Canaques fréquentent deux fois plus les services publics (dispensaires, hôpital) et quatre fois moins les cliniques privées que l'ensemble de la population.

■ **Scolarité, analphabétisme :**

- . 25 000 scolaires canaques, 18 000 dans le primaire, 6 500 dans le secondaire, moins de 100 dans le supérieur ;
- . un Canaque sur trois qui se présentent au bac est reçu, mais il ne représente qu'un bachelier calédonien sur 10 ;
- . les Canaques ne représentent que 2 p. 100 de ceux qui ont fait des études en Nouvelle-Calédonie ; un Canaque sur six n'a pas fait d'études scolaires ; un Canaque sur cinq dépasse le niveau de l'école primaire ; un Canaque sur cinq ne sait ni lire ni écrire le français ; 15 p. 100 des Canaques ne parlent pas français.

■ **Activité, chômage, salariat :**

- . sur 37 000 Canaques en âge d'être actifs (outre 1 000 retraités),
 - 21 000 sont inactifs (1 000 personnes au foyer, 5 000 scolaires ou étudiants, 2 000 chômeurs inscrits) et 10 000 recherchent un emploi : trois Canaques sur cinq sont donc inactifs, mais seulement un sur vingt est inscrit au chômage, alors que huit sur vingt pourraient y prétendre ;
 - 16 000 sont actifs (8 000 paysans et artisans, 4 000 ouvriers, 1 600 employés de maison, 1 600 employés de bureau ou de commune, 850 instituteurs).
- . 53 p. 100 travaillent à la terre, la mer, la forêt ; 13 p. 100 en entreprises industrielles ; 10 p. 100 en service domestique ; 8 p. 100 au bureau ; 7 p. 100 à l'école ; 2 p. 100 dans le commerce.
- . Sans compter les chômeurs, il y a environ 8 000 Canaques salariés (50 p. 100 sont des ouvriers, 20 p. 100 des employés de maison).
- . Un chômeur calédonien sur deux est canaque : les Canaques représentent 36 p. 100 des actifs calédoniens, 42 p. 100 des inactifs calédoniens, dont 50 p. 100 des chômeurs.

■ **Revenus, dépenses :**

- . un ménage canaque dispose en moyenne de 65 000 CFP par mois pour vivre (en tribu : moins de 5 000 F par personne et par mois) ;
- . les ménages canaques sont nettement les plus pauvres de Nouvelle-Calédonie : ils dépensent deux fois moins que la moyenne, et trois fois moins que les Européens ;
- . les revenus agricoles sont six fois plus faibles que les salaires, mais ils concernent presque autant de ménages (44,5 p. 100 - 54,5 p. 100).

■ **Elections :**

- . Aux présidentielles de mai 1981 (second tour), il y a 34 p. 100 des votants de Nouvelle-Calédonie pour Mitterrand, 65 p. 100 pour Giscard, 28 p. 100 d'abstentions.
- . Aux municipales de mars 1983, la droite obtient 10 maires, les centristes 4, le LKS 4, les divers FI 4, l'UC 9, le Palika 1.
- . Aux européennes de juin 1984, 60 p. 100 des non-Canaques ont voté (à 90 p. 100 pour Veil et Le Pen), 90 p. 100 des Canaques n'ont pas voté.

(« 1984 : Les Chiffres kanaks », éd. EDIFOP, fabrication ACFD, BP 1671, Nouméa. Chiffres tirés de deux documents de l'INSEE : « Le Recensement général de la population de Nouvelle-Calédonie », 1983, et « L'Enquête socio-économique des ménages de Nouvelle-Calédonie », 1981.)

La situation politique

depuis le 18 novembre 84

Depuis un mois, la question de la Nouvelle-Calédonie fait la « une » des journaux en France. Pourquoi ?

Hnalaine : Parce que dans ce territoire d'outre-mer français, dans cette colonie française, le colonialisme est en crise. Un peuple, le peuple canaque, lutte pour son indépendance, et sa lutte qui atteint un degré d'exacerbation extrême peut déboucher sur une guerre civile et un bain de sang généralisé demain. L'opinion française est directement concernée par ce qui se passe en Nouvelle-Calédonie, parce que ce pays vit depuis 131 ans sous la tutelle coloniale de la France.

La situation actuelle est largement due à la mobilisation générale lancée par le Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS) pour le 18 novembre, date des élections pour le renouvellement de l'Assemblée territoriale. Nous avons décidé de boycotter ces élections parce que nous refusons le statut Lemoine (1), et donc pour empêcher l'application. Lemoine, ex-ministre des DOM-TOM dessaisi du dossier Nouvelle-Calédonie par Mitterrand et Fabius, voulait mettre en place un statut d'autonomie de transition, qui devait déboucher sur un référendum d'autodétermination en 1989. Son projet a été adopté par le Parlement français cette année... Mais nous l'avons toujours combattu, pour deux raisons essentielles : d'une part, il ne prévoyait aucune réforme du corps électoral permettant de rectifier les déséquilibres démographiques que la politique d'immigration massive suivie par les différents gouvernements de droite dans le pays depuis une vingtaine d'années a créés ; d'autre part, nous refusons l'échéance de 1989. Nous estimons cette date trop éloignée et le processus d'autodétermination largement hypothéqué par le retour au pouvoir de la droite, selon toute probabilité, avec les présidentielles de 1988. Chirac au pouvoir, l'indépendance canaque n'a plus aucune chance...

Le premier objectif recherché par le Front, à savoir le boycott des élections, a été largement atteint puisque 50 p. 100 des gens se sont abstenus, et surtout, parmi eux, 80 p. 100 des électeurs canaques. Le RPCR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République, RPR local en plus fascisant), qui a obtenu la majorité des sièges à cette Assemblée territoriale et contrôle l'exécutif établi par le nouveau statut,

ne peut donc se prévaloir d'aucune majorité, d'aucune légitimité démocratique (2). De nature rhodésienne et d'origine étrangère, son gouvernement a été élu par les communautés d'implantation coloniale.

Le second objectif recherché et atteint a été de contraindre le gouvernement français, par une occupation du terrain, à reconnaître le FLNKS comme seul représentant légitime du peuple canaque. En deux semaines, le Front a réussi à « sanctuariser » les trois quarts du pays. Avant le 18 novembre, le gouvernement français taxait le FLNKS de « petite minorité terroriste manipulée par la Libye et non représentative ». Nous avons largement fait la preuve que non seulement nous étions les représentants légitimes du peuple canaque, mais encore que nous étions prêts à nous battre pour asseoir cette légitimité face à l'impérialisme français. Nous voulons contraindre le gouvernement à reprendre les négociations pour régler la question de l'indépendance avant deux ans, en tenant compte de nos propositions et des aspirations légitimes de notre peuple à accélérer le processus de décolonisation.

Aujourd'hui, la balle est dans le camp du gouvernement français, qui a donné tous pouvoirs à Edgard Pisani pour consulter les différentes communautés et forces politiques locales, et essayer de trouver un accord entre elles...

Où en sont les négociations ?

Hnalaine : Pisani est récemment venu à Paris rendre compte à Mitterrand de ses deux premières semaines de campagne en Nouvelle-Calédonie. Le Front réserve encore ses commentaires sur ce qu'il a pu déclarer à cette occasion. Nous ne connaissons pas ses propositions, mais les quelques indications que nous possédons ne sont pas très satisfaisantes, dans la mesure où Pisani réfute l'idée d'autodétermination pour le peuple canaque seul. Il n'envisage qu'une solution, celle d'une indépendance subordonnée à trois conditions : la reconnaissance de la souveraineté calédonienne (et non canaque), le respect des droits acquis par les communautés non canaques (les Caldoches), et la préservation des intérêts stratégiques de la France dans la région. Autrement dit, une indépendance néo-coloniale. En dehors de cette proposition, c'est la

voie rhodésienne et donc l'aventure, l'affrontement direct avec les colons...

Qu'attendez-vous du gouvernement socialiste, en fait ?

Hnalaine : Avant toute chose - petite parenthèse - je rappellerai que nous avons beaucoup misé sur le PS. En 1981, le Front indépendantiste a fait campagne pour Mitterrand. Il a appelé les Canaques à voter pour lui, car l'équation paraissait simple : Mitterrand égale indépendance. Le 10 mai, des milliers de Canaques ont défilé dans les rues, nous avons fait la fête pendant une semaine, parce que l'indépendance était imminente, à coup sûr...

Dans l'opposition, les socialistes s'étaient clairement prononcés sur cette question. Ils s'étaient engagés à tout faire pour que le peuple canaque retrouve ses droits. Inutile de raconter ce qui s'est passé depuis... L'appel à la mobilisation que nous avons lancé vise à obtenir du gouvernement l'accélération du processus de décolonisation avant 1986, soit courant 1985, et donc des négociations bilatérales le plus rapidement possible entre le gouvernement français et le gouvernement provisoire de Kanaky (3) mis en place le 1er décembre. Nous attendons que le gouvernement français soit clair et qu'il ne parle plus d'autodétermination, mais d'indépendance. Mitterrand ne l'a toujours pas fait. Pourtant c'est le seul moyen de débloquer la situation en créant un choc psychologique en Nouvelle-Calédonie.

Nous voulons que le gouvernement assume la responsabilité du processus d'indépendance, que les forces de l'ordre envoyées par lui sur place assurent la paix et la sécurité du territoire calédonien. Cela peut sembler paradoxal, mais nous souhaitons - comme après les accords d'Évian, lorsque le référendum sur l'indépendance était acquis - que le gouvernement français mette fin à l'insécurité, qu'il garantisse la paix... Sur le mode de consultation, nous pouvons trouver un compromis, car pour nous c'est un débat secondaire.

Les partis de droite dans la métropole appuient sans ambiguïté possible les Caldoches. Si ces derniers prennent les armes pour défendre leurs intérêts et leur position politique dans l'île, que comptez-vous faire ?

Hnalaine : Tout d'abord, il faut pré-

ciser que la droite n'est pas seule à soutenir les Caldoches. Le PS aussi. Le gouvernement leur attache beaucoup d'intérêt en tant que communauté. Mais en fait cette communauté sert de paravent aux intérêts français. Elle est utilisée pour préserver, ou tout au moins limiter les dégâts occasionnés par l'indépendance. Il semble que Mitterrand ne veuille pas se payer une guerre coloniale avant les échéances électorales. Il veut régler le problème en douceur, et l'existence du Caldoche est bien commode pour faire passer en douceur les intérêts de l'impérialisme français dans le Pacifique.

Envisager une radicalisation des Caldoches n'est pas une fiction ou un danger éventuel : elle a lieu sur le terrain actuellement avec les barrages anticanaques, comme à Bourail. Et puis, il y a les milices et les mercenaires...

Le Front essaie de profiter des deux mois de « trêve » pour assurer la défense des tribus. Nous ne sommes pas en situation d'avancer une solution militaire contre les Caldoches, car le rapport de forces nous est trop défavorable. Nous nous efforçons surtout de nous organiser pour limiter les dégâts au maximum. Car si on s'engage dans un processus d'indépendance, à coup sûr, les Caldoches vont retenter le coup de l'OAS. Autrement dit, ils ne partiront pas sans laisser quelques milliers de morts sur le tapis.

Pourrais-tu développer un peu l'idée

de « légitimité du peuple canaque » ?

Hnalaine : Cela me gêne un peu, non d'en parler, mais de la justifier. A la limite même, je me refuse à le faire. Je n'ai pas à expliquer, discuter ou justifier cette légitimité : elle est. Je ne veux pas théoriser ou en appeler à je ne sais quel grand principe. Le peuple canaque a été colonisé, dépossédé de ses terres, de sa souveraineté, il a été anéanti à travers sa culture. Le droit à l'indépendance, à l'autodétermination, est un droit imprescriptible, garanti par la Charte des Nations Unies, et même la Constitution française.

Cependant, nous disons que la légitimité du peuple canaque ne doit pas être reconnue en niant les droits légitimes de toutes les communautés qui ont été déracinées de leur pays pour fournir au capitalisme un réservoir de main-d'oeuvre en Nouvelle-Calédonie. Nous disons que si l'indépendance canaque est l'affaire du peuple canaque seul, la république de Kanaky, la société socialiste que nous voulons bâtir, sera l'oeuvre de tous les travailleurs qui souhaitent rester en Nouvelle-Calédonie. Ils auront la possibilité de choisir la citoyenneté canaque ou de rester français, étant entendu que la double nationalité n'existera pas. Mais, encore une fois, lors du référendum sur l'autodétermination annoncé par Pisani comme la voie obligatoire (parce que constitutionnelle), quelle que soit la solution retenue, seul le peuple canaque doit voter.

Au sommet de Nainville-les-Roches, en juillet 1983, nous avons concédé à ceux que nous avons appelés les « victimes de l'histoire » (c'est-à-dire ceux qui sont nés en Nouvelle-Calédonie dont au moins la mère ou le père sont également nés en Nouvelle-Calédonie, donc l'ensemble des colons caldoches) le droit de participer avec les Canaques au référendum. Plus de 30 000 personnes se retrouvaient par là « blanchies » du contentieux colonial. Mais le gouvernement et les Caldoches ont refusé cette ouverture, cette concession fantastique faite par le Front indépendantiste.

A l'intérieur du mouvement indépendantiste, cette concession avait été ressentie comme une capitulation. Je l'avais moi-même reçue comme un coup de poignard. Mais nous avons compris qu'il fallait quand même faire ce sacrifice, même si reconnaître une certaine légitimité à des colons relevait pour nous du suicide moral. Nous pensions qu'il fallait passer par là afin de garantir les chances d'une transition pacifique et honorable pour toutes les parties. Pourtant, ce compromis a été refusé. Alors, maintenant, nous estimons être revenus à la situation d'avant 1981 : nous voulons l'autodétermination pour le peuple canaque seul, et, au référendum, le vote du peuple canaque seul...



D'ailleurs, Ukeiwé lui même (le président du gouvernement local, qui est un Canaque, mais surtout un fantoche du RPCR) souhaite ce vote, parce que pour lui, de toute façon, les Canaques sont en majorité anti-indépendantistes... Nous, on est d'accord pour voter, et on verra bien : sans aucun doute pour nous, le peuple canaque dans son immense majorité désire l'indépendance, et cette consultation unique le montrerait...

Mais il ne s'agit pas de se compter, il s'agit d'accéder à l'indépendance. C'est pourquoi nous n'avons pas voulu cautionner la manoeuvre de diversion tentée par Pisani et Jospin, à travers la double consultation ou consultation séparée qu'ils proposaient d'organiser en Nouvelle-Calédonie.

Daniel : Les médias et les pouvoirs publics en France ont tendance à cacher le contexte colonial de la Nouvelle-Calédonie. Or, l'indépendance s'inscrit dans un cadre de décolonisation, et il est tout à fait évident que le peuple canaque est le seul peuple colonisé existant en Nouvelle-Calédonie. On ne voit pas bien ce que voudrait dire « décoloniser » la communauté caldoche, dans la mesure où, de fait, historiquement, c'est le peuple canaque qui a été colonisé. La presse a trop tendance à mettre l'accent sur l'affrontement entre les communautés canaque et caldoche, sans préciser qui et d'où vient cette dernière, comment elle est arrivée là. Elle gomme tout à fait la situation coloniale, alors que cela me paraît être un élément très important, en particulier pour les Français qui, par souci, disons, de « démocratie », s'offusquent un peu à l'idée que nos amis canaques refusent le système de vote « un homme, une voix » pour tous les habitants de la Nouvelle-Calédonie et revendiquent le droit pour le peuple canaque de se prononcer sur son avenir... A mon avis, les deux éléments fondamentaux sont, d'une part, que le peuple canaque est seul colonisé et qu'il est question de décolonisation ; d'autre part, qu'il ne faut pas perdre de vue le piège tendu il y a une vingtaine d'années pour les rendre minoritaires sur leur terre.

Jimmy : La presse entretient une totale confusion dans l'esprit des Français. Elle présente quotidiennement sur la Nouvelle-Calédonie des reportages qui visent à criminaliser le mouvement canaque. Elle insiste sur le fait que les Canaques ont des haches, des tamioks et des sabres d'abatis (4), alors que ces objets sont l'équivalent des pelles et des pioches pour les Français. Et cela permet d'occulter le rapport de forces existant au niveau des armes ; parce que les armes, en fait, ce sont les colons qui en possèdent, et beaucoup plus que nous. Nous, on a des coupe-coupe, des canifs, et peut-être 500 fusils pour l'ensemble de notre mouvement...

Parler de « légitimité caldoche » ne sert qu'à masquer les vraies données

du problème : la France a des intérêts stratégiques et impérialistes, économiques et géopolitiques dans notre pays ; face à sa domination coloniale, le peuple canaque revendique son indépendance et sa souveraineté. C'est pourquoi nous avons tendance depuis 1981 à dire au gouvernement socialiste : les Caldoches, c'est votre problème. Pas le nôtre.

La presse a fait référence récemment à l'existence de « tribunaux révolutionnaires » : d'où vient cette expression ?

Hnalaine : C'est Ukeiwé qui en a parlé pour la première fois lorsqu'il est venu à Paris voilà trois semaines. Thierry Desjardins dans *Le Figaro* et d'autres reporters français ont fait état de tortures, d'exactions commises par les indépendantistes canaques envers les colons, aussi, toujours avec l'idée de criminaliser les indépendantistes. Ukeiwé a fourni la matière pour faire la « une » de *France-Soir* ou du *Parisien libéré*, mais elle ne correspond pas à la réalité. Cependant, s'il faut en croire certaines réactions de la presse de gauche ici, cette campagne semble avoir prise sur l'opinion. Je rappellerai simplement l'article publié dans *Le Monde* la semaine dernière, « Nouvelle-Calédonie : le piège raciste », par une personnalité de gauche réputée pour ses prises de position et peu suspecte de racisme, comme elle le dit elle-même, puisqu'elle lutte pour les droits des immigrés. Il s'agit de Denis Langlois, avocat, écrivain et homme de gauche, qui nous taxe de racisme. Il dit qu'un peuple qui a subi l'injustice ne doit pas se livrer à son tour à une injustice...

L'opposition faite par Langlois entre les Canaques et les immigrés ici est difficilement acceptable : les immigrés se battent aujourd'hui parce qu'ils sont victimes d'un système ; mais nous, nous sommes victimes du colonialisme. Alors, cela fait mal de se sentir amalgamé à un sioniste ou un tenant de l'apartheid.

Après le massacre de Hienghène (5), le FLNKS a contrôlé un certain nombre de villages, et surtout Thio. Il a ainsi isolé et désarmé 350 personnes. Des femmes et des enfants se trouvaient parmi elles. Il aurait pu les massacrer. Mais - et pas seulement parce qu'il fallait trouver une solution politique, d'abord parce que c'était des êtres humains, qu'on ne pouvait flinguer comme cela -, il ne l'a pas fait. Nous ne voulons pas utiliser les techniques que nous reprochons à nos adversaires, qui se servent du fusil et traitent le Canaque comme du bétail... C'est pourquoi je crois que Denis Langlois ne connaît rien à la Nouvelle-Calédonie et qu'il est victime de la campagne d'intox montée autour de « un homme, une voix ». Il est tombé dans le piège tendu par la droite et défend ici une mauvaise cause.

Notre lutte n'est pas une lutte de

conquête, mais une lutte dans laquelle les valeurs humaines sont mises en avant, et depuis toujours notre combat est multiracial. Le plus grand des préjugés pour un indépendantiste canaque, c'est la haine raciale. Je mets au défi quiconque de trouver un seul texte, une seule phrase, une seule ligne écrits par nous disant qu'on va foutre à la porte un Blanc, ou renvoyer chez lui un Wallisien. En admettant la notion de « victime de l'histoire », nous avons parié que nous pourrions construire une nation avec les Caldoches, les plus anti-Canaques et racistes qui soient...

En fait, le problème, c'est que, pour une certaine gauche soucieuse du respect des règles démocratiques, la décolonisation passe mal. Nous avons un gros effort à faire pour être ressentis comme vraiment révolutionnaires par de nombreux Français, y compris les libertaires et l'extrême gauche en général. Parce qu'on taxe un peu trop facilement le mouvement canaque de raciste ici...

Daniel : Comme l'a dit Hnalaine, dans sa composition, le mouvement indépendantiste a toujours été multiracial : l'accuser d'être raciste est donc tout à fait singulier. Les anticolonialistes canaques qui appartiennent à ce mouvement reconnaissent bien évidemment la suprématie du peuple canaque comme préliminaire indispensable, mais à l'intérieur du mouvement, il y a toujours eu des Caldoches, des Métropolitains, des Wallisiens, des Polynésiens, des Asiatiques... Par exemple, dans le syndicat indépendantiste USTKE auquel appartient Hnalaine, sur les dix membres du comité directeur, cinq ne sont pas canaques. Pierre Declercq, le secrétaire général de l'Union calédonienne (6) assassiné en septembre 1981, était un Métropolitain... Tout cela pour dire que présenter, comme le fait Langlois, la démarche des Canaques comme raciale et raciste est une erreur. Nous avons beaucoup d'estime pour lui, mais il faudrait qu'il s'informe ou qu'il vienne discuter un peu avec nous.

Comment cela se passe lorsqu'un Caldoche adhère au mouvement indépendantiste ?

Daniel : C'est très difficile pour lui. Un de mes amis, instituteur à Thio il y a quelques années, recevait sans arrêt des menaces de mort... Je connais également une jeune femme qui, s'étant séparée de son mari blanc, s'est mise à vivre maritalement avec un Canaque. De ce fait, au moment du divorce, elle n'a pas eu la garde des enfants, le juge arguant qu'ils vivraient dans un milieu culturel absolument déplorable s'ils lui étaient confiés. Elle s'est donc retrouvée entièrement coupée de son milieu familial, de sa communauté. Se solidariser avec les Canaques pour un Blanc, en Nouvelle-Calédonie, implique des tas de problèmes dans le boulot et dans la vie en général, des menaces en permanence...

Jimmy : Pour bien comprendre l'état d'esprit qui règne en Nouvelle-Calédonie, il faut ajouter que depuis 131 ans, les Caldoches nient totalement l'existence même des Canaques en tant que peuple, leur culture et leur civilisation. Depuis 131 ans, ils ignorent comment vivent et pensent les Canaques qui sont à côté de chez eux. Ils refusent absolument toute revendication de leur part... Les élections du 18 novembre ont montré que les Canaques existaient face aux Caldoches et qu'ils revendiquaient leurs droits essentiels.

Pourquoi le Front national a-t-il obtenu nettement moins de voix aux élections du 18 novembre qu'aux européennes ?

Hnalaine : La différence entre la droite et l'extrême droite en Nouvelle-Calédonie n'est pas évidente à faire. Et si les européennes n'ont aucune implication sur la vie politique locale, le 18 novembre, il fallait faire bloc contre les Canaques. Les Caldoches ont dans l'ensemble voté utile, donc RPCR, même si tous ne se reconnaissent pas dans Lafleur, son député, et voient bien l'intérêt qu'il retire de la situation coloniale (Lafleur possède 70 000 hectares, c'est le plus gros propriétaire français)... Dans cette situation de crise, l'instinct de conservation de la communauté caldoche, en quelque sorte, a joué.

Daniel : Je voudrais revenir au rapport de forces actuel, pour rappeler quelques données : avant 1981, le PS s'était engagé en faveur de l'indépendance, dans une déclaration signée d'ailleurs de François Mitterrand (7). Si maintenant, les camarades canaques passent à l'offensive, alors que, de tout temps, ils ont mené une lutte essentiellement pacifique, c'est parce que les promesses faites par le PS avant 1981 n'ont absolument pas été tenues, que ses propositions actuelles constituent autant de demi-mesures visant à noyer le poisson, et que 1986 peut être une échéance malheureuse si la question de l'indépendance n'est pas réglée avant. On estime à 2 000 ou 3 000 les personnes disons d'extrême droite qui pourraient prendre les armes... et qui s'arment déjà.

Hnalaine : Aujourd'hui, nous nous battons avant tout pour notre survie. Le combat se durcit, la droite réagit de la seule manière dont elle peut réagir en Nouvelle-Calédonie : en prenant les fusils et en commençant à flinguer du Canaque. L'extrême droite a renforcé ses milices. Une cinquantaine de mercenaires sont arrivés des Seychelles, du Bénin, après un court passage au Liban. Il faudrait que ceux qui se mobilisent pour la victoire de la démocratie et des droits de l'homme pèsent des données-là. Le peuple canaque se heurte à un refus caractérisé de tenir compte de ses revendications, de ses aspirations à l'indépendance, et les Caldoches, ceux qui ont

spolié les Canaques de leurs terres et qui détiennent le pouvoir économique, sont prêts à plonger le pays dans un bain de sang, à massacrer le plus de Canaques possible pour préserver leurs intérêts et leur statut de dominants en Nouvelle-Calédonie. Il faut que les militants ici en aient conscience, que l'opinion soit prête à se mobiliser pour nous. Si on se bat contre le racisme et Le Pen, pour les objectifs de Convergence et de nos frères immigrés, si on se bat contre le capitalisme, il faut se battre aussi en faveur des Canaques. Car en luttant pour la liberté du peuple canaque, les travailleurs français luttent pour leur propre liberté.

1) Le statut Lemoine prévoit dans son article premier : « La présente loi a pour objet, dans la ligne de la déclaration du gouvernement à Nainville-les-Roches de juillet 1983, de doter le territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances d'un nouveau statut évolutif et spécifique. A l'issue d'un délai de cinq ans, les populations de la Nouvelle-Calédonie et dépendances seront consultées par voie de référendum conformément aux dispositions de l'article 53, alinéa 3 de la Constitution. Il est créé un comité Etat-territoire, qui aura notamment pour rôle de préparer les conditions dans lesquelles sera exercé le droit à l'autodétermination, conformément aux dispositions du premier alinéa. Ce comité est composé à parts égales de représentants de l'Etat et de représentants du territoire. La répartition des représentants du territoire sera proportionnelle au nombre des conseillers territoriaux appartenant à chacune des formations politiques siégeant à l'Assemblée territoriale. La composition, l'organisation et le fonctionnement de ce comité feront l'objet d'un arrêté du ministre chargé des Départements et Territoires d'outre-mer. » Le député Roch Pidjot de Nouvelle-Calédonie propose à l'Assemblée nationale 48 amendements à ce statut, qui sont tous refusés. L'analyse qui va conduire le FLNKS à boycotter les élections du 18 novembre est la suivante (extrait d'un texte de l'Union calédonienne) : « Actuellement, aucune réforme conséquente pour changer la physionomie du corps électoral calédonien n'est envisagée. Donc, les proportions que l'on trouve dans la population du territoire, composée à deux cinquièmes de Kanaks et à trois cinquièmes de non-Kanaks, se retrouveront après les élections dans la composition de la nouvelle Assemblée territoriale et, par conséquent, dans la représentation du territoire dans le comité Etat-territoire. Les représentants du territoire siégeront avec des représentants de l'Etat pour faire des propositions à l'Assemblée nationale qui, en définitive, statuera. Le statut Lemoine octroie à l'Assemblée nationale, où les Kanaks sont absents, et au comité Etat-territoire, où la représentation des Kanaks n'est plus que de un cinquième, le pouvoir de désigner le corps électoral qui sera dépositaire du droit à l'autodétermination et qui l'exercera en 1989. »

2) En dehors du RPCR, principal parti anti-indépendantiste dont les dirigeants sont parmi les plus gros colons de Nouméa, et qui compte quelques Mélanésiens noyés dans une masse de Caldoches, il existe également en Nouvelle-Calédonie une Fédération pour une nouvelle société calédonienne (FNCS) qui regroupe les Calédoniens blancs les plus modérés. Avant l'élection présidentielle de 1981, la FNCS faisait bloc avec le RPCR. Son alliance avec le Front indépendantiste provoquera l'effondrement de sa base électorale aux élections municipales de mars 1983. Une extrême droite

musclée est représentée par le Front national et le Parti national calédonien. Par contre, les communistes sont à peu près inexistantes, et le Parti socialiste calédonien extrêmement minoritaire.

3) Nom de la future république canaque.

4) Coupe-coupe servant à circuler dans la brousse aussi bien qu'à cultiver...

5) Le 5 décembre 1984, dix militants FLNKS ont été assassinés dans le fief de Tjibaou, sans doute par provocation.

6) L'Union calédonienne a été créée en 1951 sous l'influence des Eglises catholique et protestante. Elle regroupait à l'origine les petits colons de la brousse et une grande partie de l'électorat mélanésien. Elle luttait pour l'assimilation et la promotion des Canaques dans le système colonial (par l'obtention du droit de vote, etc.). D'autres partis autonomistes sont également créés à cette époque : l'Union multiraciale (UM), devenue le Front uni de libération kanak (FULK), l'Union progressiste mélanésienne (UPM), le Parti socialiste calédonien (PSC). La loi-cadre de 1956 donne un statut d'autonomie interne aux colonies. L'UC compte même des ministres parmi ses membres. Mais ce parti, qui possède alors la majorité électorale, commet l'erreur, lors du référendum de 1958, d'opter pour le maintien du statut de TOM au lieu de choisir celui d'Etat confédéré dans un Commonwealth à la française, étape vers l'indépendance. A la suite de quoi, en 1963, le pouvoir colonial fait marche arrière sous la pression des colons : ce sont les lois Billote, qui abolissent le régime d'autonomie interne et marquent l'échec de la politique d'assimilation. Les Canaques restent marginalisés dans tous les domaines.

7) La déclaration commune faite le 9 novembre 1979 par le PS et le FI, et signée par François Mitterrand, disait ainsi : « Le Front indépendantiste a exprimé la juste revendication d'indépendance du peuple kanak et sa volonté de garantir les droits fondamentaux de l'homme dans l'indépendance. Le Parti socialiste a exprimé sa pleine solidarité au Front indépendantiste dans la lutte qu'il mène contre la politique de la droite et il a réaffirmé sa volonté de soutenir et de garantir le droit du peuple kanak à décider de son avenir. »

Evolution de la population aux différents recensements ★

● De 1875 à 1936 :

- les Européens libres passent de 5 000 à 15 100 ;
 - les Européens condamnés et déportés libérés de 10 500 à 300 ;
 - les autochtones (recensés à partir de 1887) de 42 500 à 28 800 ;
 - les autres communautés (également recensés à partir de 1887) de 1 200 à 9 000 ;
- soit un total évoluant de 62 500 en 1875 à 53 200 en 1936.

● De 1946 à 1976 :

- les Européens passent de 18 100 à 50 757 ;
 - les autochtones, de 31 000 à 55 598 ;
 - les autres, de 13 600 à 26 878 ;
- soit un total évoluant de 62 700 en 1946 à 133 233 en 1976.

★ Chiffres tirés de « L'Annuaire statistique de la Nouvelle-Calédonie », 1980, publié par le Service des statistiques de la Nouvelle-Calédonie.

Le FLNKS

et ses composantes

Comment le FLNKS est-il apparu ?

Hnalaine : Le Front indépendantiste (FI) s'est créé en 1979, au moment des élections territoriales, à partir d'une plate-forme qui, pour la première fois, parlait d'indépendance et de « socialisme en pays canaque » (1). Il représentait un cartel de partis : l'Union calédonienne (UC), l'Union progressiste mélanésienne (UPM), le Front uni de libération kanak (FULK) et le Palika (Parti de libération kanak), essentiellement composés de Mélanésiens, et le Parti socialiste calédonien (PSC), à dominante européenne mais très minoritaire dans cette communauté. Un an après, le congrès du Palika qui devait décider si ce mouvement restait ou non au Front a débouché sur une scission : le LKS (Libération kanak socialiste) est resté dans le Front (jusqu'au 28 juillet 1984 : il l'a alors quitté et a participé aux élections du 18 novembre), et le Palika en est sorti.

Le FI s'est dissous en août 1984. Un mois après, le 24 septembre, a eu lieu à Nouméa le congrès constitutif du FLNKS. Le Front ne regroupait plus que quatre partis : l'UC, l'UPM, le FULK et le PSC. Mais le Palika les a rejoints très récemment. Et différents groupes de pression représentatifs du mouvement de masse y sont également entrés : des syndicats (principalement l'USTKE, Union des syndicats des travailleurs kanaks et exploités, le SELEC aussi, syndicat d'enseignants), le Comité Pierre Declercq, des comités de terres, des groupes femmes, des Eglises. Le FLNKS représente la direction unifiée du mouvement indépendantiste canaque et fonctionne « à la kanak », comme on dit là-bas, avec des structures beaucoup plus démocratiques, souples et représentatives du mouvement de masse que le Front indépendantiste auparavant (2). Par exemple, au bureau politique provisoire du FLNKS est représenté le GFKEL, petite organisation féministe regroupant peut-être une cinquantaine de militantes en Nouvelle-Calédonie...

Comment pensez-vous résoudre le problème des divergences politiques, des tendances à l'intérieur du Front ?

Hnalaine : Le Front est la direction unifiée de plusieurs organisations et groupes de pression indépendantistes, qui agissent dans des secteurs bien particuliers : certains dans le monde du travail, d'autres dans les institutions... Il n'est pas monolithique

comme un parti communiste. Les sensibilités politiques et les partis ne se dissolvent pas dans le Front. Selon les régions et l'histoire de chacun, les courants représentés varient. Par exemple, il y a une empreinte chrétienne très forte dans certains partis, comme l'Union calédonienne, l'aile la plus modérée qui sort du sérail institutionnel et a un très gros appareil. Dans le courant le plus radical du Front, le Palika, où les jeunes sont davantage présents, on retrouve le discours, la thématique des groupes marxistes-léninistes. Certains milieux sont beaucoup plus nationalistes. L'USTKE fait la passerelle entre Canaques et non-Canaques, et tient le discours de classe... Après la prise du pouvoir, toutes ces différences continueront d'exister. Il n'y aura pas de parti unique, non parce que c'est bien, mais parce que cela ne correspondrait pas du tout aux conditions de l'indépendance. S'il avait fallu passer par le parti unique, on aurait choisi cette voie-là. Il ne faut pas faire de fétichisme des mots. Mais nous pensons avoir tout à gagner en préservant le pluralisme politique dans le mouvement indépendantiste. Et il existe dans le Front un courant anti-parti unique, qui tient compte des expériences de décolonisation passées et de ce que représente à l'heure actuelle le parti unique dans les régimes totalitaires.

Par ailleurs, dans le projet de constitution qui a été plus ou moins élaboré, il est prévu un statut de l'opposition, comme au Vanuatu, et le respect des « libertés démocratiques élémentaires », comme on les appelle ici. Tu me diras que ce sont peut-être seulement de belles déclarations, qu'on verra bien après l'indépendance. Mais par le statut d'opposition, par exemple, ceux qui se sont illustrés du côté des Français dans le combat contre l'indépendance bénéficieront de la représentation au parlement et pourront s'exprimer.

Tu parles d'un fort courant chrétien dans le Front... Quelle est la position des différentes Eglises sur la question canaque ?

Jimmy : Il y a à peu près deux semaines, la Fédération des Eglises protestantes de France a tenu une conférence de presse, au cours de laquelle elle a offert son soutien au peuple canaque et réclame son indépendance.

Sur place, les Eglises catholique et protestante ont des positions opposées. L'Eglise catholique a toujours été dans le sérail de l'armée, elle est favorable à la colonisation. Elle défend des valeurs complètement désuètes, et est radicalement opposée à l'indépendance des Canaques. Elle est attachée aussi à une forme de propriété foncière, et elle possède énormément de terres en Nouvelle-Calédonie.

L'Eglise protestante, par contre, s'est toujours trouvée aux côtés des Canaques. Depuis quatre ans, elle a pris position en faveur de leur indépendance. Elle est d'ailleurs une des composantes du FLNKS, et cet engagement n'est pas le fait du hasard, parce que l'encadrement de l'Eglise protestante en Nouvelle-Calédonie est essentiellement canaque, contrairement à l'Eglise catholique, aux maristes...

Quelles forces militantes représente le FLNKS ?

Hnalaine : Il est impossible d'avancer un chiffre. Le Front fonctionne selon la règle du consensus. De plus, il n'est pas organisé comme les organisations de gauche ou d'extrême gauche en France, de manière rigide. On ne délivre pas de carte et il est très difficile de tenir un registre des militants. Mais sur le terrain, on sait depuis le 18 novembre que l'on peut compter sur des milliers non seulement de sympathisants, mais aussi d'adhérents, de combattants...

Daniel : Effectivement, le FLNKS n'est pas une organisation calquée sur le modèle occidental, de type léniniste. C'est à la fois une organisation de lutte « moderne » dans laquelle les Occidentaux peuvent se retrouver, et une structure reposant sur des traditions coutumières. C'est pourquoi la lutte des Canaques me fait penser à un mélange de Front sandiniste et de Misquitos. Elle est à la fois une lutte de libération nationale de type anticolonialiste et anticapitaliste, et une lutte contre un génocide culturel.

Les sandinistes ont mis Somoza à la porte. Mais les schémas de société qu'ils voulaient reproduire étaient assez occidentaux, basés sur l'idée de progrès, sur le socialisme « scientifique ». Ils n'ont rien compris aux cultures traditionnelles qui pouvaient exister au Nicaragua, en particulier à celle des Misquitos. Ils pensaient que c'était des populations archaïques,

qu'il fallait les faire évoluer, les salarier comme tout le monde et rentrer dans l'Etat moderne. Et la situation est devenue conflictuelle, à un moment, entre sandinistes et Misquitos. Des Misquitos pratiquent la lutte armée contre les sandinistes. Mais même si la CIA est pour quelque chose dans leur action, les sandinistes se sont trompés

en ne prenant pas en compte la culture traditionnelle. Ils ont reconnu eux-mêmes six mois après qu'ils avaient fait des erreurs énormes, qu'ils avaient déporté des populations... A présent, ils tentent un retour en arrière, s'efforcent de prendre un peu en compte la culture...

Si je dis que les Canaques représentent à la fois sandinistes et Misquitos, c'est parce que eux veulent puiser dans la culture traditionnelle. Ils disent : D'accord pour construire un Etat moderne, mais à partir de notre civilisation, en prenant en compte dès le départ à la fois modernité et tradition.



1) Le FI est formé autour d'une plate-forme minimale commune en quatre points, qui le définissent comme un front : pour une indépendance politique, économique et culturelle ; anticapitaliste et anti-impérialiste ; pour le développement ; pour la récupération des terres. Il recueille 34,4 p. 100 des voix, soit 14 sièges sur 36 aux élections territoriales. Le combat du FI se situe sur le terrain des institutions coloniales par la participation au processus électoral, ce qui revient à accepter un statut évolutif du territoire. Il s'appuie ainsi sur les promesses du PS et du PC quant au respect du droit du peuple canaque à l'autodétermination.

En juillet 1981, après l'arrivée de la gauche au pouvoir en France, l'alliance des élus du FI et de ceux de la FNSC permet de dégager une nouvelle majorité - indépendantiste - à l'Assemblée territoriale. Face à cette situation, l'anti-indépendantisme de certains Européens s'accroît, comme en témoigne, en septembre 1981, l'assassinat du secrétaire de l'UC, Pierre Declercq. Une politique de réforme par ordonnances est mise en place en octobre 1982 : création d'un Office culturel kanak, d'un Office foncier, d'un Office de développement ; elle instaure l'intervention d'assesseurs coutumiers - canaques - dans les cours de justice. Le gouvernement français

reconnaît par là les institutions coutumières canaques et la nécessité d'impulser le développement économique en milieu mélanésien. Fin 1982, cette dynamique politique favorable aux Mélanésiens va se heurter à de nombreuses difficultés. Pour tenter d'apaiser les tensions, G. Lemoine réunit en juillet 1983 les représentants des différentes composantes politiques du territoire et des autorités coutumières (table ronde de Nainville-les-Roches). Dans ce cadre, le gouvernement propose un statut « évolutif et spécifique » d'une durée de cinq ans, devant aboutir à un référendum sur l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie en 1989. Le statut Lemoine devait prendre effet après le renouvellement de l'Assemblée territoriale lors des élections du 18 novembre 1984. Mais le FI refuse ce statut, car il n'est pas accompagné de la réforme du corps électoral demandée, et il décide de rompre le dialogue avec le gouvernement français et de se dissoudre, pour participer avec l'ensemble du mouvement indépendantiste - PALIKA excepté - à la mise en place du FLNKS, créé le 24 septembre 1984.

2) La fondation du FLNKS marque un tournant radical dans l'histoire du mouvement indépendantiste. Le 1er décembre 1984, ce mouvement a abouti à la nomination de la direction nationale du Front (composée de 37 délégués élus par les comités locaux mis en place dans chaque commune) et à la création du gouvernement provisoire de la Kanaky, sous la présidence de Jean-Marie Tjibaou. Le FLNKS revendique « les droits légitimes et inaliénables du peuple kanak » qui sont : être reconnu comme peuple à part entière ; avoir droit à la dignité et à la liberté ; être considéré comme seul peuple légitime en pays kanak et y avoir sa patrie ; pratiquer sa libre détermination ; obtenir la restitution de toutes les terres pour constituer le pays kanak dans son intégralité ; exercer immédiatement sans conditions ni réserves sa souveraineté qui lui permettra de choisir librement son statut politique ; l'indépendance kanake et socialiste ; avoir les moyens nécessaires pour poursuivre son développement économique, social et culturel, pour construire le socialisme ; pratiquer l'accueil des non-Kanaks.

L'USTKE

un syndicalisme de classe

Comment s'intègrent les forces syndicales de l'USTKE dans le mouvement indépendantiste ?

Hnalaine : L'USTKE a trois ans d'existence. En 1981, le constat a été fait que, dans les syndicats traditionnels dominés par les Européens, on ne pouvait faire avancer les revendications spécifiques des travailleurs canaques et des indépendantistes par rapport au monde du travail. Alors, des travailleurs canaques se sont regroupés pour créer le STKE, puis l'USTKE. Ce syndicat revendique aujourd'hui 2 500 adhérents. Il est la deuxième organisation en nombre d'adhérents en Nouvelle-Calédonie, après l'Union des syndicats des ouvriers et employés de Nouvelle-Calédonie (USOENC).

L'USTKE s'est fantastiquement développé à partir des luttes et mobilisations politiques et syndicales. Sur une plate-forme indépendantiste claire, son combat a pour finalité l'indépendance du pays canaque (1). Son adhésion au FLNKS a été réaffirmée lors de son dernier congrès, qui s'est tenu le mois dernier. 70 p. 100 des adhésions recueillies cette année proviennent de non-Canaques : des travailleurs wallisiens, européens, javanais, rejoignent le mouvement indépendantiste à travers l'USTKE. Le syndicat occupe donc une position très particulière et très importante dans le mouvement indépendantiste. Il est la passerelle entre les travailleurs non-canaques et le mouvement indépendantiste canaque. Et ce, sur les bases d'un syndicalisme de classe, qui d'ailleurs tranche avec la pratique, le programme et les traditions syndicalistes essentiellement corporatistes de l'USOENC comme des syndicats FO, CGT, CFDT ou FEN en Nouvelle-Calédonie.

Quelle est l'influence réelle de l'USTKE dans le mouvement canaque ?

Hnalaine : On ne peut encore bien la mesurer, parce que le Front n'a que deux mois d'existence, et que, depuis le 18 novembre, tout a été bouleversé et tout se recompose à partir d'une radicalisation des luttes. Il faut attendre encore pour avoir une vision plus nette des choses. Mais dans la situation actuelle, une espèce d'uniformisation des courants se fait à l'intérieur du FLNKS sur l'essentiel : la mobilisation immédiate sur le

terrain, et les divergences n'apparaissent pas encore...

L'USTKE est un syndicat combatif. Cette année, par exemple, il a mené dans tous les secteurs 18 grèves très dures - comme celle des transports aériens - qui ont marqué le mouvement syndical. Il n'a jamais perdu une grève. La radicalisation des luttes politiques a contribué à son développement. Comme je disais tout à l'heure, l'USTKE est le courant de classe, la seule structure pluraliste existant dans le mouvement indépendantiste. Sa devise est : « Usine tribu, même combat ». Toutes les tendances organisées du mouvement y sont représentées, des travailleurs canaques - de l'UC et d'ailleurs - et non-canaques. C'est ce qui fait sa force. La structure unitaire, pluraliste, très souple et fonctionnant de manière démocratique de l'USTKE a un peu préfiguré celle du Front...

En 1979, on s'est aperçu que la seule chance pour le peuple canaque d'inverser le rapport de forces était d'attirer à lui les travailleurs non-canaques exploités, à partir d'un combat de classe, de luttes sociales menées par une organisation syndicale. C'est l'USTKE qui a permis de faire cette jonction entre Canaques et non-Canaques. Au début, on a dit : C'est un pari insensé, on s'est lancé dans l'aventure, étant donné le contexte et les pesanteurs coloniales, le racisme, la division existant entre travailleurs canaques et non-canaques. On pensait que l'USTKE resterait en fait toujours le syndicat des travailleurs canaques, la voix du Front par syndicat interposé. Trois ans après, on peut estimer que l'USTKE est une réussite, parce que, à l'heure actuelle, 50 p. 100 de ses adhérents sont canaques, et 50 p. 100 non-canaques. Et cela se reflète au niveau des instances : au bureau exécutif, comme Daniel l'a dit auparavant, sur les dix membres (dont je fais partie), il y a cinq non-Canaques : des Européens et des Wallisiens. De même, au niveau des secrétaires généraux des syndicats. Par exemple, celui de l'enseignement est européen ; ceux de l'industrie et l'énergie sont wallisiens. L'USTKE a beaucoup contribué à faire comprendre, dans le mouvement indépendantiste, qu'une analyse de classe de la situation coloniale était nécessaire, qu'il fallait donner un contenu de classe à l'indépendance. L'USTKE a été le creuset où on a le plus discuté et élaboré l'idée et le projet de

socialisme, d'indépendance. Et ce n'est pas un hasard si c'est par le syndicat que ces thèmes ont pénétré : cela ne pouvait pas se faire ailleurs que dans le monde du travail, là où on vit le plus les contradictions du système colonial.

L'USTKE est présente dans tous les secteurs économiques ?

Hnalaine : Surtout dans le secteur public, à l'origine, l'administration générale et le social. L'USTKE contrôle le secteur de la santé, l'hôpital et les cliniques de Nouméa et de la périphérie, et les dispensaires en brousse. Dans les PTT aussi, nous sommes très bien implantés, surtout dans les petits secteurs stratégiques, comme le relais hertzien. A l'origine, ce sont des fonctionnaires canaques indépendantistes qui ont créé le syndicat. Mais en trois ans, il s'est prolétarisé, il possède une base sociale importante aujourd'hui dans le privé. Il contrôle la production énergétique, est bien implanté dans le bâtiment, le commerce (50 p. 100 des travailleurs de ce secteur y adhèrent), les ports. Les transports aériens sont notre bastion stratégique : l'aéroport international de Tontouta est entièrement contrôlé par l'USTKE, et étant donné l'insularité de la Nouvelle-Calédonie et l'importance du cordon ombilical, ce contrôle est capital. Celui des aéroports locaux aussi, puisque les avions assurent l'essentiel des transports entre les îles.

Le nickel est toujours contrôlé par le SOENC-Métallurgie, syndicat qui fait la force de l'USOENC (affaiblie par le développement de l'USTKE). Mais la direction du SOENC est indépendantiste, liée à l'Union calédonienne. Aussi avons-nous passé un accord avec le SOENC : l'USTKE ne cherche pas à pénétrer dans le secteur du nickel, parce que cela risquerait de le déstabiliser ; en contrepartie, le SOENC a appuyé une motion de l'USTKE au Forum des syndicats du Pacifique... Le mouvement indépendantiste canaque, à lui seul, peut ainsi aujourd'hui déstabiliser complètement l'économie du pays.

Les métis sont-ils nombreux en Nouvelle-Calédonie et comment se situent-ils politiquement ?

Hnalaine : A la différence des Antilles, ils ne représentent pas une catégorie politique (à Haïti, les mulâtres, qui sont 2 p. 100 de la population, détiennent tout le pouvoir politique et

économique). En Nouvelle-Calédonie, certains métis s'identifient aux Européens, d'autres ont des aspirations canaques. Les mariages mixtes sont nombreux, et, de toute façon, presque tous les Canaques sont métis.

Etre canaque n'est pas simplement pour vous une idée raciale, puisque, dans une Kanaky indépendante, vous envisagez que puissent devenir canaques, non au sens ethnique, mais au sens politique de citoyenneté, des gens qui ne le sont pas d'origine, comme les Wallisiens...

Hnalaine : Effectivement, s'ils acceptent de reconnaître la souveraineté du peuple canaque. Nous retrouverons, avec notre souveraineté politique, notre droit d'accueil, le droit de décider avec qui nous voulons vivre et construire une autre société. Mais il faut d'abord nous reconnaître et, pour ce faire, dépasser le refus forcené et presque viscéral manifesté aujourd'hui par la majorité des Caldoches et aussi - malheureusement - des autres communautés. Ces communautés sont manipulées et voient dans le Canaque un élément qui risque de faire disparaître - s'il venait à s'émanciper - les maigres prébendes, les miettes qu'elles peuvent retirer du système colonial. Par exemple, en Nouvelle-Calédonie, il y a deux fois plus de Wallisiens qu'à Wallis, qui est une toute petite île sans terres cultivables. Un retour massif à Wallis provoquerait une famine : les Wallisiens sont donc condamnés à vivre en Nouvelle-Calédonie. Il est bien évident, dans ces conditions, que la droite a d'énormes moyens de pression psychologiques, politiques et économiques sur cette catégorie de travailleurs, qui sont au demeurant très exploités, et aussi maltraités, humiliés que les Canaques par les Caldoches dans la vie de tous les jours, et par les patrons dans les boîtes. Les Wallisiens forment vraiment le sous-prolétariat : ce sont surtout des manoeuvres, dans le bâtiment et les mines ; certains bossent aussi dans les transports, comme chauffeurs de car... Ils sont facilement manipulables. On leur dit : Vote Lafleur ou les Canaques vont te renvoyer à Wallis (un journaliste a d'ailleurs fait un mauvais jeu de mots : « Wallis ou le cercueil »). C'est pourquoi ils se mettent du côté du plus fort. Il est difficile pour le mouvement indépendantiste d'amener ces travailleurs à rejoindre sa lutte, difficile de leur expliquer qu'il y a plus de distance entre un travailleur wallisien et un Lafleur, par exemple, qu'entre un travailleur wallisien et un travailleur canaque, que nos intérêts sont convergents, nos problèmes identiques. La dimension coloniale est là, qui empêche les gens de se parler, de s'expliquer et de lutter ensemble. Cela dit, la situation n'est pas aussi manichéenne qu'on la présente dans la presse. Il n'y a pas d'un côté les Caldoches et les immigrés rassemblés dans une union sacrée, et de l'autre les



Canaques, puisque des non-Canaques ont choisi de lutter à nos côtés. Et amener à nous le plus de travailleurs possible, par le syndicat, est le seul moyen d'éviter la guerre civile. Parce que c'est dans la lutte quotidienne seulement que les travailleurs peuvent se rejoindre, c'est dans l'entreprise qu'ils vivent leur exploitation : sortis de l'atelier, ils retrouvent le système colonial. C'est pourquoi la stratégie du mouvement indépendantiste n'est pas une stratégie nationaliste, mais de lutte de classe.

Pour le FLNKS, l'indépendance est une étape vers une société multiraciale. « Multiracial » est un terme dont nous nous sommes laissés déposséder par la droite, mais dès le moment où on a parlé d'indépendance, on a dit : Nous voulons un pays multiracial, un pays où la conscience de classe aura transcendé les divisions raciales créées par le colonialisme et les barrières culturelles. Le FLNKS a donné des garanties aux travailleurs non-canaques, qui pourront automatiquement accéder à la « citoyenneté kanak » après l'indépendance, étant entendu que certaines personnes indésirables feront bien, elles, de prendre l'avion avant ce jour...

Dans la plupart des grèves, l'USTKE a défendu des travailleurs non-canaques, wallisiens ou caldoches. Nous nous sommes affrontés aux milices d'extrême droite pendant des nuits en tenant des piquets de grève. Par exemple, dans une société de gardiennage qui se fait un chiffre d'affaires formidable, au centre de Nouméa, parce qu'elle se partage tout le marché calédonien avec une autre société. Le patron de cette boîte, pied-noir militant notoire d'extrême droite, avait licencié un délégué USTKE caldoche qui avait eu le tort d'ouvrir sa grande gueule. Il y avait deux Canaques seulement sur

une cinquantaine de salariés, pour la plupart wallisiens. Nous nous sommes battus pendant trois jours et trois nuits. Toutes les organisations indépendantistes ont pris le relais, organisé des collectes, et Eloi Machoro était là pour montrer l'importance que nous donnions à ce combat.

Dans le bâtiment, pendant quarante-cinq jours, nous avons occupé une entreprise qui licencierait une trentaine de travailleurs wallisiens. Toutes les tribus, toutes les composantes de l'USTKE ont contribué, par de l'argent ou de la bouffe, à soutenir ces travailleurs... Véritable révolution dans le syndicalisme et les rapports entre les travailleurs en Nouvelle-Calédonie !... Dans la menuiserie, on a occupé une scierie pendant deux semaines, et on a gagné avec une vingtaine de travailleurs wallisiens une grève très dure...

Si on arrive à faire la jonction entre Canaques et non-Canaques, on pourra éviter la guerre civile et isoler les éléments d'extrême droite. Mais c'est un travail très lent, très complexe, parce que le combat est inégal. En face, la bourgeoisie coloniale possède tous les moyens d'information. Le seul quotidien est d'extrême droite. La radio et la télé, qui sont aux mains de l'administration, font le black-out total sur le mouvement indépendantiste. Nous ne possédons que nos petites brochures d'organisation, pas de radio, aucun moyen de propagande pour essayer de parler et donner aussi la parole aux travailleurs non-canaques. Le FLNKS ne peut briser le mur du silence, échapper à l'isolement, que s'il gagne le coup de poker stratégique qu'il a tenté le 18 novembre, avec les barrages. En Nouvelle-Calédonie, on dit : La démocratie, c'est les bar-



rages. Pour prendre la parole quand on ne possède ni journaux ni radio et qu'on nous ferme la gueule, pour parler aux Wallisiens, on fait des barages.

Quels sont les rapports de l'USTKE avec les syndicats de la métropole ?

Hnalaine : Il n'y en a pas. L'USOENC avait avec la CFDT, avant, quelques relations qui se sont bien estompées. L'USTKE, quant à elle, n'a pas de lien organique avec le mouvement syndical français, pour des raisons qu'il serait trop long d'expliquer ici. Quant aux appendices des grandes confédérations françaises en Nouvelle-Calédonie, ils sont pour le maintien du statu quo colonial. Le SNI, entièrement composé d'Européens, est sur des bases on ne peut plus colonialistes, par exemple. Par contre, certaines sections syndicales ici ont des positions plus nuancées. Des unions départementales de la CFDT sont en train de se déterminer en faveur de l'indépendance. Le Syndicat des correcteurs CGT de la région parisienne « s'affirme solidaire du peuple kanak et de son syndicat l'USTKE et appelle l'ensemble des syndiqués à soutenir toute initiative allant dans le sens de l'indépendance de la Kanaky »... Le bureau national de la FEN vient, quant à lui, de réclamer dans une motion l'autodétermination du peuple canaque, position contradictoire avec celle de la FEN calédonienne, qui représente la moyenne bourgeoisie française là-bas...

Avez-vous le soutien de certains syndicats sur le plan international ?

Hnalaine : Comme avec les syndicats français, nous avons très peu de rapports avec les organisations syndicales internationales telles que la FSM. Par contre, nous avons des relations avec l'OIT, et une représentation à la coordination du Forum des syndicats du Pacifique à Melbourne. Et, surtout, nous avons beaucoup de liens avec les syndicats du Pacifique. L'USTKE fait partie du Forum des syndicats du Pacifique, qui regroupe l'ensemble des mouvements syndicaux de cette région, syndicats qui se veulent indépendants des grandes centrales internationales. On y trouve par exemple SOHYO au Japon (8,5 millions d'adhérents), des syndicats de l'ACTU d'Australie (3 millions), ou bien de la FOL (Federation of labor, près de 2 millions) de Nouvelle-Zélande. Le Forum des syndicats du Pacifique, qui a trois ans d'existence lui aussi, a toujours soutenu la lutte du peuple canaque. Il a reconnu lors de sa dernière conférence aux îles Fidji, début octobre 1984, le FLNKS comme seul représentant légitime du peuple canaque, et l'indépendance comme seule voie permettant de garantir la paix et la stabilité de la région, dans une résolution votée à l'unanimité et appelant les travailleurs du Pacifique à se mobiliser là-dessus.

Nous avons également le soutien du mouvement antinucléaire, extrême-

ment puissant dans le Pacifique. L'Indépendant Pacific fait dans son combat la liaison entre la question de la dénucléarisation et celle de la libération des peuples de l'oppression impérialiste. Elle soutient la lutte des travailleurs philippins contre le régime de Marcos, et on retrouve ce réseau dans tout le Pacifique, du Japon à Hawaii... jusqu'aux Etats-Unis.

Sur quelles forces pouvez-vous compter à partir du mouvement syndical ?

Jimmy : Une mobilisation de tous les travailleurs est recherchée par nous, sur le plan syndical, pour lutter contre la situation actuelle. L'USOENC est très divisée : les affrontements entre Canaques et non-Canaques se multiplient à l'intérieur de ce syndicat. Son président, un non-Canaque, cherche à mobiliser les troupes caldoches pour casser du Canaque. Phénomène assez récent, et qui découle des difficultés engendrées par le problème de l'essence en Nouvelle-Calédonie (2).

Daniel : Il est très important que les centrales syndicales en France se déterminent par rapport au combat des Canaques, car cela peut avoir des répercussions directes sur la situation en Nouvelle-Calédonie...

Hnalaine : En effet, pour qu'une pression s'exerce en France sur le gouvernement socialiste et que l'opinion puisse réagir rapidement et efficacement, il faut que les syndicats se mobilisent. Une partie de mon travail ici consiste à rencontrer des syndicalistes, pour essayer d'obtenir leur solidarité. Je ne me fais pas beaucoup d'illusions, mais j'espère que des camarades se manifesteront.

Jimmy : Rencontrer les centrales syndicales est pour nous capital, étant donné la gravité de la situation... Ces derniers jours, Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, envisageait d'organiser une vaste manifestation à Paris en faveur de la « Nouvelle-Calédonie française ». Aussi lançons-nous un appel en direction du mouvement ouvrier dans son ensemble pour qu'une mobilisation identique à celle sur l'école publique se réalise. Parce que, pour reprendre les termes d'un article paru dans *Le Monde* : Chez les Canaques, il y a aussi des laïques...

A l'extérieur, sur quels soutiens comptez-vous vous appuyer pour construire une société indépendante ?

Hnalaine : D'abord sur l'opinion publique française. La France est un pays où cette opinion compte. Le gouvernement de gauche a été élu par les travailleurs. Nous avons la faiblesse de penser que les travailleurs peuvent se mobiliser, faire pression sur lui pour nous aider. Et ce d'autant que, depuis son départ du gouvernement, le PC fait de la surenchère sur toutes les questions d'importance, et particulièrement sur celle des Canaques. Le PC a retrouvé des accents très gauchistes

pour en parler, alors que, lorsqu'il était au pouvoir, il était beaucoup plus timoré, beaucoup moins net. Mais pour avoir pratiqué la gauche et l'extrême gauche en France, personnellement, je ne pense pas qu'une grande mobilisation va s'effectuer : je compte beaucoup plus sur la solidarité des peuples et celle du mouvement syndical du Pacifique.

Jimmy : Les pays de la Mélanésie (la Kanaky, la Nouvelle-Guinée, le Vanuatu (3), les îles Salomon et Fidji) formulent le grand espoir de pouvoir se regrouper dans une fédération des Etats indépendants de la Mélanésie. Face à l'impérialisme et aux pressions internationales, nous n'avons d'autre possibilité que de nous fédérer, non pour tenter de rivaliser avec les grandes nations, mais pour essayer de préserver une certaine indépendance par rapport à elles.

Daniel : Tous les pays cités par Jimmy appartiennent à l'aire culturelle mélanésienne et possèdent un fonds de civilisation commun (linguistique, technologique aussi bien que social). C'est pourquoi ils cherchent à se regrouper.

Jimmy : Par exemple, tous les mouvements de libération qui se sont battus dans ces pays, et même le mouvement national aborigène, en Australie, ont posé la question de la terre : le droit à la terre dû au peuple, le retour à la terre ancestrale, à une certaine forme de dignité à travers la terre...

1) L'USTKE définit ainsi ses objectifs dans son « Bulletin » au mois de décembre 1984 : « Dans ce pays, l'ouvrier qui entre dans l'entreprise doit laisser ses droits au vestiaire s'il ne veut pas encourir la sanction patronale. Cette situation n'est bien sûr pas le fait du hasard, elle résulte directement de deux facteurs particulièrement persistants, le capitalisme et le colonialisme contre lesquels l'USTKE s'emploie à lutter activement (...) L'USTKE, organisation démocratique qui rassemble des salariés de toutes ethnies, ne se limite pas à des revendications immédiates. Son action s'inscrit dans un processus de transformation sociale axé sur un choix de société. En l'occurrence : l'indépendance kanake socialiste ! (...) Bien entendu, le syndicat ouvrier n'a pas pour vocation de se substituer aux partis politiques. Il doit néanmoins occuper sa place et toute sa place de façon autonome. L'action du syndicat ne peut être réductible à la seule défense de droits individuels dans le cadre de l'entreprise, elle va plus loin, dans le but de concrétiser des choix socio-économiques et formule à cet effet des propositions devant être prises en considération. En conclusion, l'USTKE, organisation syndicale jeune et dynamique, est conduite à jouer un rôle majeur dans l'avenir du pays (...) La crédibilité actuelle de l'USTKE est essentiellement due à ses prises de position dépourvues d'ambiguïtés et à un engagement total et sincère pour la défense des travailleurs, la liberté syndicale et la justice sociale. »

2) Les camionneurs ont fait grève du 19 au 21 décembre 1984 pour « lutter contre l'insécurité », car ils avaient peur de se rendre en brousse.

3) Nouveau nom pour les Nouvelles-Hébrides indépendantes.

Dans un article intitulé « Syndicalisme apolitique ou le colonialisme à visage humain », Uregei Hnalaine s'en prend aux « nouveaux syndicalistes » de la Confédération syndicale de Calédonie, petit syndicat de fonctionnaires blancs. Il analyse les déclarations faites par l'un d'eux, Didier Baron, aux *Nouvelles calédoniennes* le 30 avril 1983, pour « démonter point par point les mécanismes fumeux de ce prétendu apolitisme syndical (et) mettre à jour le colonialisme rampant qui se cache derrière des slogans mystificateurs sur la liberté et tutti quanti qui, s'ils ne nous abusent plus, participent tout de même de cette vaste campagne d'intoxication visant à culpabiliser le travailleur non-kanak et criminaliser les syndicalistes partisans de l'indépendance.(...) La relation entre syndicalisme et politique est un vieux débat qui a traversé l'histoire du mouvement ouvrier international jusqu'à nos jours, se nourrissant des multiples clivages idéologiques et philosophiques qui ont singularisé les cultures nationales et marqué l'histoire des peuples.(...)»

Les caractéristiques historiques, culturelles et sociologiques propres à chaque société déterminent autant que les réalités socio-économiques la typologie des structures syndicales et, tout comme il y a des traditions politiques nationales, il existe des traditions syndicales propres à chaque classe ouvrière.(...) Alors, syndicalisme et/ou politique ? Contre-pouvoir social ou contre-pouvoir politique ? c'est un faux débat de vouloir généraliser les données du problème et c'est leurrer les travailleurs que de se réfugier derrière des proclamations de principe. Car sous prétexte de chasser l'idéologie et de différencier les genres, on voudrait nous imposer une frontière entre syndicalisme et politique. Or, cette frontière est purement formelle, elle n'existe pas en tant que telle, c'est une prescription au service de ceux qui émergent au système. Dépendants, tributaires ou satisfaits, tous ces messieurs ont une étroite relation de corps et d'intérêt avec ce système et en tirent toutes leurs ressources de survie, qu'elles soient d'ordre économique, politique ou sécuritaire. Ils se doivent de jouer le jeu, de contrôler la vox populi et de canaliser les mécontentements populaires vers ces goulots d'étranglement efficaces qui ont nom « hausses de salaires », « indices de correction », « congés payés en métropole », etc. Le syndicat n'est ni plus ni moins qu'un cartel des corporatismes professionnels et remplit son rôle d'appareil idéologique d'Etat : le système offre un cadre non coercitif où les revendications sociales s'expriment en toute quiétude. Cette institution civile se voit décerner un brevet d'utilité publique et garantit par là même la libéralité du système.

Moralité : mieux vaut des libertés formelles que pas de libertés du tout.

Tout ce beau monde postule que notre société a le privilège de compter parmi les rares démocraties qui illuminent cette planète et que cette plante si fragile doit faire l'objet de tous nos soins au risque de périr. Le système démocratique distribuant parfaitement les rôles, partis et syndicats ne devraient pas empiéter les uns sur les autres. (...) Ces professions de foi sur l'apolitisme ne visent qu'à réfuter la réalité du colonialisme en pays kanak, à faire croire qu'une forme océanienne de la démocratie française s'est épanouie dans ce pays. Pour un militant indépendantiste, l'idée même d'invoquer la Constitution française comme arbitrage paraît tellement incongrue et grotesque qu'on se demande si ces chantres de la liberté bleu blanc rouge ne cherchent pas à se convaincre eux-mêmes. Il faut en tout cas se faire une sacrée piètre idée de la démocratie pour penser un seul instant qu'elle existe réellement en Nouvelle-Calédonie, à moins de considérer le régime de Vichy dans la France occupée des années 40 comme la forme de démocratie la plus achevée que l'humanité ait connue. Il faut une sacrée dose d'audace à ces tribuns de café de commerce pour se revendiquer de l'héritage de la grande tradition syndicale française du XIX^e siècle quand on les sait honteux à l'idée d'avoir eu pour ancêtres des bagnards de la Commune. Il faut surtout avoir perdu tout atome de décence pour, de Nouméa, pleurer sur les enfants qu'on maltraite dans les mines brésiliennes et les usines indiennes, compatir aux malheurs de Solidarnosc, crier sa haine des dictatures de par le monde et ignorer les souffrances séculaires du peuple kanak opprimé sur sa terre. Quelle ignominie que de voir ces « démocrates » mobiliser leurs larmes et leurs portefeuilles pour secourir le boat people d'Indochine et ne pas bouger le moindre petit doigt pour dénoncer les crimes du colonialisme français ! Et les voilà qui, contournant le tas d'ordures qui s'amoncellent devant leur porte, viennent donner aux Kanaks et aux travailleurs des leçons de dignité !

Ces syndicalistes apolitiques qui maudissent d'autant plus le totalitarisme des autres qu'ils tolèrent complaisamment celui qui sévit en pays kanak nous rendent paradoxalement service, en ceci que leurs discours finissent par les discréditer davantage aux yeux des travailleurs calédoniens exploités. Certes, les pesanteurs historiques sont telles en Calédonie qu'il serait illusoire de vouloir changer du jour au lendemain un siècle et demi de mentalité coloniale qui a sédimenté la peur, l'ignorance, le racisme et la division dans les esprits. Mais le

colonialisme n'est pas immuable, et c'est cette intime conviction qui justifie notre combat et nous démarque des marchands d'assimilation. Partant de là, il n'y a plus pour nous de frontière entre syndicalisme et politique, entre usine et tribu. Le colonialisme est une réalité multiforme et omniprésente, qu'elle prenne des allures de cow-boy ou de libéral en costume trois-pièces.

C'est un système global, un tout indivisible. Le mouvement indépendantiste kanak comptabilise toutes les forces qui agissent dans le sens de l'indépendance dans un domaine spécifique, que ce soient la culture, la politique, le monde du travail, la paysannerie, etc. Le cadre d'une coopérative ne se différencie pas fondamentalement du paysan qui occupe la propriété d'un colon ou du syndicaliste qui exige que la fête des ignames soit déclarée jour férié au même titre que le 14 juillet. Le Kanak est un être unidimensionnel, il reste le même et ressent les mêmes peines et les mêmes frustrations quel que soit le lieu où il se meut. Ce n'est pas parce qu'il met sa casquette de salarié qu'il cesse de se sentir colonisé et le voudrait-il que son positionnement dans le monde du travail le ramènerait derechef aux dures réalités. La lutte syndicale est le terrain privilégié de la stratégie indépendantiste, car on se trouve dans un domaine de confrontation directe avec le capitalisme, où les rapports sociaux se palpent à l'état brut, où l'exploitation coloniale ne se dilue pas encore dans des canaux institutionnels. Qui d'autre que le militant syndicaliste est mieux placé pour, sur son lieu de travail, essayer de convaincre le travailleur non-kanak que lutte anticapitaliste et lutte anticolonialiste font un seul et même combat ?

La CSC cherche à présenter un profil respectable, nous parlons d'abattre le système colonial. La CSC s'inspire du Rotary-Club, nous nous revendiquons de l'expérience historique des mouvements de libération et des traditions révolutionnaires du mouvement ouvrier international. Elle veut usurper Solidarnosc, nous disons notre solidarité avec les camarades de la COB en Bolivie et nos frères syndicalistes noirs privés de droits et assassinés en Afrique du Sud.

Les syndicalistes indépendantistes ont fait un pari lourd de conséquences et d'espoirs : qu'en pays kanak, la solidarité des travailleurs pourra briser l'engrenage de la betise, du racisme et de la guerre civile. Nous croyons humblement que seule la vérité est révolutionnaire et il n'y a pas de raison pour qu'elle ne finisse pas par triompher un jour dans ce pays.

Il faut avoir été privé de liberté pour connaître le prix de cette liberté. Tout le reste, ce ne sont que des mots. »

UREGEI HNALAINE

La situation économique

Les ressources économiques de la Nouvelle-Calédonie peuvent-elles vous permettre de fonder un Etat indépendant ?

Hnalaine : Contrairement aux Antilles ou à la Réunion, qui auront de graves problèmes le jour où elles souhaiteront accéder à l'indépendance, parce qu'elles n'ont pas ou très peu de ressources économiques, la Nouvelle-Calédonie est un pays très riche en minerais de toute sorte, et beaucoup de ces minerais peuvent être exploités de manière rentable. Elle possède du cobalt, du chrome, du fer, du manganèse, et surtout du nickel. Le nickel est actuellement exploité, mais on estime avoir encore en réserve pour 300 ans d'exploitation au rythme actuel, en ce qui concerne les minerais garnérienriques ; et la Nouvelle-Calédonie détient aussi 45 p. 100 des réserves mondiales de nickel latéritique (minerai de faible teneur et qui demande pour être exploité une technologie beaucoup plus sophistiquée). Les ressources minières sont énormes, c'est pourquoi on appelle souvent la Nouvelle-Calédonie « le caillou ».

Il y a aussi les immenses ressources de la mer : si l'on s'en tient à la zone maritime, aux 200 milles marins, la Nouvelle-Calédonie possède un territoire maritime de 2 millions de kilomètres carrés. Et puis, l'agriculture et le tourisme peuvent garantir au pays la prospérité. Mais la simple possession de richesses ne suffit pas, en fait, à pallier le handicap que représente l'héritage colonial : le Ghana, par exemple, qui est un des pays les plus fertiles d'Afrique, avec 80 p. 100 de terres cultivables, est à l'heure actuelle le troisième pays le plus pauvre au monde, alors que, à l'époque du colonialisme anglais, on produisait et on exportait du blé...

Le malheur de la Nouvelle-Calédonie ne provient pas de son manque, mais plutôt de son abondance de richesses. Elle fait l'objet de convoitises générales. A la limite, il vaudrait mieux être un peu plus pauvre, parce que les Japonais et les Australiens lorgnent beaucoup vers la Nouvelle-Calédonie, c'est sûr.

Le nickel représente 99,2 p. 100 des exportations de la Nouvelle-Calédonie. Il appartient aux « métaux stratégiques » entrant dans la fabrication des produits à haute technologie et dans l'armement (industries nucléaires, aéronautiques, électroniques, etc.)...

Hnalaine : Oui, mais le secteur le plus rentable en Nouvelle-Calédonie, ce n'est pas le nickel, c'est l'import-export. La plupart des biens de

consommation et d'équipement sont importés, alors que, d'un point de vue alimentaire, nous pourrions être auto-suffisants. Nous pouvons produire du blé, du riz, faire de l'élevage, pour assurer l'essentiel de notre alimentation. Au lieu de cela, la viande arrive d'Australie, les produits laitiers d'Europe, etc.

Daniel : La bonne société nouméenne fait venir tout, par avion, d'Australie : viande, lait, salade, alors que tout peut pousser sur place...

Isabelle : La base du système import-export calédonien, justement, c'est que cela coûte moins cher d'importer que de produire sur place. Et la richesse des gros colons vient de là : ils se font des marges bénéficiaires considérables sur les produits importés (1). Le système fait que les produits locaux sont plus chers sur les marchés de Nouméa et de la brousse que les produits importés de Nouvelle-Zélande ou d'Australie.

Hnalaine : C'est la logique d'import-export que l'on retrouve dans tous les systèmes d'économie dominée... Mais il y a un autre problème : la Nouvelle-Calédonie est liée par son statut de TOM aux contingences du Marché commun : elle est obligée d'importer un certain quota de marchandises de la Communauté européenne. De ce fait, les coûts des produits sont beaucoup plus élevés : par exemple, si on fait venir du poulet de Hollande et non d'Australie, c'est beaucoup plus cher. On nous impose un cadre économique très restrictif. Et demain, pourrions-nous faire autrement qu'intégrer les accords de Lomé, par exemple ? C'est là qu'on va jauger la réalité de l'indépendance, et surtout la réalité des dépendances dans l'indépendance...

Jimmy : La Nouvelle-Calédonie est une caricature d'économie dominée par l'impérialisme, une caricature de rapports colonisé-colonisateur. Ceux qui ont lu Fanon sans le comprendre n'ont qu'à aller en Nouvelle-Calédonie pour voir une parfaite illustration de ses thèses.

Actuellement, il n'y a pas de développement agricole en Nouvelle-Calédonie ?

Daniel : Si. L'élevage est important. Ce sont les Caldoches qui possèdent les exploitations agricoles et pratiquent le ranching, avec des milliers de têtes de bétail, un élevage extensif à l'australienne... Une ferme de 1 000 hectares est pour eux une petite exploitation. L'ensemble des réserves canaques - c'est-à-dire les îles Loyauté et certaines parties de la Grande-Terre - représentent à peu près 20 p. 100 de la superficie totale,

alors que 2 300 familles caldoches possèdent une superficie équivalente. La situation foncière correspond parfaitement à une situation coloniale type XIX^e siècle.

Isabelle : Il faut ajouter que 1 000 familles possèdent 90 p. 100 des terres cultivables en Nouvelle-Calédonie, c'est-à-dire que la majorité des terres sont aux mains de quelques gros exploitants.

L'aide financière de l'Etat français à la Nouvelle-Calédonie est considérable. Où va cet argent ?

Hnalaine : L'aide a représenté presque 2 milliards de francs en 1983. Elle va partout, beaucoup dans le secteur public, pour l'assistance publique (les dispensaires sont gratuits pour les Canaques : ils n'ont pas la Sécurité sociale puisqu'ils ne sont pour ainsi dire pas salariés) et les dépenses liées à l'administration. Elle sert à payer le traitement des fonctionnaires, qui sont pléthore. Mais c'est surtout le secteur import-export qui en bénéficie. Et l'argent repart aussi...

Dans quels secteurs économiques travaillent les Caldoches ?

Hnalaine : En dehors de l'import-export et de l'agriculture, il y a des salariés caldoches dans la fonction publique, le commerce, tous les secteurs de l'économie. Mais il existe de telles disparités sociales entre les Caldoches et les autres communautés que, de toute façon, même s'ils ne sont pas tous de grands bourgeois ou de gros colons, ils font partie des privilégiés du système.

Isabelle : Il y a aussi de nombreux petits Caldoches en brousse qui sont seulement les métayers de gros propriétaires fonciers tels que Lafleur...

Hnalaine : Il reste très peu de colons broussards, à cause de l'exode vers les villes. Beaucoup de Caldoches vivent aujourd'hui en zone urbanisée, et ceux qu'on peut assimiler à des « lumpen », il faut les chercher. Mais, de toute façon, ce sont moins les différences économiques et sociales que le statut politique qui comptent. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si c'est surtout dans l'extrême droite, depuis un an, que l'on trouve les « petits broussards ». Comme à l'OAS. Ce sont eux qui ont le plus à perdre de manière directe. Les autres se sont déjà installés un peu en Australie, en Polynésie. Ils ont rapatrié leurs capitaux sans attendre le 18 novembre 1984, ni même le 10 mai 1981. La grande bourgeoisie a d'ailleurs toujours investi à l'étranger. Seulement, à présent, c'est la moyenne bourgeoisie qui commence à rapatrier ses capitaux pour préparer ses arrières.

1) Jusqu'à l'arrivée des socialistes au pouvoir en France, les Européens ne payaient pas

imposé l'impôt sur le revenu en 1983, mais selon un système fiscal extrêmement léger.

d'impôt en Nouvelle-Calédonie (les Canaques seulement à partir de 1946). La gauche a

La société traditionnelle

canaque

On parle beaucoup des « tribus » canaques. Pourriez-vous nous expliquer ce que recouvre ce mot ?

Hnalaine : « Tribu » est un terme administratif utilisé au début du XX^e siècle pour désigner un ensemble de clans, de groupes de clans canaques qui se réunissaient sur un territoire donné, et qui étaient structurés autour d'une chefferie commune. Cette chefferie pouvait fédérer aussi bien deux ou trois que des dizaines de clans, c'était très variable. Et le chef, dans la société canaque traditionnelle, précoloniale, n'avait aucune fonction féodale - rien de comparable avec les structures féodales classiques, où le chef est un seigneur propriétaire de la terre et des sujets eux-mêmes et a droit de regard sur toute la vie sociale (comme à Madagascar, par exemple, où existaient un roi, une cour, une aristocratie de la terre et de la guerre qui dominait les sujets). Le « chef » canaque était un médiateur qui avait pour fonction de répartir les tâches et de redistribuer les richesses de la tribu entre tous les clans sur une base très égalitaire. Mais c'est un des drames de la colonisation : le colonialisme a féodalisé les rapports entre la chefferie et la tribu, le chef et les sujets. Progressivement, la plupart des chefs sont devenus, par une des tactiques classiques de l'administration coloniale (la création de relais au sein des structures traditionnelles), des petits représentants de l'administration en milieu tribal, des intermédiaires entre les sujets et elle en passant par le syndicat des affaires indigènes (gendarme, représentant en tribu du service de l'Indigénat, qui s'occupait des affaires de la tribu).

Aujourd'hui, les tribus sont fédérées dans des districts administratifs. Dans les textes sur l'aménagement du territoire, les espaces tribaux canaques, au sein des réserves, sont mentionnés. Et la réserve n'est pas une commodité de langage : la législation coloniale des réserves n'a pas été abolie, les Canaques vivent encore selon un système régi par des lois particulières...

Les réserves qui ont été réorganisées en 1917, après la seconde grande insurrection armée, ont été pensées par les officiels de l'époque comme un système carcéral destiné à faire périr à petit feu, dans les dix années à venir, les rescapés des massacres et de toutes les maladies importées. Par excès de raffinement, pour ne pas tuer tous les Canaques à coups de canon,

on les a mis dans les réserves, on les a parqués dans les contreforts des montagnes, pour attendre leur fin. Les conditions de vie dans les réserves s'apparentaient à celles de l'apartheid, de l'Afrique du Sud... Mais paradoxalement, ces réserves, ces tribus sont devenues le foyer vital des Canaques, de leur nationalisme. Une véritable renaissance physique s'y est opérée ; aussi avons-nous un peu l'habitude de nous présenter comme les rescapés d'un génocide. Les systèmes les plus barbares mis en place par le pouvoir colonial, avec le concours d'ailleurs de forces qui, à l'origine, avaient une fonction purement colonialiste, comme les Eglises, se sont ainsi retournés contre ce pouvoir, en contribuant à l'essor culturel du peuple canaque. Les Eglises ont représenté pendant cinquante ans les seules institutions à se préoccuper d'organiser les Canaques, notamment sur le plan de la santé, et de leur donner une éducation.

DISCUSSION AVEC ISABELLE SEULE, QUELQUES JOURS APRES

Quelle est la signification des mots « Canaque » et « Caldoche » ?

Isabelle : Le mot « Canaque », qui a longtemps été utilisé comme un terme méprisant par les Européens à l'égard des Mélanésiens, avant que ces derniers ne se mettent à le revendiquer avec fierté, il y a une vingtaine d'années, signifie « homme ». D'après l'ethnologue Guiart, le mot « Caldoche », contraction de « Calédo-chose », aurait été inventé peu après la Seconde Guerre mondiale par la femme mélanésienne du conseiller territorial autonomiste Maurice Lenormand, le premier député de l'Union calédonienne en 1951.

Comment s'organise la vie dans les réserves ?

Isabelle : Après les révoltes, des clans de diverses origines ont été regroupés dans les réserves avec les clans originaires de la région. A la tête de la réserve se trouve le « grand chef ». Selon les endroits, il correspond à une autorité coutumière (comme à l'île des Pins) ou non (comme sur la Grande-Terre), car là où les autorités coutumières se sont opposées à la colonisation, elles ont été écartées de cette fonction. Et puis, lorsque la réserve comporte plusieurs tribus, un « petit chef » est placé à la tête de chacune

Jimmy : Lorsqu'en France, on parle de tribus, c'est pour alimenter les reportages de Thierry Desjardins dans *Le Figaro*... Les Canaques vivent leur communauté, leur vie en groupe, à partir de principes tels que le partage, la solidarité ou d'autres valeurs humaines qui sont, après tout, idéaux ou réalités, celles de tous les hommes. Mais la « tribu » a une fonction politique très précise : au siècle dernier, quelques tribus canaques, dans la Grande-Terre surtout, ont échappé au massacre qui a suivi l'insurrection. Elles ont été déportées, surtout après 1880, et cantonnées dans des aires exiguës, institutionnalisées sous le nom de « réserves » en 1898. Les tribus ont survécu dans les réserves, malgré la violence coloniale et toutes les offensives lancées contre elles pour détruire leur organisation sociale. La vie dans les tribus a permis aux Canaques de revendiquer leur culture, leur humanité, un tas de valeurs de ce genre pour s'opposer au colonialisme...

d'elles pour faire le lien entre les tribus et le grand chef. Enfin, le conseil des anciens, également repris par la colonisation, approuve toute décision coutumière.

Dans la société traditionnelle, le chef doit prendre l'avis de tous, et il ne peut imposer une décision contre l'assentiment de la tribu. Il symbolise la cohésion de l'ensemble des clans appartenant à une unité territoriale donnée plus que l'autorité en elle-même. L'image de la grande case le définit bien : avant, dans chaque tribu se dressait une grande case où se rassemblaient les représentants désignés par les différents groupes. Le poteau central représentait le grand chef, et les poteaux sur le pourtour les clans réunis dans la même unité territoriale. Si on enlevait un poteau - un clan -, la case - l'unité politique et sociale du groupe - s'effondrait. Car, comme chaque poteau avait pour rôle de soutenir la case, chaque clan avait un rôle déterminé, une fonction précise et complémentaire dans une unité territoriale donnée : certains clans étaient chargés de la pêche, d'autres des relations avec l'extérieur, du maintien de l'ordre (par un certain nombre de rites magiques, parfois), ou encore de la



chefferie... Et la cohésion de l'ensemble était maintenue par le système des alliances, les « routes matrimoniales » entre unités domestiques. N'importe qui ne pouvait être envoyé en délégation dans une autre tribu, par exemple. Tout était réglé, précis. On ne pouvait faire n'importe quoi n'importe comment...

On nommait souvent chef le dernier arrivant, et non l'héritier du chef précédent. Les premiers arrivants étaient considérés comme les maîtres du sol, ceux à qui le territoire appartenait, alors, quand un « étranger » arrivait, on le nommait chef, façon comme une autre de lui marquer du respect. Souvent, on dit : On fait sujets les chefs, et chefs les sujets. Mais c'est relatif... Et le chef ne pouvait rien décider tout seul, il avait à ses côtés des « conseillers », qui étaient en fait tous les maîtres du sol. Un chef le restait généralement à vie, mais s'il ne faisait pas son travail normalement et outrepassait ses pouvoirs, il pouvait à tout moment être démis de ses fonctions par ces personnes qu'on ne voyait pas diriger, mais qui en fait le faisaient... A l'heure actuelle, ce système fonctionne plus ou moins bien, car la colonisation l'a vicié. A l'île des Pins, les problèmes sont même absolument monstrueux, parce que les missionnaires ont mis leur nez, dans les années 40, dans les affaires de succession à la chefferie. Ils ont fait passer quelqu'un et quand les autorités coutumières ont voulu rétablir celui qui était en droit d'avoir le poste de grand chef, ils se sont opposés à elles. Depuis, c'est l'affrontement entre deux clans qui ont autant droit l'un que l'autre, de par leur profondeur généalogique, à prétendre au titre, si l'on peut dire. De plus, cela recoupe des divisions politiques, avec d'un côté le RPCR et de l'autre l'UC : le Sud était jusqu'ici beaucoup moins indépendantiste que le Nord, mais j'ai l'impression que cela a énormément changé ces derniers temps...

Le nom de chaque personne : Tjibaou, Machoro, fait référence à un toponyme, à l'ancrage du clan dans un lieu précis de la Calédonie. Chaque clan est ancré spatialement, même s'il s'est toujours beaucoup déplacé, parce qu'il devenait numériquement trop important et qu'il fallait scissionner, etc. L'histoire orale garde en mémoire tous ces déplacements, qui se superposent à l'histoire généalogique du clan. Et c'est pour cela que la revendication de la terre a autant d'importance...

Pourquoi y a-t-il eu un mouvement de récupération des terres, il y a deux ans ?

Isabelle : Sous Giscard, Dijoud, secrétaire aux DOM-TOM, avait compris qu'il fallait essayer de faire une réforme foncière, de redistribuer un certain nombre de terres aux Canaques. Mais cela n'avait pas abouti. En 1981, les socialistes ont repris le projet de réforme foncière et créé l'Office foncier. Un clan qui revendique une

terre en fait la demande à l'Office, et celui-ci se charge de négocier avec le colon qui l'occupe la façon dont le clan peut la récupérer. Généralement, il rachète la terre aux colons. 80 000 hectares ont ainsi été récupérés par les Canaques. Cela s'est passé plus ou moins bien selon les endroits. Les colons acceptaient dans certains cas de rétrocéder à l'Office une partie de leur exploitation pour la rendre aux Canaques. Ensuite, si les Canaques ne voulaient pas la mettre en exploitation, les colons la leur louaient parfois. Dans d'autres cas, ils n'ont pas voulu rendre les terres, et alors les Canaques les ont occupées symboliquement, en installant des cases dessus.

Que recouvre la notion de clan ?

Isabelle : Le clan est un regroupement d'unités domestiques liées entre elles par des relations de famille, de parenté, sur un même territoire, avec à leur tête un chef, généralement l'aîné. Traditionnellement, tous les membres d'un clan travaillent ensemble les champs : il n'y a pas de propriété privée, mais une redistribution des terres en fonction des besoins, au niveau de leur utilisation. De même, la pêche est faite collectivement. Les gens sont ainsi unis par une fonction commune dans une unité plus vaste, et reliés par la parenté : ils se positionnent toujours par rapport aux autres. Avec le système colonial, certains chefs coutumiers ont joué de leur position pour pousser leurs sujets à voter comme eux, à suivre la même ligne politique. Mais cela ne marche pas forcément, et c'est vraiment une distorsion due au système colonial. De même, avant, les gens travaillaient les champs du grand chef, mais en échange, il faisait pour eux énormément de choses. C'était à double sens. Maintenant, c'est un peu à sens unique.

Est-ce que les gendarmes entrent sur le territoire des réserves ?

Isabelle : Non seulement ils y entrent, mais ce sont eux qui sont responsables de toutes les affaires indigènes et coutumières. Il n'y a pas longtemps encore, quand une personne étrangère à la réserve voulait s'y promener, elle ne pouvait le faire qu'accompagnée des gendarmes. Ils s'occupent de tout, comme syndics des affaires indigènes, syndics des gens de mer quand ils sont au bord de la mer, etc. Car sur le territoire des réserves, il ne peut y avoir aucune transaction sans le palabre, sans un document signé par les autorités coutumières de la tribu devant le représentant des affaires indigènes, donc le gendarme. Dans la Chaîne, toutes les réserves ne possèdent pas de poste de gendarmerie, mais les gendarmes sont partout. Ils sillonnent à partir d'un poste toute une région.

Comment se passent les rapports hommes-femmes dans la société canaque ?

Isabelle : On lit souvent dans la presse que la société canaque est une

société féodale, que la femme canaque est une femme exploitée... Mais c'est de la connerie ! Ou, plus exactement, la femme n'est pas plus exploitée là-bas qu'ailleurs, et peut-être même moins, de la façon dont j'ai pu le percevoir. Dans les autorités coutumières, il n'y a pas de femmes, c'est vrai. Mais toute l'organisation politique, toute la structuration de la vie politique et sociale des groupes entre eux se fait par les « routes matrimoniales », donc par l'intermédiaire des femmes. Dans la pratique, lorsqu'on vit dans une famille, on voit que les femmes ont énormément de pouvoir au sein de chaque unité domestique. Je ne peux pas tirer la leçon des expériences que j'ai pu avoir là où j'ai vécu, bien sûr, mais ce n'est pas parce que les femmes n'apparaissent pas sur le devant de la scène qu'elles n'en jouent pas moins un rôle important, à des tas de niveaux.

La société canaque est une société patrilineaire : la transmission des droits se fait aux enfants mâles, parce que la femme mariée appartient au clan de son mari. Elle perd ses droits dans son clan d'origine (en fait, elle en conserve un minimum pour le cas où elle y reviendrait) et en acquiert d'autres par ses enfants, qui sont forcément du clan de son mari. La transmission se fait donc par l'homme. Maintenant, de là à dire que la femme est exploitée... La répartition des tâches existe comme ailleurs : au niveau de la culture des champs, par exemple, les hommes font le labourage, les femmes plantent les ignames... Mais la femme n'est pas traitée comme du bétail, et on ne lui refile par les tâches particulièrement pénibles, comme on peut l'entendre dire... Son exploitation n'est pas la même que chez nous, mais elle n'est pas pire, et, dans certains cas, je trouve même qu'elle est moins forte. Par exemple, l'éducation des enfants est complètement prise en charge collectivement, par l'ensemble du groupe, et non au niveau de l'unité domestique. Il



n'y a pas de différence entre garçons et filles, et ce sont beaucoup les hommes qui s'occupent des gamins : on ne voit jamais cela ici... Mais je sais pas quel regard les femmes canaques portent sur leur exploitation. Sans doute celles qui travaillent à Nouméa subissent-elles une double exploitation, du fait du rapport de travail, en tant que femmes canaques et salariées. Et de là, sans doute, une organisation féministe indépendantiste...

Le mariage implique-t-il un marchandage, comme cela a également été dit ?

Isabelle : Non. Pas du tout. Le mariage traditionnel impliquait qu'on ne pouvait épouser n'importe qui. Généralement très tôt, on savait que tel garçon allait épouser telle fille, pour reprendre des alliances anciennes, selon un système très compliqué, et conforter les alliances du groupe, donc. Ce n'était pas un mariage où les gens se choisissaient... Mais ce mariage n'existe plus beaucoup aujourd'hui. Et le mariage n'est de toute façon pas l'objet d'un marchandage. On fait la coutume en offrant des présents coutumiers, comme à l'occasion des deuils, mais ces présents n'ont pas une valeur marchande. Plutôt une valeur symbolique, pour montrer les liens, etc. Dans la coutume que l'on fait à quelqu'un, en lui amenant du tabac, un tissu ou aujourd'hui un billet de banque, on n'achète pas la relation que l'on va avoir avec lui.

Au niveau de la langue, selon que l'on s'adresse à une femme mariée, à une jeune fille, à une tante maternelle ou paternelle, selon l'âge et la position familiale que l'on occupe par rapport à elles, on s'exprime différemment. Tout est supercodifié, mais ce sont des attitudes de respect (et on respecte une vieille femme aussi bien qu'un vieil homme), qui ne veulent pas forcément dire domination. On a du mal à comprendre cela ici : respect ne veut pas

dire domination, c'est chacun à sa place, et même si on n'a pas les mêmes droits, toutes les places sont égales...

Le mariage est un échange, une façon de souder le contrat : don contre don, mais on n'achète pas la femme. Traditionnellement, on offrait des colliers de perles, de coquillages, qui avaient une valeur symbolique. Actuellement, un tel présent n'existe pratiquement plus, il a été remplacé avec la colonisation par des billets de banque. Mais on n'accorde pas une valeur financière à ces billets. On ne se dit pas : ben tiens, cela va me permettre d'aller acheter trois kilos de sucre... C'est comme dans la coutume : la nourriture ou le tissu symbolisent le présent, pas la valeur marchande. Ce n'est pas comme en Afrique du Nord : la coutume n'est pas plus ou moins importante en fonction de la femme et son prix ne se discute pas. La coutume est plus ou moins importante selon l'importance des groupes qui sont mis en présence : dans une grande chefferie, un mariage qui concerne l'ensemble de la chefferie entraînera la coutume de l'ensemble des autres grandes chefferies ; dans un petit clan, où seulement les gens proches seront mis en relation, la coutume sera moins importante... Mais, de toute façon, le système de la dot, en France, est-il un achat ou non ? Certains, ici, ne conçoivent le mariage qu'en fonction de la dot qui est offerte, d'autres ne fonctionnent pas comme cela...

Comment se passent les relations entre les Canaques et les différentes communautés ?

Isabelle : Ce qui est frappant lorsqu'on arrive à Nouméa, c'est de constater la méconnaissance des Caldoches par rapport aux Canaques : ils n'ont jamais mis les pieds dans une tribu. Le système qui existe en Nouvelle-Calédonie est hypocrite et mesquin : on ne voit nulle part « Interdit aux Canaques » comme « Interdit aux Noirs » en Afrique du Sud. Mais, dans les boîtes de nuit, par exemple, c'est « Interdit aux claquettes », ce qui revient au même puisque les Canaques n'ont que des claquettes aux pieds. Tout est en demi-teintes et subtilités. Le personnel de maison à Nouméa est canaque. Ce sont essentiellement des gens de l'île des Pins, du Sud, qui sont logés dans des petits garages ou appentis des grosses maisons bourgeoises. Les Caldoches disent : Les Canaques, je les connais. D'ailleurs, j'ai ma bonne canaque et je l'aime bien... Mais en fait, ils ne les connaissent absolument pas. Par contre, les Canaques, eux, ont tout à fait compris la façon dont fonctionnent les Caldoches et leur système...

C'est le rapport classique du dominé face au dominant...

Isabelle : On entend aussi beaucoup, en arrivant en Nouvelle-Calédonie : De toute façon, il est impossible de travailler avec les Canaques, parce

qu'ils ne font rien et qu'on ne peut rien leur faire faire. Tous les poncifs... Et aussi : Comment faites-vous pour rester en tribu ? Vous n'avez pas peur ?...

Avec les autres communautés ethniques, il existe de très nombreux contentieux. Les Tahitiens, par exemple, ont généralement mauvaise réputation auprès des Canaques, parce qu'ils pêchent énormément (pour commercer avec les Japonais, souvent), sans respecter les règles et les zones coutumières de pêche. Cela provoque bien des conflits. Et puis, beaucoup de Tahitiens ou d'Indochinois sont des colporteurs, ils font du commerce ambulant dans les endroits où il n'y a pas de magasins. En échange, ils achètent les produits des Canaques, du poisson, etc. Mais ils les exploitent complètement : comme les Canaques sont obligés d'en passer par eux, ils fixent les prix comme ils l'entendent... Beaucoup de ces problèmes proviennent du système colonial : toutes ces minorités ethniques qui ont été importées, même si elles se trouvent au bas de l'échelle sociale, sont toujours considérées comme au-dessus des Canaques. Et elles se mettent toujours du côté des Caldoches, parce qu'elles ont peur de l'indépendance et qu'on leur fait du bourrage de crâne...

Combien existe-t-il de langues chez les Canaques ? Y a-t-il de grosses variations entre elles ?

Isabelle : On recense 28 langues, et 7 aires linguistiques, c'est-à-dire 7 régions où il y a intercompréhension linguistique : les mots changent complètement, mais la compréhension en demeure possible... De plus, la tribu canaque ne vit pas repliée sur elle-même. Au contraire. Avec les alliances — puisque c'est par le mariage qu'on établit les relations sociales — les femmes viennent de l'extérieur, donc avec une autre langue. Alors, forcément, dans chaque réserve, on trouve des interprètes, des gens qui parlent plusieurs langues.

Est-ce que la culture canaque s'est beaucoup perdue ou déformée ?

Isabelle : La coutume demeure plus ou moins forte selon les endroits, mais elle existe toujours. Pour le boycott des élections, les indépendantistes sont passés partout par la voie coutumière, et le résultat montre bien sa vigueur actuelle. Des jeunes Canaques, ici, me disent parfois que la coutume les fait chier, qu'ils ressentent beaucoup de règles comme contraignantes, comparées à celles de la société occidentale (baisser la tête lorsqu'on rencontre un vieux, par exemple). Cela peut être une contrainte, effectivement. Mais ces règles de conduite sont tout à fait aménageables, et elles doivent l'être par les Canaques eux-mêmes : la coutume n'est pas un frein au développement, comme on le dit souvent, et elle constitue le ciment de la société canaque, l'identité des Canaques.

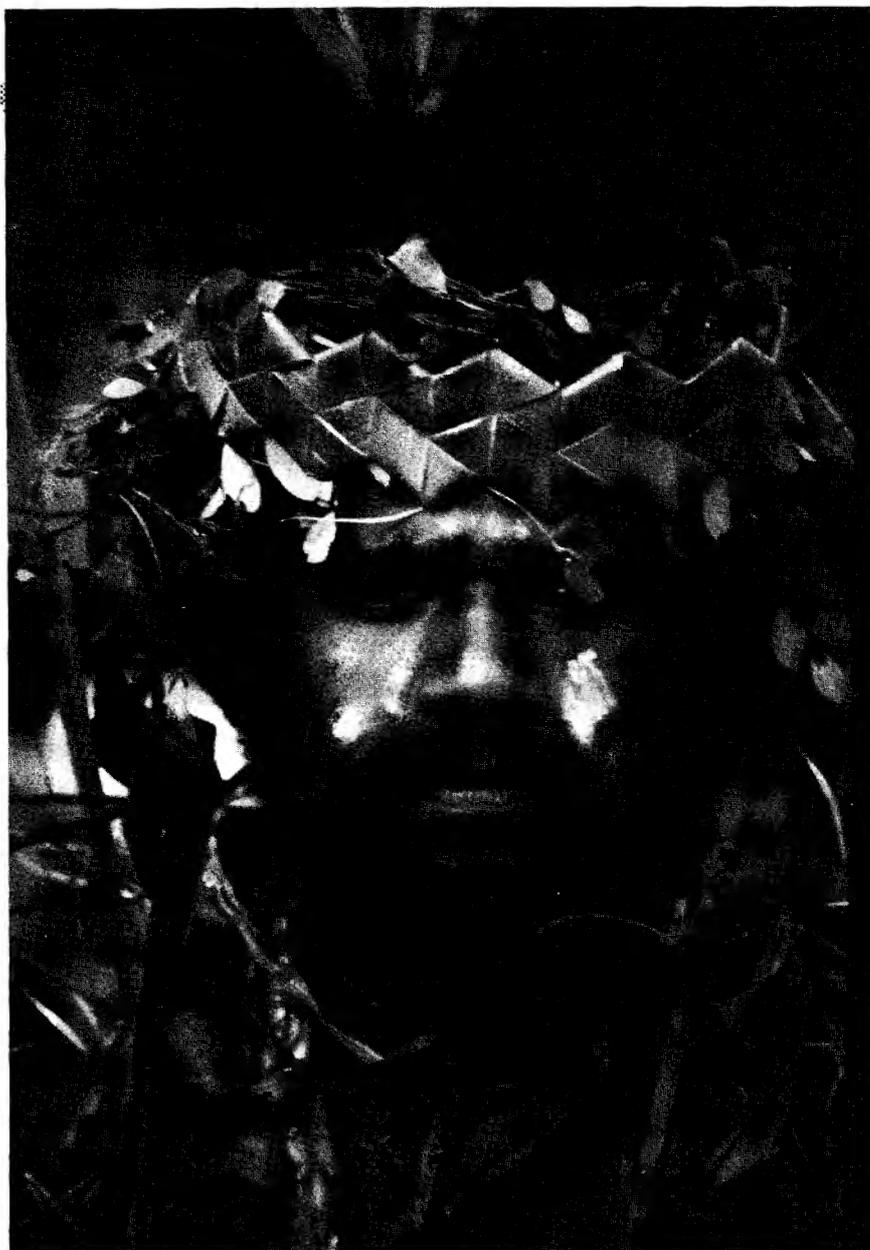


La terre

Les Canaques se répartissent en groupes familiaux dispersés, chacun s'installant autrefois sur un promontoire, au bord d'une rivière ou sur le littoral. Ces implantations sur des allées de terre surélevées (appelées terres) correspondaient à la mise en culture des terres alentour dans le cadre d'une économie horticole d'autosubsistance associée à des échanges organisés de produits particuliers (poisson, sel, tubercules, etc.) provenant de terroirs aux écologies distinctes et complémentaires.

Pour des raisons techniques (épuiement des sols) et sociales (ouverture de relations lointaines, querelles, etc.), les maisonnées canaques étaient très mobiles. Elles venaient s'insérer, au gré des déplacements, dans des ensembles politiques liant entre eux, dans un même terroir et au-delà, des groupes familiaux d'origines diverses. Mais la mobilité n'est pas ici en contradiction avec l'enracinement : le premier habitat occupé par le plus lointain ancêtre de la généalogie donne son nom à tous les descendants de cet ancêtre ; les noms que les Canaques portent aujourd'hui sont ceux des lieux d'origine de leur famille, de leur clan. En regard de cette identité en quelque sorte liée à l'espace, on imagine quels traumatismes ont pu résulter de la spoliation foncière : le vol des terres apparaît comme une atteinte aux structures économiques et sociales, comme une insulte à la personnalité même des Canaques.

L'organisation des groupes familiaux au sein d'un terroir obéit à un petit nombre de principes politiques extrêmement importants pour comprendre la situation actuelle : le premier occupant du terroir, portion de vallée, rivage marin, en tant que premier défricheur, qu'ancien du pays, accueille les autres groupes, leur cède un site d'habitation et de cultures. En échange, les nouveaux venus font valoir auprès de leurs hôtes des capacités sociales, techniques, politiques spécifiques : donneur d'épouses, guetteur, magicien de la pluie ou du soleil, diplomate, etc., autant de fonctions complémentaires qui unissent entre eux des groupes venus coexister dans un terroir. Ce système de dépendances mutuelles se construit par la négociation, la concertation. Quand les conditions d'accord sont bonnes, il arrive qu'on place le dernier arrivant sur le territoire dans une position particulière, celle de représentant de l'unité de l'ensemble, de garant du consensus, chargé de manifester par des activités diplomatiques (récep-



tions, visites, présidence des discussions) la cohérence de l'organisation du terroir. Ce personnage a été malencontreusement appelé « chef » par les Européens. Doté d'une fonction de représentation plus que d'un pouvoir de coercition, le « chef » dépend de

ceux qui l'ont installé et en particulier des anciens, premiers occupants.

● (Extraits de « Aspects de la société canaque », Association « Information et soutien aux droits du peuple kanak ».)

Les premières acquisitions de sol par les Européens se font par le biais de tractations dérisoires avec les autochtones. Elles sont stoppées par le gouvernement français qui, en janvier 1855, se réserve la propriété exclusive des terres « non occupées » par les Mélanésiens. Pour cela, il répartit arbitrairement le territoire en « terres occupées » et « terres vacantes », et méconnaît ainsi la réalité de l'occupation du sol par les Canaques.

En effet, dans cet espace, des groupes familiaux, organisés en unités politiques plus vastes, pratiquent l'horticulture - cultures mobiles d'ignames et de taros, brûlis et jachères - ainsi que la chasse, la pêche et la cueillette à l'intérieur de territoires définis. D'où la présence d'espaces apparemment vacants. Chaque unité n'a que des droits d'usage : la terre est inaliénable. (...)

Habitée à l'intégration de l'étranger, la société canaque lui accorde facilement des droits de mise en valeur de parcelles limitées pour un temps donné, et lui laisse la propriété des plantations qu'il a effectuées et entretenues. Il n'est jamais question de cession ou de vente de territoire.

La colonisation libre débute en 1867 par l'installation progressive d'Européens sur les « terres vacantes ». Ils pratiquent un élevage extensif qui détruit les cultures canaques, de tout temps non clôturées. La spoliation foncière repousse de plus en plus les Mélanésiens vers le flanc des montagnes, sur les mauvaises terres qui sont constituées en réserves. (...)

● (Extraits de « Les Grandes Etapes de la colonisation en Nouvelle-Calédonie et de la lutte du peuple canaque pour l'indépendance », Association « Information et soutien aux droits du peuple kanak ».)

Socialisme

et société future

Pensez-vous que les grandes nations vous laisseront être indépendants ?

Hnalaine : Les grandes nations n'ont jamais laissé un peuple être indépendant. Elles ne l'ont jamais laissé réaliser tranquillement ses aspirations...

Tout à l'heure, je parlais de l'héritage colonial : je crois que, même indépendants structurellement, nous sommes condamnés à avoir avec la France des relations économiques et stratégiques pendant pas mal de temps encore. Ne serait-ce qu'au point de vue monétaire : on ne peut sortir de la zone franc comme cela. Même si nous avions des velléités hyperrévolutionnaires, la volonté de rompre du jour au lendemain et de faire table rase de notre passé avec la France, nous reviendrions vite fait à beaucoup plus de réalisme... La Kanaky est située dans un secteur appelé à devenir le centre de gravité du monde en l'an 2000, une zone convoitée par toutes les grandes puissances impérialistes, parce qu'elle représente d'immenses marchés, des richesses maritimes encore inexploitées, des bastions stratégiques que l'Occident considère comme sa chasse gardée... Que sont les petites nations du Pacifique face aux appétits des grandes puissances ? Nous avons tout à craindre des convoitises de l'Australie, de l'URSS et d'autres nations... Alors, on peut se faire du souci pour nous demain, bien sûr ! Mais ce n'est pas parce qu'on nous dit : Vous risquez d'être avalé par une puissance impérialiste qu'on va vouloir rester français...

Vers quelle forme de régime pensez-vous vous orienter à l'indépendance ?

Hnalaine : Nous avons posé à partir de 1979 la question du socialisme. Avant, le mouvement indépendantiste était strictement nationaliste : le peuple canaque luttait avant tout pour récupérer ses droits, faire respecter son identité, retrouver sa dignité, et cet objectif « culturel » était très visible dans les formes d'organisation que le mouvement se donnait. Puis nous avons commencé à concrétiser nos revendications indépendantistes, pour tenter de construire, même dans le cadre du système colonial, des espaces propres aux Canaques, à travers les occupations des terres, les coopératives, l'auto-organisation dans les tribus des communautés non urbanisées.

1979, date très importante, voit la création du Front indépendantiste, direction unifiée de cinq partis indépendantistes qui posent pour la première fois non seulement la revendication d'indépendance, mais aussi celle de socialisme, avec l'idée que l'indépendance en soi est un faux combat et qu'il faut aller plus loin. Ils veulent essayer de poser comme alternative un changement de société qui soit une rupture définitive et progressive avec le système capitaliste, le système d'exploitation tel qu'il s'exerce en milieu colonial, c'est-à-dire dans des conditions qui n'ont pas grand-chose à voir avec celles de pays industrialisés tels que la France. Prendre en compte les données du système colonial qui viennent se greffer sur les rapports traditionnels du système capitaliste est très important pour comprendre, par exemple, pourquoi à l'heure actuelle les plus anti-Canaques, les plus racistes, les militants d'extrême droite les plus acharnés en Nouvelle-Calédonie ne sont pas les Lafleur, les bourgeois ou les fonctionnaires, mais les petits colons, les prolos qui travaillent le nickel. Si on occulte la dimension coloniale et qu'on fait simplement une analyse schématique du système capitaliste et du changement socialiste, on ne comprend rien, d'autant qu'il ne faut pas perdre de vue non plus les revendications strictement canaques, liées à l'organisation de la vie au plan coutumier...

Le FLNKS reprend tous les débats, le travail d'élaboration systématisé depuis 1979 pour essayer de donner un contenu au « socialisme en pays canaque ». Poser le socialisme comme alternative, c'est d'abord poser la question : Est-ce qu'on peut, en situation coloniale et compte tenu du contentieux colonial, de la division raciale qui a toujours opposé les communautés entre elles, parvenir à opérer une jonction entre Canaques et non-Canaques dans le monde du travail ? On essaye de donner une réponse à cette question par le biais du syndicat, qui pour la première fois a fait se rencontrer des travailleurs canaques et non-canaques sur une base de classe.

Comme une fatalité, tous les pays décolonisés ont abouti à des régimes barbares, qu'on peut appeler totalitaires, staliniens ou policiers. Alors, bien sûr, le seul rempart de la culture

canaque ne peut peut-être pas nous préserver de ce genre de dérive... Mais, en fait, nous sommes encore dans la phase de lutte pour l'indépendance et la dignité. Et pour nous, mettre fin à l'arrogance, au racisme et à la bêtise des colons, à tout ce qui a sédimenté la peur, l'ignorance, la guerre civile larvée qui existe depuis 131 ans entre les communautés a un contenu politique très fort. Beaucoup plus que des propositions « académiques » style : Demain, ce que nous voulons, c'est nationaliser le nickel, faire ceci ou cela, avoir une Constitution élaborée où on proclame la démocratie et le socialisme, comme en URSS - qui, comme chacun sait, a la Constitution la plus libérale et la plus démocratique du monde.

Il y a une bataille politique à mener dans le FLNKS pour intégrer de plus en plus la dimension de classe, autogestionnaire, de changement global de société, et dépasser les simples revendications nationalistes. Mais il ne faut pas attendre de nous une recette toute faite qui sera applicable là-bas comme ici.

Jimmy : On ne peut nous demander de répondre pour tous les peuples qui ont été libérés du colonialisme jusqu'à aujourd'hui. Et il est difficile de répondre à une question aussi importante que celle concernant le régime à établir en quelques phrases, parce qu'on répond mal et qu'on n'a pas de réponse bien arrêtée. Comme l'a dit Hnalaine, le FLNKS reprend en partie les thèses développées auparavant par le Front indépendantiste sur l'indépendance et le type de socialisme à instaurer en pays canaque. Pour nous, le changement ne passe pas seulement par un drapeau, un siège aux Nations Unies, une indépendance formelle. L'important est de donner une réalité à cette indépendance, de rectifier les déséquilibres économiques et sociaux existants, de rechercher une justice sociale, une meilleure répartition des richesses. C'est pourquoi nous parlons d'une alternative au colonialisme et au capitalisme, et aussi d'une forme d'émancipation par le socialisme. Les travailleurs non-canaques ont le droit de vivre et d'exister en Nouvelle-Calédonie, dans une société débarrassée de la division raciale. Nous disons que cette division raciale n'est pas une fatalité, mais avant tout le produit du colonialisme et que demain



les travailleurs wallisiens, tahitiens, antillais ou européens pourront cohabiter avec les Canaques dans une société où le respect de toutes les communautés aura été établi. Nous parlons de « socialisme », mais non d'un modèle importé. Parce que nous avons l'expérience de vingt ou trente années de décolonisation derrière nous, et nous espérons pouvoir éviter certaines erreurs et ne pas tomber dans certains travers - quoique cela ne se proclame pas, cela se voit sur le terrain...

Le « socialisme en pays canaque » doit prendre racine dans l'héritage de la société canaque traditionnelle, qui n'est pas seulement des chants, des langues, un certain type d'habitat, mais aussi des rapports sociaux, des habitudes de partage des biens, une répartition des tâches dans la production... C'est aussi des rapports « démocratiques » comparé à ce qui peut exister dans d'autres pays, notamment en Océanie dans les sociétés polynésiennes. Avec l'apport de toutes les communautés qui vivent aujourd'hui de manière conflictuelle en Nouvelle-Calédonie, mais qui demain peuvent fonder - pourquoi pas ? - une nation, avec l'enrichissement que représente l'apport de toutes leurs cultures, nous allons essayer de bâtir ce que nous appelons le « socialisme en pays canaque », et qui n'est pas réductible à ce qui a pu être recherché ou réalisé dans d'autres pays du monde.

Daniel : Dans la république de Kanaky, vous allez être amenés à créer un Etat. A ce que je sais, cette notion d'Etat est un peu d'importation : l'Etat n'existait pas dans la société canaque...

Jimmy : C'est vrai. La société canaque a vécu plus de 4 000 ans sans Etat. Mais c'est le seul moyen pour nous d'être reconnus sur la scène internationale, disons dans le concert des nations, à l'ONU et un peu partout, y compris en France. Car lorsque l'on nous avance toute une ribambelle de concepts venant d'ici, tels que celui de « démocratie », c'est forcément en liaison avec la formation d'un Etat. Quand on connaît les valeurs traditionnelles canaques, cela fait un peu mal au coeur de se dire qu'il faut automatiquement en passer par là. Cependant, c'est une donnée incontournable actuellement, on est forcé de la prendre en compte, étant donné le rapport de forces existant...

Nous voulons construire une société qui s'appuie sur la société traditionnelle, mais si on nous laisse la liberté de faire ce que nous voulons dans notre pays, le terrain du rêve, de l'imagination, de la création, y compris pour faire l'amour... nous est ouvert. Parce que nulle part dans le monde, les révolutionnaires n'ont pu construire la société juste dont ils rêvaient et pour laquelle ils se battaient...

Hnalaine : Je ne sais pas si tout Etat entraîne forcément la répression et conduit au totalitarisme. C'est un très vieux débat en Europe, et je ne veux pas y entrer... Nous voulons que notre Etat soit démocratique et non aligné — mais rien n'est acquis, bien sûr. Et nous voulons qu'il développe un non-alignement actif. Tant que le Pacifique ne sera pas débarrassé du nucléaire et de l'impérialisme, notre Etat, à coup sûr, sera engagé. Il s'est déjà engagé à refuser toute relation diplomatique, économique et politique avec l'Afrique du Sud ou l'Indonésie.

Par ailleurs, faire référence à la société canaque traditionnelle pour construire le socialisme, même si on ne peut en donner encore un contenu bien précis, n'est pas du romantisme ou de la littérature. Au cours des débats qui ont donné naissance au FLNKS, et à la commission de synthèse sur le « socialisme en pays canaque », on a beaucoup insisté sur les libertés à instaurer en Kanaky, en s'efforçant de retrouver certaines libertés qui avaient cours à l'époque précoloniale. On a dit que les lois qui régiraient l'Etat canaque ne copieraient pas celles de l'Occident. Par exemple, qu'il faudrait essayer de ne pas reproduire le système carcéral occidental, d'une part, parce qu'il n'a jamais existé dans la société canaque ; d'autre part, parce que, quelles que soient les contraintes économiques du XX^e siècle, à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, on doit pouvoir se passer d'un univers carcéral et faire l'effort d'élaborer un autre système pénal, un droit qui ne copie pas systématiquement le droit napoléonien. Ces idées ne vont pas être faciles à réaliser, parce qu'il faut tenir compte de l'héritage colonial, encore une fois, et qu'être indépendant, structurellement, qu'est-ce que cela veut dire pour un pays qui a été dominé pendant 131 ans par le colonialisme ? Qu'est-ce que cela veut dire quand toutes les langues ont été assassinées, quand on ne retrouve plus les tertres (1) des clans ? L'identité d'un Canaque a pour fondement la terre de ses ancêtres. Nous voulons rechercher les références à cette identité, surtout, et ne pas faire trop preuve de mimétisme, comme dans les autres expériences de décolonisation.

Est-ce que la lutte de libération nationale ne risque pas de faire le lit d'une bourgeoisie locale en Nouvelle-Calédonie, comme on l'a vu ailleurs ?

Jimmy : En Nouvelle-Calédonie, la situation est particulière, car il n'existe pas de bourgeoisie canaque. Du fait du système colonial, la bourgeoisie qui pille les ressources calédoniennes avec des capitaux venant d'ici est essentiellement française. Dans notre peuple, il existe bien une petite bourgeoisie, « produit du sérail », qui fait du commerce, mais elle est très peu importante, et la direction du mouvement indépendantiste ne comprend pas de gros propriétaires. Avant, à

l'intérieur de l'Union calédonienne, il existait une bourgeoisie caldoche ; mais aujourd'hui, le mouvement indépendantiste est essentiellement canaque, et ses membres ont à peu près tous le même niveau de vie. Alors, il n'est pas exclu, bien sûr, que par la suite se développe une classe comme on l'a vu ailleurs, mais, à mon avis, les types de colonisation ne sont pas les mêmes en Afrique, en Extrême-Orient et en Nouvelle-Calédonie...

Daniel : Je crois qu'il existe également des raisons plus profondes, qui tiennent à la société traditionnelle canaque elle-même, et dont il serait important de parler, même en deux mots...

Jimmy : Oui. Des gens comme Louise Michel ont été frappés par les rapports existant entre les Canaques tels qu'ils ont pu les percevoir. Récemment, toute une campagne a été développée visant à assimiler la société canaque soit à une société féodale soit à une société extrêmement hiérarchisée. C'est complètement faux. Il n'est pas facile de caractériser la société canaque, d'autant que des tas de spécialistes, de scientifiques se sont fait de la société canaque une spécialité. Le mouvement canaque de l'émigration s'y est efforcé. Notre société est essentiellement communautaire, et propre à faire rêver les anars de tout poil. Les rapports humains, tout obéit à des lois profondément communautaires. C'est pourquoi le mouvement indépendantiste, formé à l'école de la démocratie française, repose sur le dialogue qui crée le consensus, sans qu'il y ait forcément vote, c'est-à-dire sur des bases spécifiquement canaques. Et cette spécificité se retrouve dans la formation de la société canaque elle-même. Par exemple, dans mon pays qui est une toute petite île, les groupes humains installés sur les terres les premiers ont accueilli d'autres groupes venant de la Grande-Terre ou d'ailleurs. Et tout ce monde s'est fondu dans une même société, en respectant les coutumes locales.

Daniel : Tu dis aussi que les aspects semi-féodaux que l'on peut trouver pourtant dans la société canaque ont été amenés par le capitalisme, la société marchande et le colonialisme, qu'ils n'existaient pas dans la société avant. Par exemple, la femme, avant, n'était pas l'objet de marchandages à travers le mariage. Puis l'argent a fait son apparition. Maintenant, le mariage représente surtout l'argent qui est brassé à cette occasion et donné à la famille de la femme...

Puisque Jimmy a parlé des libertaires, j'en profiterai pour rappeler le soutien apporté par Louise Michel en son temps aux Canaques, et le fait qu'elle a été la première à se préoccuper de leur éducation.

Il faut dire que les Canaques ont toujours résisté à l'invasisseur. Dès les années 1960, un mouvement anti-colonialiste basé sur la revendication de l'indépendance canaque prend

naissance et on peut parler d'un réveil du peuple canaque vers 1969, avec des groupes tels que « Les foulards rouges » ou « 1878 », qui suscitent une agitation anti-assimilationniste pour aboutir en 1976 à la création du Palika. Mais la résistance au colonisateur n'a en fait jamais cessé, résistance généralement passive qui, à certaines périodes, a cependant pris l'allure d'insurrections de masse. On compte environ 10 000 Canaques tués au cours des massacres ou dans les cantonnements obligatoires qui ont suivi les deux principales insurrections : celle de 1878, sous la conduite du chef Ataï qui a réussi à unifier les tribus ; et celle de 1917, sous la conduite du chef Noël. Or, en 1878, les communards déportés en Nouvelle-Calédonie depuis environ cinq ans ont été confrontés à l'insurrection. Eh bien, environ 95 p. 100 d'entre eux - par européen-centrisme et du fait du contexte colonial, parce que les Canaques n'étaient à leurs yeux que des anthropophages primitifs - ont réclamé des armes à leurs gardiens pour aider à mater l'insurrection canaque. Ils se sont portés volontaires et ont conduit la répression.

Mais, tout à fait spontanément, un petit groupe autour de Louise Michel et de Charles Malato s'est solidarisé avec les Canaques, au point que, la veille de l'insurrection, Louise Michel a reçu une délégation d'insurgés et lui a offert son écharpe rouge de la Commune de Paris. Par ailleurs, Louise Michel animait une école d'alphabétisation en milieu canaque ; comme Charles Malato, elle avait appris certaines langues vernaculaires. Elle a aussi publié en 1885 un livre intitulé *Légendes et chansons de geste canaques* et illustré par elle-même, dont le texte est quasiment inconnu en France. Lorsqu'elle a été amnistiée en 1881 et qu'elle a quitté la Nouvelle-Calédonie pour rentrer en France, environ 20 000 Canaques sont venus la saluer sur les quais de Nouméa. Signalons encore que Louise Michel avait également sympathisé avec les révoltés kabyles qui se trouvaient déportés à ce moment-là en Nouvelle-Calédonie. Leur chef, El Mokhrani, est devenu un de ses amis...

Ainsi, sans entrer dans de grandes considérations tactiques ou idéologiques oiseuses, Louise Michel (qui est devenue anarchiste sur le bateau la conduisant en Nouvelle-Calédonie, comme elle le dit elle-même) s'est spontanément et résolument placée aux côtés de l'insurrection canaque. Avec ses amis anarchistes, elle a énormément lutté contre l'idée que les déportés se faisaient des Canaques. Elle a même organisé des orchestres de musique traditionnelle, choquant à l'époque tous ceux qui étaient habitués à la musique du Second Empire.

Hnalaine : La participation effective de Louise Michel au combat des Canaques est d'autant plus remarquable qu'elle se situe au XIX^e siècle. Aujourd'hui, être anticolonialiste est facile ; à l'époque, c'était beaucoup

moins évident. Louise Michel était en avance d'un siècle, si l'on peut dire, et son souvenir demeure très vivace dans le mouvement indépendantiste canaque...



Comment pensez-vous garantir l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie dans un contexte néo-colonial ?

Hnalaine : Le terme de « néo-colonialisme » qu'on avance fréquemment appartient au débat purement idéologique, lorsqu'on parle de pays comme le nôtre. Nous sommes déjà dans le néo-colonialisme, et nous allons y rester encore pendant des générations. Structurellement, nous sommes condamnés au néo-colonialisme, ayant reçu un héritage économique, politique et culturel tellement catastrophique qu'on ne va pas pouvoir s'en relever et vivre demain dans une totale indépendance. Même avec les nombreuses richesses que le pays recèle. La France a tissé des liens durables, qui vont au-delà d'une simple passation de pouvoirs formalisée par l'indépendance. Quand on nous demande : Craignez-vous le danger néo-colonial ? il faut donc relativiser la question... Si lutter contre le néo-colonialisme veut dire lutter contre les formes de domination directe au niveau politique, pour une indépendance politique, d'accord. Mais le néo-colonialisme, ce n'est pas cela : c'est essentiellement une domination, une dépendance économique. Alors, on pourra proclamer un régime révolutionnaire, adopter une phraséologie ou planter un décor révolutionnaire, on continuera, au fond, de dépendre de la France. Et si, au bout de dix ans, on est endetté auprès du FMI, qu'est-ce que cela voudra dire, l'indépendance ? Nous restons très lucides sur toutes ces questions, et nous essayons de nous appuyer sur la zone mélanésienne du Pacifique pour faire contrepoids. Mais nos objectifs sont raisonnables : quand nous parlons d'indépendance, c'est en regardant les expériences de décolonisation passées, et en se donnant dix ans pour tenter de parvenir à une autosuffisance alimentaire, de garantir à la population

canaque une couverture médicale et une éducation généralisée, en supprimant l'analphabétisme. Si au bout de ces dix ans, nous nous retrouvons sans dette auprès du FMI, contrairement à tous les pays du Tiers Monde aujourd'hui, nous ne pourrions pas nous dire : Nous sommes réellement indépendants, mais au moins : Nous avons réellement contribué à déblayer le terrain. C'est tout. Encore une fois, nous sommes très lucides. C'est parce que leurs acteurs n'étaient pas lucides, réalistes, que beaucoup d'expériences passées se sont cassé la gueule ou ont sombré dans tous les travers possibles...

Nous nous sommes battus pendant des années dans un isolement total. Nous avons frappé aux portes de la gauche en France, en Australie... pour avoir de l'aide. Nous nous sommes aperçus que nous nous trouvions toujours dans la même impasse, face à un blocage. Alors, nous avons décidé, à un moment donné, d'internationaliser le problème canaque, de créer un « choc psychologique » pour qu'on en parle. Les contacts que nous avons pris il y a un an et demi avec la Libye, pour nous, représentaient un coup de poker. Nous savions que nous allions, par ce biais, polariser l'attention des médias et des nations du monde sur un petit pays du Pacifique. Les médias et les nations se sont aperçus que notre petit peuple existait encore et qu'il lutait contre le colonialisme. Et les revendications du Front indépendantiste ont commencé d'être connues... A présent, nous comptons nous appuyer beaucoup plus sur les pays du Tiers Monde en général. Le FLNKS a tenté une démarche auprès du Mouvement des non-alignés, pour que le gouvernement de Kanaky ait un statut d'observateur auprès de lui. Nous privilégions surtout les contacts avec les régimes dits progressistes, comme l'Algérie, Cuba ou le Vietnam. Mais l'essentiel de nos relations diplomatiques passe par le canal des pays du Forum du Pacifique, et plus particulièrement des trois pays qui nous ont toujours soutenus : le Vanuatu, la Papouasie, la Nouvelle-Guinée, et aussi les Salomon...

Les Etats que tu viens de citer : l'Algérie, Cuba, le Vietnam, ont plus ou moins une forme institutionnelle particulière, avec parti unique, etc. Pensez-vous vous orienter vers cette forme de régime à l'indépendance ?

Hnalaine : Nous n'avons pas de projet de régime précis qu'on sortirait des cartons à l'indépendance. La plupart des pays décolonisés n'ont d'ailleurs pas réalisé ce qu'ils avaient proclamé dans la phase précédant l'indépendance. Même ceux qui se disent socialistes maintenant. De nombreuses expériences ont soit dérivé vers des sociétés de type totalitaire, soit sombré dans le néo-colonialisme le plus plat. Pour le moment, nous

parlons de socialisme, d'un Etat démocratique qui privilégiera un cadre économique de type socialiste, et en conséquence des rapports avec des Etats, des régimes de type socialiste, ou plutôt progressiste. Mais pour des raisons historiques, économiques, et d'abord géographiques, nos relations se développeront surtout avec les Etats du Pacifique. Or, les régimes de cette zone sont loin d'être révolutionnaires. Le Pacifique est dominé par des pays à régime conservateur (comme l'Australie ou la Nouvelle-Zélande), à régime fasciste (comme l'Indonésie), ou encore à régime comparable aux républiques bananières d'Amérique centrale (comme les tout petits pays du Pacifique qui ont accédé à l'indépendance dans les années 1960). Il ne faut pas perdre de vue ces réalités.

Je ne vois pas bien ce que tu mets dans le mot « socialisme ». Pourrais-tu l'expliquer un peu ?

Hnalaine : Pour nous, l'indépendance politique est inséparable de l'indépendance économique, avec son corollaire, la justice sociale. Parce que la parenté qui existe entre toutes les communautés, en Nouvelle-Calédonie, c'est l'oppression dont elles souffrent. Non seulement Canaques et Wallisiens vivent dans le même système, mais ils y sont maltraités, exploités. Le socialisme, c'est une alternative et une interrogation. Nous pensons qu'il nous faut mettre en place un système, une société qui marque une rupture avec la société coloniale fondée sur l'accaparement des terres par une minorité de riches, sur un génocide culturel, sur l'absence de liberté. Notre souci n'est pas d'apporter une pierre canaque au débat sur le socialisme ou l'antisocialisme... Allons-nous essayer de reproduire en Nouvelle-Calédonie une société de type soviétique ou chinois, ou leur caricature au Cambodge ?... Nous allons essayer de construire un Etat, une société qui tranchent avec ce que nous avons connu, avec une logique d'exploitation, de domination d'une classe sur une autre, avec l'oppression à tous les niveaux, y compris culturel, une société qui s'enracine dans l'héritage culturel de la civilisation canaque. Plutôt que de vouloir importer des modèles tout faits, de les recopier et les adapter au contexte local, nous allons essayer de partir de notre héritage culturel. Peut-être que cela nous préservera des risques totalitaires. Mais je ne veux pas trop m'aventurer sur ce terrain, parce qu'on a affirmé cela partout et pour toutes les expériences de décolonisation. Cependant, nous, nous disons que nous voulons préserver notre héritage culturel, contrairement à de nombreuses autres expériences où il a été dit que la culture était réactionnaire, qu'il fallait la tuer pour devenir moderne, s'émanciper, s'industrialiser. Notre démarche est complètement différente : nous pensons que nous devons partir de nos propres acquis, de nos richesses, de nos tradi-

tions, que, pour construire le socialisme, nous devons puiser dans ce vivier-là et non utiliser un produit idéologique importé d'on ne sait où.

En Algérie, le mot d'ordre était : La révolution culturelle, c'est le retour aux sources. On connaît la suite... Mais partir de ses racines, puiser dedans pour les dépasser, c'est ce qu'il faut faire.

Daniel : En Algérie, le FLN s'est servi du mot d'ordre de la guerre sainte pour mobiliser le peuple, alors que ses dirigeants n'en avaient rien à foutre de la religion. Ce n'était qu'un moyen pour eux.

Hnalaine : Rétrospectivement, on peut affirmer que les expériences d'indépendance ont lamentablement échoué parce qu'on a voulu faire du socialisme là où ce n'était pas possible... Mais il ne faut pas oublier le poids de l'héritage colonial. L'histoire d'un pays commence pour beaucoup d'observateurs à l'indépendance. En fait, elle ne commence pas là. Si tu prends les expériences africaines, effectivement, la phraséologie révolutionnaire n'a servi dans certains pays qu'à masquer la domination d'une caste née avec l'indépendance, d'une élite qui opprime les masses encore plus que le colonialisme n'aurait pu le faire... Mais on peut dire que si l'Afrique est mal partie, c'est à cause de ses dirigeants politiques qui sont pervertis par le régime capitaliste international. Il ne faut pas oublier l'histoire de l'Afrique...

Certains ont dit : La tradition, c'est réac. D'autres : La révolution, c'est le retour aux sources. Je pense que ni l'une ni l'autre de ces attitudes ne sont la bonne solution : il ne faut ni quelque chose de complètement importé, ni simplement un retour au passé. Je renvoie dos à dos le Cambodge et l'Algérie...

Hnalaine : Je ne pense pas que tu puisses le faire...

Ce sont néanmoins deux échecs...

Hnalaine : Echec par rapport à quoi ? Il ne faut pas se réfugier dans la métaphysique, regarder les choses comme si elles étaient dans un bocal, en disant : Là cela a marché, là c'est un échec... Parce qu'une caste bourgeoise existe en Algérie, est-ce qu'il n'y a pas une répartition vraiment socialisante des richesses ? Parce que le pouvoir se réfugie derrière une forme de discours islamisant pour essayer de masquer les véritables problèmes, parce que l'industrialisation de type stalinien a raté, est-ce que, rétrospectivement, on peut dire vingt ans après qu'il ne fallait pas lutter pour l'indépendance ?... Si tu parles d'échec, il faut que tu en assumes la logique. Sinon, cela reste complètement abstrait.

Je parle d'échec du socialisme, pas de l'indépendance. Parce qu'il fallait passer par l'indépendance, de toute façon. Mais ensuite, en Algérie par exemple, certains essayaient d'auto-

gérer, d'autres avaient des modèles différents en tête, et ce sont eux qui l'ont emporté...

Hnalaine : Je comprends les inquiétudes qu'on ressent ici. Mais c'est ce qui crée un malaise : les gens ont tellement été échaudés, ils se sont tellement plantés en soutenant les expériences passées de décolonisation...

Daniel : C'est pour cela qu'il est important d'expliquer la marginalisation économique des Canaques : les Français n'en ont jamais entendu parler. Important de dire aussi qu'il n'y avait pas de classe dans la société traditionnelle canaque, que le peuple canaque a été complètement exclu du système économique et que, contrairement à beaucoup d'autres pays, la classe moyenne autochtone n'existe pas. Dans les années 1970, pour toute la Nouvelle-Calédonie, 15 Canaques avaient un poste de cadre ou d'agent de maîtrise. Il existait des bacheliers canaques, mais ils n'avaient pas de travail...

Hnalaine : L'indépendance est le droit du peuple canaque - comme de tous les peuples - à gérer lui-même son avenir, et le droit à l'erreur. Nous demandons un soutien à notre lutte, pas une adhésion totale, inconditionnelle. Nous demandons ce soutien dans la phase actuelle de lutte contre le colonialisme français, et par rapport à cette phase. Parce que, après, on ne peut prévoir : on ne sait nous-mêmes pas très bien dans quoi on s'engage, et on risque de se planter dans dix ou vingt ans.

Daniel : En ce qui concerne le type de socialisme à instaurer, le fait que les Canaques cherchent à puiser dans un fonds culturel où les libertés individuelles, la démocratie directe, etc., existent déjà donne une idée de ce qu'ils recherchent.

Hnalaine : Je crois qu'il ne faut pas perdre de vue un élément très important, aussi, à propos du sens que nous donnons au combat indépendantiste : c'est que nous ne pourrions jamais décoloniser le langage, les mots avec lesquels nous nous exprimons. Nous sommes obligés d'employer un certain vocabulaire parce que nous nous adressons au monde, qui ne peut comprendre ou exprimer ce que nous mettons dans les mots. Quand nous parlons de la terre, le militant de gauche universel nous répond : Réforme agraire. Mais nous, on dit : On s'en fout. Pour moi, la terre, c'est avant tout le terre de mes ancêtres, de mon clan. J'y retrouve mon nom et toute la trajectoire de ma famille. Je me retrouve dans la terre, c'est un miroir pour moi. Je boucle la boucle... Le militant de gauche, quels que soient les efforts qu'il pourra faire et les références qu'il pourra trouver, ne comprendra jamais cela... Et c'est valable pour tout : quand nous parlons d'Etat, de socialisme, nous essayons de nous resituer par rapport à une certaine logique, parce que nous n'avons pas été colonisés par une race

de Martiens. Nous avons été colonisés par un Etat, un système économique occidental que nous pouvons analyser et expliquer, et dont nous devons prendre en compte certains concepts pour trouver une logique de changement. Il faudrait que, chaque fois qu'un camarade d'ici se trouve en face d'un Canaque, il ait conscience qu'entre eux existe une frontière invisible. Peut-être moins par rapport à moi, qui arrive à m'exprimer assez correctement en français et à maîtriser assez bien le discours politique français... Mais si on demande à 90 p. 100 des militants canaques : Quel socialisme voulez-vous ? ils ne pourront pas répondre, non parce qu'ils n'ont rien à dire ou que le mot n'a pas de contenu pour eux, mais parce qu'ils se sentiront complètement piégés.

Puisque tu dis toi-même : On emploie certains mots parce qu'on les possède, mais on en a une idée bien particulière, on a tout intérêt à vous demander ce que vous mettez dans le mot de « socialisme »... Parce que pour moi aussi, le langage est très difficile : le gouvernement français est socialiste, l'URSS est un pays socialiste... Alors je suis bien obligé de te demander ce que tu entends par socialisme.

Daniel : Cette discussion renforce ma conviction qu'il faut beaucoup insister sur les caractéristiques de la civilisation canaque dans les débats, parce que justement, c'est ce qui permet de faire ressortir les différences entre la lutte des Canaques et celle d'autres peuples. Les Français ne soupçonnent pas que les Canaques ont une culture très riche. Ils pensent que c'étaient grosso modo des anthropophages, que maintenant ils sont allés à l'école... et que, donc, quelque part, toi qui parles bien, Hnalaine, tu es un nègre blanc. Ils n'imaginent absolument pas que ta civilisation est très ancienne, qu'elle a des structures politiques très fines, très compliquées, par rapport auxquelles les nôtres ont tout du bulldozer... Et je crois qu'il faut insister sur l'importance de la terre : le moindre espace, la moindre pierre a pour les Canaques un sens. Et même des ethnologues qui bossent dessus depuis des dizaines d'années ne comprennent pas bien, ne saisissent pas véritablement cette réalité.

Hnalaine : Pour nous, la terre peut représenter un sacré problème. Parce que nous devons demain, avec l'indépendance, trouver un système juridique qui harmonise les deux dimensions de la terre : la propriété traditionnelle des clans par rapport à leurs terres, et la souveraineté nationale sur la terre avec les impératifs économiques. Nous ne disons pas : La terre à ceux qui la travaillent. Le socialisme, pour nous, ce n'est pas cela, parce que, ne serait-ce qu'au niveau juridique, la réalité est très différente. Il va nous falloir inventer d'autres concepts...

J'ai été invité, un jour, par le comité central de la LCR à venir parler en tant

que représentant du FLNKS. Beaucoup de camarades de la Ligue avaient donné du matériel et apporté un soutien à notre lutte. Alors, en Nouvelle-Calédonie, on m'avait dit : Si tu vas en France, essaie de faire un geste... En arrivant, j'ai donc accompli une cérémonie coutumière très simple, avec du tabac, et je la leur ai expliquée... Je me suis rendu compte après que les mecs étaient complètement désorientés. J'ai expliqué que c'était simplement un geste, qu'on faisait comme cela chez nous pour signifier notre respect à ceux qui nous écoutent, mais je me suis rendu compte que la plupart des militants n'avaient pas compris.

Quelques mots pour conclure, provisoirement...

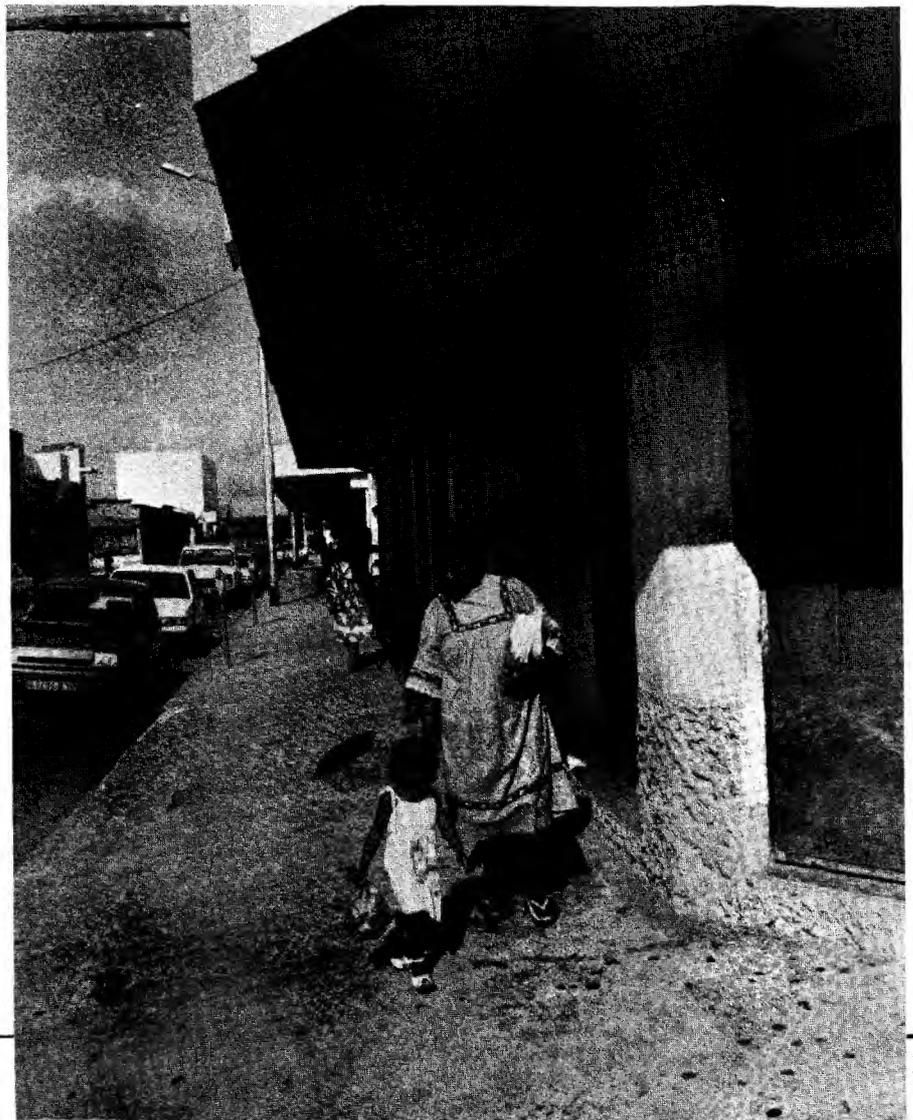
Daniel : Une association « Information et soutien aux droits du peuple canaque » dont l'adresse est : 24, rue de Fontenay, 92140 Clamart (CCP Pierre Bes, 7285 59 T Paris) s'est créée à Paris depuis quelques années. Elle a organisé le 18 décembre, au 44, rue de Rennes, un meeting rassemblant environ 500 personnes, parmi lesquelles de nombreux Antillais et Comoriens - pour qui le problème de l'île de Mayotte se pose en ce moment. Cette association tient une permanence les jeudis de 18 heures à 20 heures à la CIMADE, au 176, rue de Grenelle, dans le 7^e arrondissement.

En tant que libertaire, j'appelle tous les libertaires à appuyer ce genre d'initiative. L'association est reconnue officiellement par le FLNKS, avec qui nous avons des liens constants. Parmi les premiers signataires figurent Daniel Guérin, qui n'a pas manqué à son engagement anticolonialiste, engagement qui l'a poussé, tout au long de sa vie, entre autres, à soutenir son ami Ho Chi Minh, à être le conseiller de Ben Bella, et à participer à la commission d'enquête sur l'assassinat de Ben Barka.

Les Canaques observent à l'heure actuelle et jusqu'en février une sorte de trêve. Ils attendent sans se faire trop d'illusions de voir ce qui va sortir du chapeau de Pisani. Février est une échéance importante : en fonction de ce qui va en sortir, la situation en Nouvelle-Calédonie peut basculer d'un côté comme de l'autre.

Hnalaine : Quelle que soit la solution que le gouvernement français nous présentera, nous ferons tout pour que la question de l'indépendance soit réglée avant 1986... Pour terminer, je dirai simplement : J'espère que tout changera pour nous, comme pour les Corses, les Réunionnais et les Guadeloupéens, quand la gauche sera au pouvoir !

1) Lieu où le fondateur du clan (ou du lignage) a construit sa première case.



La société kanake est à l'origine une société sans classes, les rapports de production et ceux entre les hommes sont liés à une philosophie qui exclut toute forme de domination, d'exploitation et d'oppression. L'organisation sociale, la production et l'échange, la répartition du travail et son produit, les rapports humains, tout cela se fait conformément à des règles communautaires qui, non seulement fonction des besoins de chacun, mais encore restituent à la vie la plénitude de son épanouissement. (...)

Les données du problème kanak ont considérablement changé depuis les débuts de la colonisation. Et beaucoup de gens s'imaginent que l'indépendance kanak c'est le retour à « l'état sauvage » ! Qu'ils se rassurent. Nidoïshe Hnaiseline disait en 1969 : « La société kanake est une société sans prison, sans asile, et sans orphelinat. » J'ajoute qu'elle est sans classes et profondément démocratique, et qu'elle saura riposter efficacement à toute tentation bureaucratique, néo-coloniale ou féodale.

Car un peuple qui a vécu mille ans sans Etat, n'est-ce pas un signe de santé ? Nous le croyons même si nous sommes tenus de passer par un Etat puisque telle est la volonté de la communauté internationale aujourd'hui.

Mais ce faisant, nous avons conscience des dangers que comporte l'engrenage de l'Etat. En effet, à l'Est comme à l'Ouest, aucun Etat n'a pu dépérir malgré la prophétie de Lénine. Au contraire, les Etats dits socialistes se sont considérablement renforcés, écartant ainsi et pour longtemps toute velléité de changement démocratique. Le peuple kanak ne cherche pas à bâtir son avenir sur la force. L'Etat qui sortira de l'indépendance devra mettre un terme à la semi-féodalisation introduite dans notre société par le colonialisme, et retrouver cet esprit communautaire qui a prévalu durant quatre mille ans et qui doit servir de base à l'organisation sociale, au règlement de la question foncière et à la définition de l'ensemble des orientations politiques, économiques, sociales et culturelles pour un avenir meilleur.

Au titre des valeurs humaines auxquelles les Kanaks attachent de l'importance, nous insistons particu-

lièrement sur la solidarité, le partage, l'hospitalité et la fraternité. Ces notions ont façonné durablement les formations sociales de notre pays, de même qu'elles ont permis à différentes communautés régionales de s'associer par la symbiose pour donner des groupes sociaux dont les qualités humaines sont exceptionnelles.

D'aspect fondamentalement communautaire, la société kanake ne prône pas pour autant la négation de l'individu comme certains l'ont prétendu. La place de chacun est fonction des attributions politiques et sociales du « lap » (communauté à laquelle il appartient) et de ses aptitudes propres à assumer telle ou telle responsabilité. De plus, la désignation aux plus hautes charges communautaires tient compte avant tout de l'intégrité des personnes et de leurs qualités humaines. C'est ce qui prévaut notamment pour l'attribution du rôle du chef dont la désignation est prise collectivement par l'ensemble des « ditr » (représentants de la communauté) et dont les fonctions précises ne le hissent pas au-dessus de la société et de ses lois, mais le situent parmi les membres de la communauté. (...)

Les termes de clan, sujets, allégeance (...) ne correspondent pas du tout à ce qu'ils veulent désigner dans notre société. Pire. Ils en changent le contenu dans le sens de la réduction. En fait, si l'on traduit correctement les termes kanaks de « lap », « lakeï » et « fat », on aboutit respectivement à communauté, frères de (langue IA) et devoir(...).

Nous avons rendu compte ci-dessus, de façon sommaire, de quelques aspects de la société et de la culture kanakes. Nous voulions surtout affirmer que notre civilisation avait largement les ressources nécessaires grâce à une culture multidimensionnelle pour envisager en toute sérénité la construction du socialisme dans notre pays avec la garantie des libertés et de tous les droits fondamentaux de l'homme.

JIMMY OUNEI

● (Extraits du *Bulletin n° 1*, Association « Information et soutien aux droits du peuple kanak », juin 1982.)



Conférence de presse

Association FLNKS

Déclaration de l'Association : L'Association « Information et soutien aux droits du peuple canaque », soucieuse de la qualité et de la véracité des informations sur la Nouvelle-Calédonie transmises par les médias nationaux, s'inquiète de l'image très généralement déformée qui est donnée sur la situation réelle du peuple canaque et sur le mouvement indépendantiste. Consciemment ou inconsciemment répercutée, l'image de rebelles et de terroristes minoritaires qui est généralement donnée du FLNKS, justificative de la répression policière, ne peut que contribuer à accélérer l'engrenage de la guerre coloniale. Quand on sait que le mouvement indépendantiste est très largement représentatif du peuple canaque, en particulier, l'image scandaleusement donnée d'Eloi Machoro, secrétaire général de l'Union calédonienne, principal parti indépendantiste, est une offense intolérable à la vérité que devrait transmettre une presse responsable. Nous en appelons à la Haute Autorité pour qu'elle mesure tous les risques que représente cette situation, et pour qu'elle intervienne fermement afin qu'une information authentique soit diffusée. Nous en appelons à la conscience professionnelle de tous les journalistes pour qu'ils mesurent l'importance de leur rôle et l'immense responsabilité qui serait la leur si, par ignorance, le peuple français laissait notre pays s'engager dans le drame d'une aventure coloniale et militaire.

Hnalaine : L'objet de cette conférence de presse est de vous informer sur les circonstances dans lesquelles Eloi Machoro (un des principaux dirigeants du FLNKS, ministre de la Sécurité du gouvernement provisoire) et Marcel Nonaro (président du comité local du FLNKS de Kanala) ont trouvé la mort. Le Front avait décidé de tenir samedi 12 janvier un congrès extraordinaire où seraient étudiées les propositions avancées par Edgard Pisani sur l'indépendance-association. Cette date laissait quelques jours aux comités de base du Front pour discuter du projet gouvernemental. A l'issue du congrès, le Front devait faire connaître officiellement sa position : soit nous nous engageons résolument dans la voie de la négociation, soit nous rejetons le plan Pisani et nous envisageons de relancer la mobilisation sur le terrain.



★ Après la mort d'Eloi Machoro et la déclaration du FLNKS annonçant une rupture des négociations.



Lyon, 13 Janvier 85

Samedi 12 au matin, le FLNKS apprenait la mort d'Eloi Machoro et de Marcel Nonaro dans des circonstances qui paraissaient encore troubles. On savait seulement que ce drame avait eu lieu au cours d'une opération de police menée par les gardes mobiles, sur ordre du haut-commissariat. Le FLNKS décidait sur-le-champ d'annuler son congrès extraordinaire et appelait l'ensemble des délégués à se réunir d'urgence à son local en comité de crise. Dans un communiqué diffusé peu après, en début d'après-midi, le Front s'élevait contre cet assassinat, cet acte barbare qui annulait toute proposition de Pisani.

Je suis maintenant en mesure de révéler les conditions exactes dans lesquelles Eloi Machoro et Marcel Nonaro ont trouvé la mort. Certains points restent obscurs - mais on peut émettre des hypothèses, à défaut de réponses sûres - quant au contenu précis des ordres qui ont été donnés, soit par Pisani, soit par ceux qui dirigent la police et les gardes mobiles en Nouvelle-Calédonie. Néanmoins, les informations dont nous disposons à Nouméa corroborent la thèse de l'assassinat. Nos camarades Machoro et Nonaro n'ont pas été victimes d'une bavure policière, comme la presse l'a annoncé, mais d'un assassinat prémédité par les forces de l'ordre, en collusion étroite avec un commando de colons d'extrême droite. Les militants du FLNKS, avec à leur tête Eloi Machoro, n'ont en aucune façon investi la ferme d'un colon, La Pélerie, comme cela a été dit pour justifier l'opération coup de poing commandée par le haut-commissariat.

Vendredi 11 janvier, à 16 heures 30, une quarantaine de militants tenaient

une réunion pour étudier les propositions de Pisani dans la propriété de M. Bouarato, militant canaque du Front. Cette propriété - la ferme La Bachèlerie - jouxte la ferme La Pélerie. Eloi Machoro avait posté à quelques centaines de mètres un guetteur muni d'un talkie-walkie pour prévenir les mouvements possibles des gardes mobiles et des milices d'extrême droite qui circulaient beaucoup dans la région. A 18 heures 30, ce militant signale l'arrivée massive de gardes mobiles, plusieurs escadrons (par la suite, nous apprendrons qu'il y avait aussi deux pelotons du GIGN). Les gardes mobiles se mettent en position tout autour de la propriété de M. Bouarato, sur les crêtes qui la dominent. Samedi 12 janvier, à 5 heures 15 du matin, on signale qu'un hélicoptère de la gendarmerie nationale tourne au-dessus de la propriété. Tout va se dérouler en l'espace d'une demi-heure. Juste après 6 heures, les gardes mobiles procèdent à une première sommation, un tir de gaz lacrymogènes. Muni d'un mégaphone, l'officier qui commande les gardes mobiles somme les militants du FLNKS de sortir de la maison pour se rendre.

Aucune réaction des militants. Un quart d'heure après, seconde sommation, tir de grenades lacrymogènes. A ce moment-là, Eloi Machoro sort seul, sans armes, de la maison et il est atteint par une balle de fusil (il meurt une heure ou une heure et demie après)... On pensait que cette balle venue des crêtes avait été tirée dans son dos. Mais le rapport de contre-autopsie demandé par la famille a révélé qu'Eloi Machoro avait été tué de face, d'une balle tirée à l'horizontale qui a pénétré dans le sternum et est

ressortie par l'omoplate. A son tour, Marcel Nonaro sort. Un nouveau coup de fusil claqué, le rate. Mais, au tir suivant, il est touché à l'épaule. La balle lui fracasse la colonne vertébrale : retrouvée à l'autopsie, elle correspond au calibre employé par le GIGN.

Un commando d'extrême droite se trouvait parmi les gardes mobiles : 15 personnes armées (dont 3 femmes), avec des chiens, étaient postées sur les crêtes, et parmi ces personnes se tenait le maire de Farino, M. Mariotti, fasciste notoire, membre du Parti national calédonien. Deux hypothèses étaient donc envisageables : Eloi Machoro avait été assassiné soit par les colons d'extrême droite postés sur les crêtes, soit par les membres du GIGN et donc sous la responsabilité directe du gouvernement français (mais, de toute façon, tolérer la présence sur les lieux d'un commando d'extrême droite pose, d'une manière ou d'une autre, le problème de la responsabilité gouvernementale). La seule information que l'on possède aujourd'hui concernant les ordres qui ont été donnés aux gardes mobiles et au GIGN, c'est qu'ils ne devaient pas blesser ou tuer Eloi Machoro ou Marcel Nonaro. Cela confirme qu'une opération a été montée, dont les cibles étaient Machoro et Nonaro, mais surtout Eloi Machoro, repéré par les gardes mobiles et les groupes d'extrême droite depuis le début du mouvement qu'il avait lancé de Thio vers La Foa. Les hommes du GIGN sont très bien entraînés à toucher un doigt de pied à 200 mètres... Alors, soit le GIGN a outrepassé les ordres du haut-commissariat et c'est très grave, parce que

cela veut dire qu'une partie des forces de l'ordre échappe au contrôle du gouvernement, soit l'ordre a été donné de flinguer Machoro. Je ne vois d'ailleurs pas l'intérêt qu'il pouvait y avoir à le blesser...

Pour le FLNKS, il est clair qu'on a profité des circonstances troubles de la mort du jeune Tual, quelques heures auparavant, pour rendre le Front responsable de cette mort, sans en apporter la moindre preuve, et procéder à une opération coup de poing contre Eloi Machoro.

Nous ne possédons pas encore certaines données. Mais il faut savoir que l'autopsie d'Eloi Machoro a été réalisée en l'absence de tout avocat, membre de la famille ou magistrat... Alors, quelle est la part de responsabilité directe de Pisani ? Dans le communiqué du gouvernement concernant les événements, il est dit : « Vu l'importance des enjeux et pour assurer la bonne conduite des opérations, le délégué du gouvernement a pris la décision de libérer une unité du GIGN qui s'est immédiatement transportée sur place, sa présence sur le terrain garantissant grâce au matériel dont elle dispose la surveillance des mouvements du groupe armé pendant la nuit. » Pour nous, il est clair que l'« enjeu » était Eloi Machoro, l'élimination d'un élément gênant pour le gouvernement et la droite locale, et pouvant gêner les négociations entre les différents partis. L'opération a été menée sur ordre du haut-commissariat pour piéger les militants qui occupaient Thio jusque-là et mettre fin aux actions de Machoro. Cet assassinat n'est de toute façon que l'aboutissement de la campagne de criminalisation lancée contre le FLNKS. Il illustre parfaitement la collusion étroite existant entre les groupes d'extrême droite et les responsables des forces de l'ordre représentant le gouvernement français en Nouvelle-Calédonie. L'état d'urgence décrété par Pisani, qui interdit tout regroupement de plus de cinq personnes, est un état d'urgence sélectif, dirigé uniquement contre les Canaques. Le couvre-feu est un couvre-feu bidon... Pourquoi ?

● Parce que, la nuit dernière, un meeting organisé par le Front calédonien et le Front national a rassemblé 400 à 500 personnes place des Cocotiers, à Nouméa. Des commandos fascistes ont circulé en ville dans des dizaines de voitures, sans que les gardes mobiles et les CRS n'interviennent. Certains se sont dirigés vers la morgue, sachant que la contre-autopsie était pratiquée à cet endroit, pour prendre le corps d'Eloi Machoro et le balancer à la mer (1). On a capté cette information par CB...

● Parce que 1 500 manifestants d'extrême droite ont pu pendant toute une journée et toute une nuit, vendredi, mettre à sac Nouméa, brûler des locaux du mouvement indépendan-

tiste — dont le local de l'USTKE (2) —, des magasins appartenant à des personnes soupçonnées de « sympathies » avec ce mouvement, et même des locaux publics, sans aucune intervention des forces de l'ordre, alors que Nouméa est complètement quadrillée par la police municipale, la gendarmerie, les gardes mobiles et les CRS. 1 500 manifestants se sont amusés à balancer des grenades, des cocktails Molotov, des cailloux sur les forces de l'ordre qui, manifestement, avaient reçu l'ordre de ne pas bouger, et aucune arrestation n'a été opérée.

Ces derniers événements ne font que confirmer la complicité existant entre l'extrême droite et les responsables de l'administration française en Nouvelle-Calédonie, après divers autres faits : la mise à la disposition de colons, par la gendarmerie, d'un hélicoptère, à Bourail, pour rechercher des militants du FLNKS ; les démonstrations de fraternisation, dans les rues de Nouméa, entre militants d'extrême droite et forces de l'ordre ; la non-intervention de celles-ci par rapport aux groupes d'extrême droite caldiches qui venaient harceler les militants des barrages canaques ; l'organisation de banquets par les colons pour les gardes mobiles et les CRS postés à Bourail, La Foa, Bouloupari, dans toutes les villes de la côte ouest...

Pour nous, les renforts apportés par les policiers aux colons correspondent à la mise en place d'un cordon de sécurité au profit d'une seule communauté. Vendredi déjà, des militants indépendantistes ont capté des communications par CB entre Nouméa et La Foa, avec relais à Bouloupari : des militants d'extrême droite disaient clairement qu'ils avaient repéré Eloi Machoro, qu'ils allaient l'encercler avec les gardes mobiles et procéder à son élimination. A 7 heures moins le quart, samedi matin, donc peu après l'assassinat d'Eloi Machoro, d'après le témoignage d'un dirigeant FLNKS de Nouméa, une communication CB interceptée disait qu'on avait fini par avoir « le moustachu » et son « lieutenant ». Une demi-heure après, Muller, responsable de droite à Nouméa, pouvait confirmer devant quelques centaines de manifestants la mort d'Eloi Machoro : ce sont les images que vous avez vues à la télévision.

Tous ces événements montrent de manière on ne peut plus nette la complicité, ou tout au moins la très grave

complaisance du gouvernement français (ou de son haut-commissariat) à l'égard de l'extrême droite. Depuis trois ans, et surtout depuis le 18 novembre, nous demandons au gouvernement français de mener des opérations coup de poing contre les caches d'armes des mouvements d'extrême droite, d'empêcher l'arrivée massive en Nouvelle-Calédonie de mercenaires du Front national (qui sont à présent arrivés). Si Pisani ne nous offre aucune garantie sérieuse au moins pour assurer la sécurité de la communauté canaque, nous allons être obligés de nous organiser en fonction de la gravité de la situation. A l'heure actuelle, il y a plus de 19 escadrons de gardes mobiles et 4 compagnies de CRS stationnées en Nouvelle-Calédonie. D'après une radio de Toulouse, 2 compagnies de paras s'appêtent à les rejoindre par avion.

Ce n'est pas le renforcement de l'appareil répressif là-bas qui va rétablir un climat de confiance...

A l'annonce de la mort de Machoro et Nonaro, le Front a immédiatement décidé d'interrompre son congrès extraordinaire et décrété trois jours de deuil (dimanche, lundi et mardi) pour les obsèques d'Eloi Machoro et de Marcel Nonaro. Il a estimé que cet assassinat était une déclaration de guerre délibérée contre le peuple canaque et que, dans ces conditions, il était « surréaliste » de parler dialogue et négociations. Dans les jours et les semaines qui viennent, le Front peut décider de donner à Pisani une dernière chance, de laisser au gouvernement français une marge de manoeuvre. Mais Tjibaou a fixé comme préalable à toute reprise des discussions la reconnaissance de la souveraineté canaque. Il n'est pas question de négocier l'indépendance : elle doit être reconnue immédiatement, et nous demandons la restitution des terres au seul peuple canaque.

L'USTKE a appelé, de son côté, à une grève générale de trois jours pour marquer le deuil. Le LKS s'est associé à cet appel : la mort d'Eloi Machoro va peut-être contribuer à une unification du mouvement indépendantiste, à une intégration du LKS dans le FLNKS...

1) On apprendra par la suite qu'en fait ils envisageaient de lui couper la tête, comme cela a été fait pour Ataï.

2) USTKE, BP 4372 Nouméa. Même adresse pour le FLNKS.

ASSOCIATION INFORMATION ET SOUTIEN
AUX DROITS DU PEUPLE KANAK
14, rue de Nanteuil, 75015 Paris
tél. (1) 325 46 06 (C.C.P. P. Bes 7285 59 Paris)

Solidarité avec le peuple

canaque

Pourquoi un libertaire devrait-il soutenir la lutte du peuple canaque ?

Daniel : Il est vrai qu'un tel soutien n'est pas évident. Le mouvement libertaire a toujours été très divisé sur la question des luttes de libération nationale, notamment au moment de l'Indochine ou de l'Algérie. Mais il me paraît assez réducteur de considérer la lutte du peuple canaque comme une simple lutte de libération nationale : si l'aspect de lutte anticoloniale y est tout à fait net, celui de lutte anticapitaliste y est également présent. Hnalaine, représentant officiel du Front en France, le symbolise bien, en tant que membre du comité exécutif de l'USTKE, syndicat organisé sur des bases de classe, d'un syndicalisme révolutionnaire, et multiethnique dans sa composition. Et la lutte contre le génocide, qu'il soit physique ou moral, de toute une civilisation, de tout un peuple, constitue une autre dimension, tout aussi importante : les Canaques se battent pour sauvegarder une identité. Ces divers éléments de la lutte actuelle ne sont pas dissociables ; à mon avis, ils forment un tout. Enfin, pour les libertaires, l'aspect de la lutte antimilitariste n'est pas à négliger, et cela m'étonnerait que même les camarades les plus critiques vis-à-vis des mouvements de libération nationale puissent rester les bras croisés devant l'envoi de paras en Nouvelle-Calédonie, par exemple...

Les libertaires ne soutiennent pas une lutte de façon humaniste, sur des bases sentimentales : ils ont des opinions politiques à défendre. Ils demandent à discuter, à débattre. Cela ne conditionne pas forcément leur solidarité, mais leurs rapports avec les amis canaques sont ceux de militants qui ont à cœur de s'engager à leurs côtés politiquement.

Hnalaine : Dans le passé, une solidarité entre libertaires et Canaques de l'émigration s'est déjà manifestée. Notamment lors de l'occupation du foyer calédonien, à Paris, de 1976 à 1978 : pendant deux ans, des camarades de l'OCL et de l'UTCL n'ont pas manqué d'apporter leur solidarité active aux étudiants canaques qui occupaient ce foyer. Au Larzac, dans des rassemblements antinucléaires, il

y a eu également des rencontres. Daniel fait lui-même un peu figure de symbole, parce qu'en 1969, lorsqu'un mouvement anticolonialiste organisé est apparu en Kanaky, il a été le premier militant d'extrême gauche à militer activement avec les Canaques... Pour des militants français, il est très difficile de comprendre le rapport des Canaques à la culture, à la tradition, parce qu'ils perçoivent toujours en elles des relens un peu réacs. Il existe de nombreux malentendus entre les Canaques et les libertaires, et l'extrême gauche en général en France. Mais il faut bien comprendre que, pour nous, il est vital qu'un mouvement de solidarité avec le peuple canaque se manifeste, étant donné la gravité de la situation actuelle. Il est très difficile d'imaginer ce à quoi sont prêts les Caldoches, les rapatriés pieds-noirs ou les militants du Front national qui ont débarqué depuis deux mois. Après la manif de lundi ici, un camarade est venu nous saluer et nous a dit : « C'est bien ce qui s'est passé, mais je crois que le peuple canaque mérite plus que 3 000 personnes à Paris. »

Une guerre coloniale se prépare. La politique irresponsable et criminelle du gouvernement français ne vise qu'à renforcer l'appareil policier et militaire, alors qu'actuellement 7 000 policiers et militaires, paras entre autres, stationnent déjà en Nouvelle-Calédonie. Hier, en accompagnant un camarade qui rentrait au pays, on a vu que dans l'avion, il y avait 200 CRS, et ils arrivent au rythme de 500 par semaine. Le quadrillage total du pays n'a pour objectif que de reprendre les acquis stratégiques gagnés par le FLNKS sur le terrain. Mais depuis la mort d'Eloi, une très large partie de la base, la fraction dure du mouvement indépendantiste, ne veut plus entendre parler de négociations, de dialogue avec un représentant du gouvernement français qui essaie de nous séduire par de belles paroles tout en envoyant le GIGN assassiner nos frères. Et à l'heure actuelle, 87 militants indépendantistes sont incarcérés en Nouvelle-Calédonie... Alors, même si je n'aime pas beaucoup employer cette expression, qui a beaucoup été galvaudée, je crois qu'il y a un « devoir de solidarité », quelles que soient les critiques, les malentendus, les interrogations, les incompréhensions par rapport à nous. Il y a un devoir de s'opposer aux agissements criminels de l'extrême droite

en Nouvelle-Calédonie. J'espère que vous, militants libertaires et d'extrême gauche en général, vous ferez écho à notre demande et aux appels quasi désespérés que je reçois tous les jours du pays. Il faut harceler les militants français, essayer de les accrocher par le bras et de leur expliquer ce qui se passe là-bas, leur dire que des milliers de fascistes en armes circulent, qui n'attendent que l'occasion pour lancer une campagne de massacre aveugle contre les tribus canaques...

Organiser une manif en deux jours, comme on l'a fait lundi, et que 3 000 personnes descendent dans la rue - par - 10, ce qui était inhumain ! - a été considéré au pays comme une victoire, et laissé espérer une plus grande solidarité. 3 000 personnes, ici, cela ne représente rien du tout, cela mérite juste un petit encart dans *Libé* le lendemain. Mais là-bas, après la mort d'Eloi, les gens ont été bouleversés que des camarades français aient crié, à Paris, devant les flics, que les membres du GIGN étaient des assassins, et qu'ils aient partagé notre révolte...

Faire participer à un scrutin, dans les conditions imposées par le système colonial, tous ceux qui ont au moins trois ans de présence en Nouvelle-Calédonie revient à formaliser une fois pour toutes la marginalisation, l'état de minorisation du peuple canaque dans son propre pays, en ne supprimant des listes électorales que 5 000 fonctionnaires. Nous avons toujours dit que sans réforme du corps électoral, donc sans garantie au départ que le peuple canaque pourrait par ce biais retrouver ses droits souverains nationaux en pays canaque, nous refuserions tout scrutin sur l'avenir du pays et l'auto-détermination. Dans les conditions proposées par Pisani, ce ne serait plus un référendum, mais un plébiscite du colonialisme. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la droite, après une petite campagne hystérique en France, a demandé à ses troupes de participer massivement au vote pour dire non à « l'indépendance-association ». De son côté, Mitterrand, dans son intervention d'hier à la télé, nous a précisé les contours de cette indépendance-association. Son voyage-surprise, pour nous, c'est un coup de pub, un bon moyen de faire remonter de quelques points sa cote de popularité. Mais nous n'avons rien à en attendre. Beau-

★ Après l'annonce du plan Pisani sur « l'indépendance-association » et celle du voyage-surprise de Mitterrand en Nouvelle-Calédonie.

coup plus intéressantes que ce voyage, en revanche, sont les explications qu'il a données concernant le plan Pisani. Il a ôté leurs derniers doutes à ceux qui en avaient encore, et son discours a fait l'effet d'une douche glacée aux militants indépendantistes qui s'étaient laissés séduire par le ton et quelques aspects « positifs » de ce plan. Mitterrand a été on ne peut plus clair : il a dit qu'il n'était pas question d'indépendance, mais d'association, avec présence de la France en Nouvelle-Calédonie. Aux domaines aussi peu importants que la défense, la sécurité ou la monnaie, qui étaient déjà réservés à la France dans les propositions de Pisani, Mitterrand a ajouté les affaires étrangères et la justice. Le plan Pisani ne nous reconnaît donc qu'une souveraineté formelle sur le pays : en aucune façon, l'Etat colonial français n'est prêt à laisser entamer son dispositif stratégique en Nouvelle-Calédonie, et au-delà dans le Pacifique. Ce n'est pas l'indépendance. Au mieux, c'est le retour à la loi-cadre votée par Defferre il y a trente ans, un large statut d'autonomie. Mitterrand nous ramène trente ans en arrière, avec comme alternative l'intervention de l'armée, la police.

Jimmy : Les socialistes nous font toujours revenir en arrière : dans les années 40, déjà, il y avait un couvre-feu pour les Canaques qui vivaient en ville...

Hnalaine : La stratégie du gouvernement, maintenant, va viser à laisser un maximum de champ libre à l'extrême droite, pour imposer ensuite une solution musclée et amener le peuple canaque non à la négociation, mais à la capitulation sur ce que le plan Pisani contient de plus fondamental : la préservation des intérêts, du sanctuaire français en Nouvelle-Calédonie. Et si Chirac revient au pouvoir en 1986, c'en est fait de l'indépendance-association. On retrouvera le scénario de 1963, où les décrets Billote ont mis fin à la fameuse loi-cadre Defferre. Retour à la case départ. C'est pourquoi une des revendications fondamentales du FLNKS est que le processus de décolonisation ne soit pas hypothéqué par les échéances électorales françaises, par les changements de pouvoir politique en France.

Le FLNKS a basé sa stratégie sur l'idée qu'on n'était plus il y a trente ans, mais en 1985, qu'il n'était plus possible de nous liquider comme avant en nous envoyant l'armée, que l'extrême droite ne pourrait relancer une stratégie de type OAS, parce que le mouvement ouvrier en France l'en empêcherait et que des partis de gauche étaient au pouvoir... Je ne dis pas que nous nous sommes gourés dans notre analyse de la situation, mais nous sommes en train de la réviser violemment. Pour nous, la solidarité ici est vitale, parce que la stratégie que nous avons mise sur pied est insensée si l'on ne considère que ce qui existe en Nouvelle-

Calédonie. Que pouvons-nous faire contre 6 000 soldats ? demandait Jean-Marie Tjibaou il y a quelque temps. Au rythme actuel d'arrivée, il y en aura 10 000 avant un mois. L'impérialisme français a la possibilité de liquider littéralement la question canaque en quelques jours. Depuis la mort d'Eloi, un déclic s'est fait dans nos têtes, nous commençons à réaliser que nous avons été très largement naïfs. Il faut peut-être passer par ce genre d'erreur pour prendre conscience des enjeux véritables, des réalités politiques et physiques de la colonisation, réaliser de quoi les impérialistes sont capables aujourd'hui encore, malgré les partis et syndicats de gauche... Alors qu'ici des millions de gens devraient descendre dans la rue crier : on ne massacrera pas les Canaques, nous ne tolérerons pas que l'armée ou le GIGN assassine, que Le Pen aille parader en Nouvelle-Calédonie, qu'en 1985 on assiste encore à ce genre de saloperies, au nom des travailleurs en plus, par un gouvernement appelé et mis en place par eux, et y compris par nous. Une belle connerie !

Pour nous, beaucoup plus que de débattre sur les traditions de trahison du mouvement ouvrier ou des grandes bureaucraties syndicales et partisans, il s'agit de faire comprendre l'enjeu immédiat sur lequel tout repose : la réussite ou l'échec sanglant de notre mouvement. Nous ne nous faisons plus tellement d'illusions, nous commençons à intégrer cette réalité que demain, s'il le faut, l'armée massacrera : elle n'est pas venue simplement faire de la présence, elle tirera dans le tas. Et face à cette réalité, si rien n'est fait ici, si le silence n'est pas rompu, je crois que pour nous, c'est mal barré !

Jimmy : La possibilité d'une intervention de l'armée là-bas n'est pas du tout un fantasme de notre part. Au conseil national du PS, on fait venir des spécialistes de la question canaque, et on leur demande si une solution militaire est possible, parce que la reprise du dialogue nécessite une intervention de l'ordre... On confond - vaste malentendu - un certain nombre d'expériences passées avec la situation calédonienne et on est prêt à régler le problème par la force...

Hnalaine : De plus en plus apparaît un discours sur la guerre froide en Nouvelle-Calédonie. Le général Lacaze pose dans *Le Monde* d'aujourd'hui le problème de la lutte des Canaques par rapport à l'armée : « Nous devons y être particulièrement attentifs, dit-il, car le centre d'expérimentation nucléaire dans le Pacifique, à Mururoa, le centre spatial de Kourou, en Guyane, sont absolument essentiels au maintien du niveau technologique et, partant, à la cohérence de notre dispositif de défense. » Les contours d'une intervention militaire commencent à se dessiner. Une grande partie de la direction des forces armées l'envisage pour de nombreuses raisons, la principale étant que la Nouvelle-Calédonie

est le dernier rempart avant la Polynésie. C'est la théorie des dominos : si la Nouvelle-Calédonie tombe, il y a risque de contagion en Polynésie, et donc danger pour le sanctuaire nucléaire français de Mururoa. Or, le gouvernement français a fait de l'atlantisme et de la force de dissuasion le créneau de sa politique étrangère. Il existe au sein du PC un lobby militariste, et le PS a basculé dans le camp pronucléaire. L'enjeu stratégique est beaucoup plus important pour certains que la question de l'indépendance, et donc un dérapage militaire est tout à fait possible.

Daniel : On a du mal à imaginer la vie en Nouvelle-Calédonie, vie de type colonial XIX^e siècle et apartheid. Une infime minorité de Caldoches soutient ouvertement les Canaques, une minorité un peu plus importante le fait en cachette. Mais pour la très grande majorité, les Canaques sont des singes qui vivent dans les arbres. C'est à ce niveau. Vous avez pu lire dans la presse cette réflexion d'une Caldoche : Il n'y a pas de racisme chez nous. Ce n'est pas parce qu'on dit : « enfoiré de Canaques » qu'on est racistes... Les Caldoches n'ont jamais essayé de comprendre un minimum la civilisation mélanésienne : elle ne les intéresse pas et ils ne croient d'ailleurs même pas qu'elle existe. Compte tenu de ce climat, beaucoup de jeunes Canaques sont élevés dans la haine - bien compréhensible - du Blanc.

Pour avoir vécu de près avec nos amis canaques au moment de l'assassinat d'Eloi Machoro, je peux répéter ici une des réflexions qui ont été formulées : S'il n'y a pas de solidarité ici, on court le risque d'un dérapage, d'un combat désespéré de type racial. Etant donné que le combat du Front, son projet politique et la lutte du peuple canaque dans son ensemble sont conditionnés par ce qui se passe ici, la solidarité est fondamentale pour freiner les jeunes qui veulent en découdre le plus vite possible...

Avez-vous une demande précise à formuler dans le domaine de la solidarité concrète ici ?

Hnalaine : Nos besoins sont énormes. C'est un peu gênant : nous n'avons pas pour habitude de solliciter la solidarité financière, et c'est emmerdant de le faire... Une souscription a été lancée en France et en Italie par le FLNKS pour monter une imprimerie, objectif prioritaire et immédiat, et une radio. Des camarades libertaires nous ont déjà fourni une aide, ils nous ont proposé leurs services pour trouver du matériel pas trop cher, et certains ont offert de partir quelques mois aider à la mise en place de l'imprimerie. De même, pour la radio, nous cherchons un soutien aussi bien matériel que technique...

On peut se poser des questions sur le soutien qu'on doit nous apporter, critiquer et parfois rejeter certaines idées avancées : nous pensons que la solidarité passe aussi par la critique. Seulement, la manière dont le peuple canaque, le FLNKS va organiser la société de demain, et même déjà parvenir à demain, dépend aujourd'hui de chaque militant révolutionnaire français, et il est nécessaire de développer une solidarité concrète immédiatement, parce que le problème se pose pour nous en termes de survie. Si nous ne sommes pas capables de garantir la souveraineté du peuple canaque, nous n'aurons d'ailleurs même pas à élaborer un schéma de société...

Nous sommes conscients de la réalité, des risques de dérive possibles. Mais en face, les Mitterrand et autres, contrairement à ce qu'ils peuvent affirmer, n'ont rien retenu des leçons de l'histoire. Je ne crois pas qu'ils soient programmés pour retenir les leçons de l'histoire, et c'est nous qui payons cette incapacité, et les immigrés algériens ici, et vous aussi, les libertaires : d'une certaine manière, vous êtes colonisés. Nous subissons le poids des mêmes conneries, des mêmes autoritarismes, des mêmes manières de gouverner, à des degrés divers...

Au bout du compte, tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il faut faire confiance aux Canaques, et, en retour, nous pouvons vous assurer que nous n'oublions jamais un geste de solidarité qui est fait envers nous, qu'il est très profondément ancré en nous. Encore une fois, donc, et pour conclure, les militants révolutionnaires français doivent comprendre que, à l'heure actuelle, c'est leur soutien, leur engagement dans le combat contre la politique criminelle de la France qui conditionne l'orientation du mouvement indépendantiste canaque. Ici comme là-bas, nous devons nous battre contre l'extrême droite, lui répondre par des manifs, montrer qu'il n'y a pas que Le Pen qui peut s'identifier au problème calédonien, et qu'un relais existe pour les Canaques ici. C'est très important psychologiquement, pour nous, pour nous éviter dérapages et actions désespérées. Il faut qu'il y ait une solidarité massive, ou au moins significative du mouvement ouvrier français, pour qu'on garde confiance en des solutions politiques négociées, pour qu'on ne connaisse pas le drame de l'engrenage, de la violence et de la stratégie de provocation de type OAS : tout riche de basculer dans un affrontement armé, et très vite dans un affrontement racial, au premier degré, entre Blancs et Canaques, Canaques et Wallisiens. Cela tuerait toute chance de construire une communauté entre les travailleurs des différentes ethnies...

Il est fréquent d'entendre que tout oppose les Canaques aux autres travailleurs. Moi, je dis que tout les rapproche. Il faut simplement abattre les barrières du colonialisme.

Daniel : 87 militants canaques sont emprisonnés en ce moment, et le Front n'a qu'un seul avocat - gardé nuit et jour parce que menacé par l'extrême droite. Des avocats vont partir pour la Nouvelle-Calédonie très bientôt. Mais comme la lutte va durer très longtemps, il va falloir mettre en place un collectif d'avocats qui devra séjourner là-bas, faire des aller-retour, parce que, bien sûr, ces avocats ont aussi du boulot ici. En plus du soutien aux détenus et à leurs familles, cela représente d'énormes frais de voyage et d'hébergement là-bas, car les avocats ne peuvent pas habiter chez des amis : ils augmenteraient l'insécurité de ces amis. Il faut dire que ceux qui vont partir là-bas vont être soumis à la haine constante de la population calédoche : que des avocats blancs européens viennent défendre les Canaques est pour elle très difficile à accepter...

Il y a donc trois souscriptions à l'heure actuelle : une du Front, pour monter une imprimerie et une radio ; une de l'Association, que l'on va lancer très rapidement par une pub dans *Le Monde*, pour mettre en place ce collectif d'avocats ; une pour le comité FLNKS de l'émigration qui est en train de se structurer...

Hnalaine : L'émigration canaque en France n'a rien de comparable avec celle des Antillais, des Réunionnais ou des autres colonies françaises. A Paris, les Canaques forment une communauté d'à peu près 50 à 60 personnes, étudiants et souvent chômeurs. Ils essaient de créer un comité à Paris, avec des antennes en province, pour développer une campagne de solidarité à la lutte qui se mène au pays. Ils sont à la recherche d'un local pour assurer une permanence et installer une ligne téléphonique. Il faudrait, là encore, apporter une aide financière ou matérielle...

Cela fait mal de penser que, parmi les 1500 manifestants de Nouméa, l'autre jour, se trouvaient - avec les dirigeants pieds-noirs organisateurs des milices fascistes, bien sûr - des travailleurs wallisiens venus applaudir à la mort d'Eloi. Mais c'est cela aussi, le colonialisme. Il faut intégrer, bien comprendre ces données-là... Lafleur fait sa propagande aux Wallisiens sur le thème : Si les Canaques arrivent au pouvoir, vous allez vous faire liquider... Alors, comme convaincre ces travailleurs qui ont déjà un pied sur le bateau autrement qu'en les soutenant dans les luttes sociales ?



NOM :
 PRENOM :
 ADRESSE :

 CODE POSTAL :
 VILLE :

- ABONNEMENT 5 NUMEROS (1 AN) : 70 FRANCS
 - ABONNEMENT 10 NUMEROS (2 ANS) : 140 FRANCS
 - ABONNEMENT DE SOUTIEN (2 ANS) : 200 FRANCS
 - ABONNEMENT MILITANT (5 EXEMPLAIRES PENDANT 1 AN) : 300 FRANCS
- (AJOUTER 10 FRANCS POUR L'ETRANGER)

LIBELLER LES CHEQUES A : IRL CCP 4 150 95 N LYON
 IRL 13 RUE PIERRE BLANC 69001 LYON

ABONNEZ-VOUS

Les Caldoches

La population européenne de Nouvelle-Calédonie

- Les Européens de souche ou Caldoches

A partir de 1853, l'installation d'Européens en pays canaque est systématiquement organisée par l'administration coloniale du Second Empire. Des paysans de diverses régions de France (Auvergne, Bretagne, Alsace, etc.) sont encouragés à venir « faire fortune » en Nouvelle-Calédonie. Ils reçoivent en concession, puis au titre de « propriétés » des terres d'où les Canaques sont chassés par diverses méthodes : pseudo-accords toujours rompus, envoi de bétail dans les champs d'igname et les tarodières, répression des révoltes par des massacres, des déplacements et regroupements forcés, qui libèrent pour les colons de nouveaux espaces. Jules Garnier n'écrivait-il pas en 1871 : « (...) Une des conséquences de ces révoltes des indigènes est qu'on s'empare aussitôt de toutes leurs terres pour y installer des colons... Il est heureux que des indigènes fassent de temps en temps quelques escapades car leurs terres confisquées viennent aussitôt grossir la richesse publique et servir aux colons. »

L'acheminement par la France d'agriculteurs européens vers la Nouvelle-Calédonie se poursuivra régulièrement jusque dans les années 1920. A la petite agriculture succédera rapidement l'élevage extensif, bovins non parqués lancés contre les cultures vivrières canaques.

L'installation d'un bain, en 1864, en Nouvelle-Calédonie sera l'occasion d'un autre type de peuplement colonial : les libérés du bain recevront des concessions de terre après avoir fait leurs preuves comme employés agricoles chez les colons. Il faut ajouter à cette colonisation rurale une colonisation urbaine, à Nouméa, où s'implantent autour de l'administration et des églises des maisons de commerce (Ballande, Barrau) qui vont truster tout l'import-export et contrôler par l'implantation de magasins et par un réseau de colportage les activités économiques de l'intérieur et des îles Loyauté. Employés de commerce, fonctionnaires de la pénitencière ou de l'administration civile et militaire, propriétaires fonciers ou miniers vont régulièrement s'accroître à Nouméa dans le cadre d'une économie capitaliste et coloniale qui connaîtra avec l'essor de l'exploitation du nickel des périodes florissantes. Mais les Canaques, relégués dans des réserves, marginalisés scolairement et politiquement, n'auront pas part au festin.

Quelle est la situation des Caldoches

aujourd'hui ? L'écart entre colonisation rurale et colonisation urbaine n'a fait que se creuser au fil du temps, de sorte que la société européenne « de souche » se présente actuellement comme un ensemble très différencié, très hiérarchisé :

- Mille familles de ruraux (« brousards »), soit environ 4 000 personnes, sont installées dans l'intérieur, soit sur des exploitations isolées, soit dans des bourgades, où elles pratiquent l'élevage ou le petit commerce. On comptait en 1976 1 000 actifs agricoles européens exploitant plus de 500 000 hectares. Mais la propriété foncière est entre les mains d'un petit nombre de familles ne résidant pas en brousse, puisqu'on compte 2 700 propriétaires parmi lesquels une centaine seulement détient la moitié du capital foncier (soit 250 000 hectares), tandis que 1 300 possèdent des propriétés inférieures à 25 hectares ; beaucoup d'exploitations sont en fermage, métayage ou gérance.

Il ressort de ces quelques chiffres que l'agriculture calédonienne est dominée par une bourgeoisie foncière très minoritaire qui tient en tutelle une masse importante de moyens et petits colons dont certains (2 000 environ) ont des revenus très bas et des conditions de vie très dures.

- L'essentiel de la population caldoche est concentré sur Nouméa où, à l'exception d'une bourgeoisie influente mais peu nombreuse, on trouve surtout des employés, des cadres, des enseignants, des ouvriers.

A l'évidence, les membres de la société européenne de souche ne forment pas une communauté d'intérêts homogènes, mais s'inscrivent dans une structure sociale très hiérarchisée, dominée par les activités et les privilèges d'une bourgeoisie affairiste. Cette dernière fournit aux Calédoniens blancs des représentants politiques plus soucieux de défendre leurs monopoles que l'ensemble des intérêts diversifiés de chaque sous-groupe de la communauté.

Toutefois, il semble bien que le ciment social qui unit ces multiples fractions du monde blanc en Nouvelle-Calédonie soit constitué par un commun mépris des Canaques. Une idéologie raciste, sans doute issue d'une histoire coloniale aussi conquérante que brutale et donc culpabilisante, masque sans les faire, bien entendu, disparaître les clivages de classes. Une analyse de la réalité calédonienne en stricts termes de lutte des classes, insistant sur l'homologie de situation des Canaques colonisés et des « petits Blancs » exploités bute sur cette donnée idéologique massive qui empoisonne tous les rapports sociaux : le racisme paternaliste ou

violent, militant ou feutré, enferme la communauté européenne dans un carcan qui limite ses possibilités et sans doute oblitère son avenir.

Chez les Européens de souche, l'idéologie de l'exclusion correspond sans doute à cet esprit de conquête brutale des premiers temps de la colonie : pour justifier les exactions contre les populations autochtones, on rabaisse celles-ci au rang de gibier (la chasse est un des principaux loisirs des Caldoches). Remarquons aussi que les colons vivent depuis plusieurs générations coupés de leur foyer culturel d'origine. Déracinés, éloignés d'une métropole en pleine évolution, ces « hommes-fossiles » ont, semble-t-il, eut beaucoup de difficultés à se construire une identité propre. Perte de vocabulaire, recours à des comportements culturels très simplifiés, à un mode de pensée assez rustique, caractérisent nombre de Caldoches, en brousse comme à Nouméa. Autour d'un système de valeurs qui privilégie le labeur, le sport, la famille et aussi les biens matériels, la défense de la propriété, la supériorité (souvent naïvement affichée) sur les Canaques, beaucoup de Caldoches évoluant dans un univers social appauvri sont très mal préparés à négocier avec une société mélanésienne à haut capital culturel, riche d'organisations sociopolitiques, de traditions réflexives millénaires, et d'une histoire complexe.

- Les métropolitains

Il s'agit des Européens qui ne sont pas nés dans le territoire. Leur nombre n'a cessé de s'accroître depuis 1945. Le « boum » du nickel (1969-1973) a accéléré leur immigration. Occupant des secteurs secondaire et tertiaire, ils sont pour la plupart installés à Nouméa. Leur lien avec le territoire est avant tout économique. Les facilités locales (peu d'impôts, haut niveau de vie, meilleur emploi pour une qualification faible, etc.) ont contribué à développer chez ces immigrés de plus ou moins fraîche date un esprit qui n'est pas très différent de celui des Caldoches : exclusion des Canaques dont beaucoup n'ont qu'une idée très vague, sentiment de prospérer dans un pays facile dont on ignore tout de l'histoire. Le ton est donné par les Caldoches, mais souvent les métropolitains sont les plus zélés dans la mise en oeuvre de discours et comportements racistes. Cette attitude atteint son paroxysme chez les anciens colons d'Algérie ou d'Indochine qui allient à l'expérience coloniale d'écue un esprit revanchard particulièrement aigu.

La communauté européenne s'avère donc assez disparate dans sa composition, assez primitive sur le plan culturel et humain ; ses membres

ne partagent pas les mêmes intérêts mais fondent toutes leurs activités économiques sur un esprit de conquête, de domination qui exclut les Canaques. Petite société coloniale en déclin, la Nouvelle-Calédonie européenne faite de rigidités, de pétitions de principe, de convictions primaires, aura sans doute du mal à accepter les mutations nécessaires qui s'imposent à elle. Le peuple canaque ne cesse de se heurter au piège tendu par les institutions territoriales de Nouvelle-Calédonie : participer aux élections du 18 novembre, c'était accepter une place de spectateur impuissant dans une assemblée dominée par des gens hostiles à leur cause, et de fait disparaître en tant que peuple de la scène calédonienne. Boycoter activement ces élections en interpellant physiquement les Européens locaux et l'Etat français devenait alors la seule issue portant l'espoir de faire naître des institutions nouvelles, indépendantes, au sein desquelles les Canaques joueraient leur rôle, tout leur rôle.

(Brochure n 2 à paraître, Association « Information et soutiens aux droits du peuple kanak, à paraître.)



Eléments bibliographiques

BENSA A. et RIVIERRE J.C. : *Les Chemins de l'alliance. L'organisation sociale et ses représentations en Nouvelle-Calédonie*, Langues et cultures du Pacifique, 1, 586 p., SELAF, Paris, 1982.

DOUSSET-LEENHARDT R. : *Terre natale, terre d'exil*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1976.

GUIART J. : *Structure de la chefferie en Mélanésie du Sud*, Institut d'ethnologie, travaux et mémoires, LXVI, Musée de l'homme, 688 p., Paris, 1963.

Histoires canaques, textes recueillis et traduits par A. Bensa et J.C. Rivierre, coll. Fleuve et flamme, EDICEF, 1983.

LAMBERT P. : *Moeurs et superstitions des Néo-Calédoniens*, 367 p., Nouv.

Impr. nouméenne, Nouméa, 1900.

LATHAM L. : « La Révolte de 1878, étude critique des causes de la rébellion de 1878 en Nouvelle-Calédonie », in *Publ. de la Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie*, n° 1, Nouméa, 1978.

LEENHARDT M. : *Notes d'ethnologie néo-calédonienne*, Institut d'ethnologie, travaux et mémoires, VIII, 265 p., Paris, 1930 ; *Gens de la Grande-Terre*, 214 p., Gallimard, Paris, 1937.

SAUSSOL A. : *L'Héritage. Essai sur le problème foncier en Nouvelle-Calédonie*, 498 p., Publ. de la société des océanistes, Paris, 1979.

Atlas de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, ORSTOM, Paris, 1981.

Appel de fonds pour la radio et l'imprimerie du F.L.N.K.S. : Adresser les chèques à l'ordre de Th Berthoud, directement au C.C.P. (C.C.P. TH. BERTOUD 6919 81 J Paris), ou à TH. Berthoud, 14 rue Nanteuil, 75015 Paris.

Un reçu sera adressé aux personnes qui en feront la demande.

Voici un numéro spécial d'IRL entièrement consacré au problème Canaque. Ce dossier, prévu initialement pour faire partie du prochain numéro (livraison de mars) et entièrement préparé par la rédaction parisienne de notre revue, s'est avéré plus épais que prévu. Nous avons donc pris, conjointement, la décision de sortir un numéro spécial de 24 pages. En fin de compte, c'est un numéro de 36 pages que nous vous proposons aujourd'hui.

Composé rapidement par nos amis parisiens et maqueté et monté par Lyon, ce numéro spécial est sorti dans un temps record et a nécessité de nombreuses heures de travail : certaines imprécisions ou erreurs au niveau de la forme ont pu en découler, ne nous en tenez pas rigueur.

Autre chose avant de terminer : le prix de ce numéro est de 20 francs, soit une augmentation de 5 francs par rapport à un numéro normal : d'ici mars tout rentrera dans l'ordre. Et, pour les abonnés, ce numéro les rapprochera un peu plus de l'échéance de leur abonnement.

Comme nous vous l'avions dit pour le numéro 58, 85 est l'année des cadeaux. Faisons en sorte de ne pas « boire le bouillon ».

Si vous voulez nous aider à diffuser ce dossier, nous vous proposons des tarifs dégressifs :

- 3 exemplaires : 50 Francs (franco de port)
- 5 exemplaires : 80 Francs (franco de port)
- 10 exemplaires : 150 Francs (franco de port).

Nous pensons que la réalisation d'un numéro spécial dans des conditions inhabituelles, la vitesse pour courir derrière l'actualité en essayant d'y apporter des éléments d'informations et de réflexions, représente pour nous une « grande première », mais aussi une gageure politique : avons-nous bien fait de tant nous presser alors que l'actualité défile si vite, avons-nous publié un numéro intéressant et utile qui pourra nous servir à mieux appréhender la situation en Kanaky qui restera encore sur le devant de la scène pendant quelques temps (les problèmes de ce genre sont longs à trouver des solutions), etc... ?

Bref, nous espérons vivement des réactions de votre part, que vous soyez de « vieux » compagnons de route de notre revue ou des lecteurs qui ouvrez la première fois notre journal. Nous nous engageons, de toutes façons, à publier ces réactions dans un prochain numéro.

Merci et à bientôt.

IRL-Lyon

TEODOSIO VERTONE

L'ŒUVRE ET L'ACTION D'ALBERT CAMUS



DANS LA MOUVANCE DE LA TRADITION
LIBERTAIRE

Préface de ROGER DADOUN

ATELIER DE CREATION LIBERTAIRE

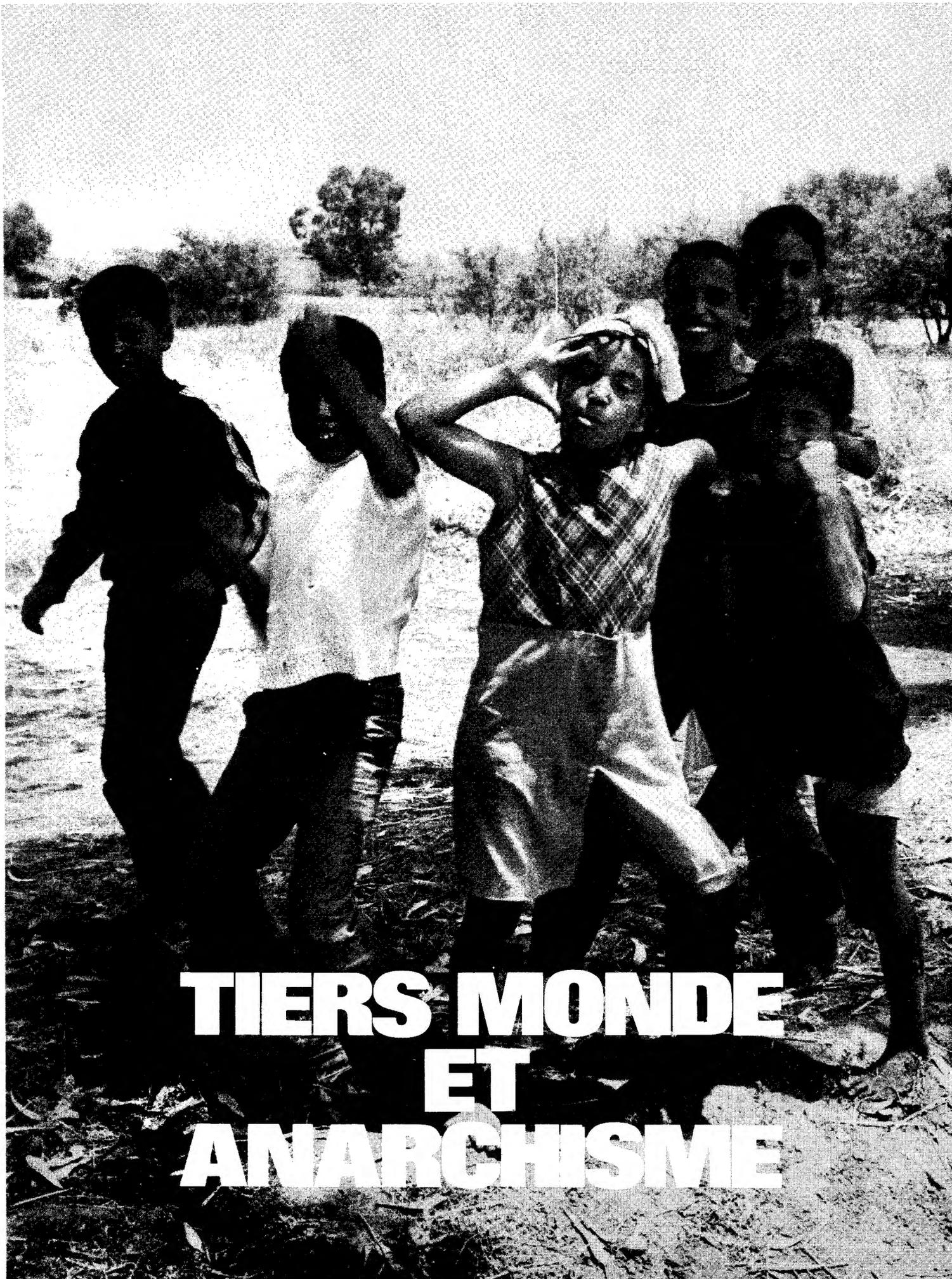
La dominante libertaire de la pensée de Camus a été sans doute plus d'une fois mise en lumière. Mais une démonstration cohérente et rigoureusement argumentée restait à faire : c'est celle que nous propose ici Vertone.

R. Dadoun

La nouvelle brochure de l'Atelier de Création Libertaire vient de paraître.

Vous pouvez la commander à l'adresse suivante :
Atelier de Création Libertaire,
13 rue Pierre Blanc 69001 Lyon.
CCP ACL 572459 L LYON

48 pages, format 14 x 21 — 30 francs



**TIERS MONDE
ET
ANARCHISME**

La situation politique

Le FLNKS et ses composantes

L'USTKE un syndicalisme de classe

Socialisme et société future

La situation économique

La société traditionnelle

Solidarité avec le peuple canaque